



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 16 MAI 2024 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 37
absents représentés : 17
absents excusés : 4

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 16 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de mai à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Luc ASCHARD, Armelle BARBE, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Valérie CASTAING-TONNEAU, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Dominique DUHIEU, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHE, Isabelle LABEYRIE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Élisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Jérôme PETITJEAN, Philippe SARDELUC, Serge VIAROUGE.

Absents représentés :

Mme Françoise AGIER a donné pouvoir à M. Jean-Luc ASCHARD, M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, M. Patrick BENOIST a donné pouvoir à Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST, Mme Emmanuelle BRESSOUD a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, Mme Véronique BREVET a donné pouvoir à M. Jérôme PETITJEAN, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Magali CAZALIS a donné pouvoir à M. Alexandre LAPÈGUE, Mme Nathalie DARDY a donné pouvoir à M. Benoît DARETS, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Florence DUPOND, Mme Aline MARCHAND a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Alain SOUMAT a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Mickaël WALLYN a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER.

Absents excusés : Messieurs Lionel CAMBLANNE, Mathieu DIRIBERRY, Olivier PEANNE, Christophe VIGNAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur Bertrand DESCLAUX.

OBJET : DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - TOURISME - APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS DES TERRITOIRES TOURISTIQUES 2023/2026 DES TERRITOIRES DU PAYS ADOUR LANDES OCÉANES

Rapporteur : Monsieur Louis GALDOS

Le pôle d'équilibre territorial rural (PETR) Pays Adour Landes Océanes et ses quatre intercommunalités membres (MACS, Grand Dax, Seignanx, Pays d'Orthe et Arrigans) sont engagés dans une démarche contractuelle régionale via le contrat de développement et de transitions du Pays Adour Landes Océanes.



Le dispositif « accompagnement aux changements des territoires touristiques » (ACTT) fait suite au dispositif « nouvelle organisation touristique des territoires » (NOTT) animé par le PETR à l'échelle du Pays Adour Landes Océanes sur la période 2017/2022.

Basé sur la feuille de route régionale Néo Terra, le dispositif régional ACTT a pour objectif principal de soutenir les transitions à engager pour les territoires et l'ensemble des acteurs des filières touristiques de Nouvelle-Aquitaine afin de tendre vers un tourisme toujours plus écoresponsable.

Le PETR Pays Adour Landes Océanes a été missionné par ses quatre intercommunalités membres, dont la Communauté de communes MACS, pour porter une candidature commune à l'appel à projet régional ACTT en juillet 2023.

Le groupe de travail dédié, animé par le PETR Pays ALO, composé de techniciens des EPCI et des OTI du territoire, a élaboré cette candidature collective qui a été validée en commission permanente du conseil régional le 2 octobre 2023.

Une convention de partenariat est proposée au conseil communautaire afin de définir les modalités de partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et les territoires du Pays ALO pour accompagner les acteurs publics et privés vers un tourisme responsable. Cette convention, annexée à la présente, présente une feuille de route collective des territoires du Pays ALO autour de 4 axes stratégiques :

1. **favoriser la transversalité**, le partage de l'information et des données entre acteurs, structures et services pour une mise en œuvre efficiente et pérenne des démarches engagées en matière d'écoresponsabilité,
2. développer la **cohérence de l'offre de services** à destination des clientèles, des usagers et des habitants par un accompagnement aux changements,
3. **consolider la stratégie écoresponsable** et l'intégration de la responsabilité sociétale des organisations et des entreprises (RSOE),
4. **accompagner la transition numérique responsable** par une stratégie et des outils adaptés.

Pour répondre à ces enjeux, le territoire s'appuiera également sur la charte d'engagement écoresponsable, annexée à la présente, constituant le fil conducteur de la stratégie territoriale.

L'animation du dispositif ACTT et plus largement des coopérations territoriales sur le tourisme écoresponsable, est assurée par le PETR Pays Adour Landes Océanes dans le cadre d'une ingénierie dédiée et financée pour partie par la région Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif ouvre des opportunités de financements aux actions collectives ou individuelles (de maîtrise d'ouvrage publique ou privée). En effet, la Région examinera les projets proposés par le Pays ALO sur la base de la feuille de route collective, et pourra apporter conseil, expertise et le cas échéant des financements après validation de sa commission permanente.

La convention de partenariat est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable sous conditions.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code du tourisme notamment l'article L. 134-1 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021 et 28 mars 2024, portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 25 mars 2021 portant approbation de la convention Néo Terra de la Région pour les transitions écologique, économique, agricole et énergétique ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 30 juin 2022 portant approbation du Schéma Directeur du Tourisme et des Loisirs ;



VU la délibération du conseil communautaire en date du 29 septembre 2022 portant approbation du contrat de développement et de transitions du territoire du Pays Adour Landes Océanes avec la Région ;

VU la délibération n° 2023.1447.CP de la Commission Permanente de la Région du 2 octobre 2023, validant la candidature des territoires du Pays Adour Landes Océanes à l'appel à projet « Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques » (ACTT) ;

VU le projet de convention de partenariat ACTT 2023/2026, ci-annexé ;

VU la charte d'engagement écoresponsable pour un territoire durable, ci-annexée ;

CONSIDÉRANT que les territoires du Pays ALO ont été désignés lauréats de l'appel à projet régional ACTT et qu'une convention de partenariat doit être signée entre les parties pour fixer les modalités de ce partenariat et les axes stratégiques de la feuille de route collective ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- de prendre acte de la candidature du PETR Pays ALO, dont MACS est membre, au titre de l'appel à projet régional « accompagnement aux changements des territoires touristiques » et de sa sélection par la commission permanente de la Région,
- d'approuver le projet de convention de partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et les territoires du PETR Pays ALO pour la mise en œuvre du dispositif « accompagnement aux changements des territoires touristiques » 2023/2026 ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention de partenariat et la charte d'engagement écoresponsable, annexées à la présente,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 16 mai 2024



Le président,

Pierre Froustey

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



**Convention de partenariat
Accompagnement aux Changements
des Territoires Touristiques 2023 - 2026
des territoires du Pays Adour Landes Océanes**



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 4221-1,

Vu le règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, le cas échéant,

Vu la délibération n°2018.1140.SP de la Séance Plénière du 25 juin 2018 portant sur le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs de la Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération 2019.1021.SP de la Séance plénière du 9 juillet 2019 relative à la feuille de route "Néo Terra" pour accélérer et accompagner la transition environnementale en Nouvelle Aquitaine adoptée,

Vu le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation adopté par délibération n° 2022.950.SP de la séance plénière du 20 juin 2022,

Vu le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) adopté par délibération n°2019.634.SP de la Séance Plénière du 06 Mai 2019,

Vu la délibération n°2022.1740.SP de la Séance Plénière du Conseil Régional du 17 octobre 2022 approuvant le dispositif Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques de Nouvelle-Aquitaine,

Vu le Contrat de Développement et de Transition du Pays Adour Landes Océanes 2023-2025 approuvé lors de la séance plénière du 17 octobre 2022,

Vu la délibération n°2023.490.SP de la Séance Plénière du 27 mars 2023 relative à l'approbation des orientations fixées par la Feuille de route Tourisme durable Nouvelle-Aquitaine 2023-2028,

Vu la délibération **N°2023.1447.CP** de la Commission Permanente du **02 octobre 2023**, validant la candidature des territoires du Pays Adour Landes Océanes à l'appel à projet «Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques » (ACTT).

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ENTRE

La Région Nouvelle-Aquitaine

Représentée par le Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine,
Monsieur Alain ROUSSET

Dûment habilité à la signature de la présente convention

ci-après désignée par « **La Région** »



ET

La Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud

Représentée par son **Président Pierre FROUSTEY**

Dûment habilité à la signature de la présente convention

ET

La Communauté de Communes du Seignanx

Représentée par sa **Présidente Isabelle DUFAU**

Dûment habilitée à la signature de la présente Convention

ET

La Communauté de Communes du Pays d'Orthe et d'Arrigans

Représentée par son **Président Jean-Marc LESCOUTE,**

Dûment habilité à la signature de la présente convention

ET

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Représentée par son **Président Julien DUBOIS,**

Dûment habilité à la signature de la présente convention

ET

Le PETR Pays Adour Landes Océanes

Représenté par sa **Présidente Frédérique CHARPENEL,**

Dûment habilitée à la signature de la présente convention



Préambule

Suite au dispositif Nouvelle Organisation Touristique des Territoires, aux différents schémas approuvés récemment par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine (Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires, Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation) et des ambitions de la feuille de route Néo-Terra, la Région propose d'orienter ses aides en accompagnant les transitions des territoires, autour des enjeux et des priorités de l'action régionale.

Ainsi, face aux nouveaux défis à relever pour le secteur du tourisme et conformément à la Séance Plénière du 17 octobre 2022 ayant approuvé **le dispositif « Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques » (ACTT)**, celui-ci **peut constituer une réponse adaptée de proximité, de sensibilisation et d'accompagnement des territoires, des professionnels, des habitants et des touristes en les orientant vers un tourisme écoresponsable**, en repensant via des transitions ou des transformations, la performance touristique des entreprises et des territoires régionaux.

Pour répondre aux enjeux des transitions, le dispositif ACTT se déclinera autour de trois volets :

- **l'appropriation d'une stratégie de tourisme écoresponsable** par des actions en faveur de la transition écologique, la participation citoyenne aux enjeux du tourisme durable, la définition et la mise en œuvre des stratégies et des actions d'inclusion sociale.

- **le développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises** par le développement des démarches RSE à l'échelle d'un territoire de projet, une réponse à l'enjeu de l'hébergement des saisonniers sur les territoires en tension, la sensibilisation des acteurs du tourisme en se fondant sur les thématiques prioritaires régionales issues de la feuille de route Néo Terra.

- **l'appui au développement et à l'optimisation de la stratégie économique des professionnels du tourisme**, par la mise en œuvre, au sein de parcours collectifs, d'amélioration de la performance économique des structures touristiques : nouveaux modèles, transformation numérique, démarche collective sur le numérique responsable.

Le PETR Adour Landes Océanes qui regroupe les Communautés de Communes du Seignanx, du Pays d'Orthe et d'Arrigans et de Marenne Adour Côte Sud ainsi que la Communauté d'Agglomération du Grand Dax visent à accompagner et à innover en faveur de la transition durable de la filière touristique, en connexion avec les filières partenaires. La filière touristique doit donc être appréhendée de manière transversale, en relation étroite avec les différents secteurs environnants (alimentation, mobilité, logement...), et initiée dans une démarche de sobriété.

Pour répondre à ces enjeux, le territoire s'appuiera sur la **charte d'engagement écoresponsable** constituant le fil conducteur de la stratégie territoriale.



Article 1 : Objet de la convention

Cette convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les collectivités sélectionnées au sein de l'appel à projet ACTT.

En cohérence avec le dispositif ACTT, voté lors de la Séance Plénière du 17 octobre 2022, les territoires du Pays Adour Landes Océanes souhaitent s'engager dans cette démarche pour accompagner les acteurs publics et privés vers un tourisme responsable.

Les actions seront animées et coordonnées par un chef de projet désigné et une gouvernance définie par le territoire.

Les signataires de la convention de partenariat s'accordent pour déterminer que les axes inscrits dans l'article 3 serviront de base, pour la Région, à l'examen des projets puis éventuellement à l'instruction des dossiers et à des financements régionaux des porteurs de projets publics ou privés du territoire.

Les axes stratégiques et les actions entreprises seront évalués par l'ensemble des signataires une fois par an.

A la fin des trois années de contractualisation, un bilan global sera élaboré afin d'étudier les possibilités de prolongation du dispositif pour deux années supplémentaires.

Article 2 : Etat des lieux de l'organisation et de l'offre touristique du territoire

- La structuration touristique actuelle

Le territoire dénombre quatre Offices de Tourisme communautaires (classés entre la catégorie 1 et la catégorie 2) représentant 43.73 équivalents temps plein.

Office de Tourisme communautaire	Classement	ETP
OITT Grand Dax	Catégorie 1	15
OTI Landes Atlantique Sud	Catégorie 1	20.93
OTI Pays d'Orthe et Arrigans	Catégorie 2	3.5
OTI Seignanx	Catégorie 2	4.3

- L'offre touristique du territoire

En terme touristique, le Pays représente 54% de la capacité d'accueil du Département des Landes, soit près de 115 000 lits marchands répartis principalement sur deux pôles attractifs : l'agglomération dacquoise tirée par le thermalisme et le littoral, ainsi que dans une moindre mesure sur l'espace intérieur. L'offre en matière d'hébergement, d'activité et de service est conséquente et diversifiée sur l'ensemble de ce territoire du Sud Landes. Depuis plusieurs années, une démarche axée sur le tourisme durable est initiée

collectivement auprès des professionnels du tourisme à Landes Océanes. Elle s'inscrit dans le cadre intercommunalités. Ce réseau regroupe en 2023 plus de dans la charte écoresponsable animée localement par les offices de tourisme.

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Article 3 : Les priorités stratégiques du tourisme pour les territoires du Pays Adour Landes Océanes issues de l'auto-diagnostic environnemental pour un tourisme durable

Quatre axes stratégiques partagés constituent la feuille de route collective des territoires composant le Pays Adour Landes Océanes :

- **Axe 1 Favoriser la transversalité, le partage de l'information et des données entre acteurs, structures et services**

L'objectif de cet axe est d'encourager et de soutenir, via de l'animation locale ou le recours à de l'ingénierie spécialisée externe, des opérations, notamment expérimentales, de partage et de mutualisation de process, de données ou d'outils, permettant de faciliter la transversalité et l'engagement collectif de démarches écoresponsables. Etant transversal, il constitue le socle des orientations suivantes.

- **Axe 2 Développer la cohérence de l'offre de services à destination des clientèles, des usagers et des habitants par un accompagnement aux changements**

L'enjeu de cet axe est de repenser l'offre d'information et de services des usagers, des habitants, des visiteurs et des touristes dans une logique d'innovation et d'écoresponsabilité, notamment pour les espaces d'accueil et la mobilité en respectant les principes d'équilibre territorial.

- **Axe 3 Consolider la stratégie écoresponsable et l'intégration de la RSOE**

Les premières actions porteront sur :

- La poursuite de l'animation de la charte écoresponsable du territoire ;
- La montée en compétence des référents tourisme des Offices de Tourisme ;
- Le développement de partenariats avec les acteurs de l'écoresponsabilité (syndicat des déchets, ADEME, CPIE...) ;
- La création de nouveaux services en lien avec la RSE/QVT ;
- Le développement des circuits courts ;
- L'amélioration des conditions d'emploi des personnels saisonniers ;
- La mobilisation et la sensibilisation des habitants sur les thématiques de l'écoresponsabilité...

- **Axe 4 Accompagner la transition numérique responsable par une stratégie et des outils adaptés**

Cet axe, transversal, vise à mieux appréhender l'open data en vue d'un meilleur partage de la donnée, de l'information au service de tous les

usagers mais aussi de réfléchir à l'actualisation de
dans une logique de sobriété.

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



ARTICLE 4 : les modalités de mise en œuvre des actions

Les territoires du Pays Adour Landes Océanes s'engagent à mettre en œuvre les priorités stratégiques retenues à l'article 3, et à s'appuyer, en tant que de besoin, sur les outils et les partenaires de la Région Nouvelle-Aquitaine, notamment :

- La feuille de route régionale du tourisme durable,
- La Mission des Offices de Tourisme de la Région Nouvelle-Aquitaine (MONA), pour son expertise des organismes de tourisme, de la gestion et l'évolution des métiers et compétences,
- La participation à la gestion de l'observation touristique en lien avec la base de données régionale pilotée par le Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine, en coordination avec les agences départementales de tourisme,
- Le plan marketing du Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine et outils associés...

Dans le cadre d'un suivi annuel, la Région, en coanimation et avec l'expertise la MONA, s'engage à :

- Examiner les projets issus du programme d'actions annuel du territoire ;
- Apporter conseil et expertise ;
- Et assurer la coordination régionale du dispositif.

L'engagement financier s'effectuera en fonction de l'éligibilité du projet, des disponibilités financières et d'une approbation par la commission permanente de la Région.

ARTICLE 5 : Principes généraux d'intervention, encadrement européen

Les interventions mises en œuvre au titre de la présente Convention sont conformes aux régimes d'aides exemptés.

Il pourra être fait recours à l'aide de minimis (règlement (UE) 2023/2381 de la Commission du 13 décembre 2023) pour certains types de projets. Le montant brut total des aides de minimis octroyées à une même entreprise ne peut excéder 300 000 euros sur une période de trois années précédentes. Ces aides de minimis ne peuvent pas être cumulées avec des aides d'Etat pour les mêmes dépenses admissibles.

Concernant les aides en faveur des collectivités, le montant des aides publiques extérieures au maître d'ouvrage tiendra compte du dispositif hors aides d'Etat.

ARTICLE 6 : Durée de la Convention de partenariat

La durée de validité de la présente convention de partenariat est fixée à 3 ans à compter de la validation de la candidature en commission permanente.

ARTICLE 7 : Modifications / Résiliation de la Convention

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



La présente convention de partenariat pourra être prorogée ou modifiée par voie d'avenant :

- à la fin des trois années de contractualisation, un bilan global sera élaboré afin d'étudier les possibilités de prolongation du dispositif pour deux années supplémentaires. La Région sera seule décisionnaire de cette prorogation,
- par l'adjonction d'un nouvel EPCI souhaitant se joindre aux conditions de l'appel à projet et à la stratégie partagée des territoires conventionnés,
- à la demande motivée de tout ou partie des signataires de la Convention,
- par la modification substantielle des règlements d'intervention de la Région.

Dans le cas particulier où un EPCI souhaiterait se retirer du territoire constitué, un courrier officiel exposant les motifs précis du retrait, devra être signé par son Président et transmis auprès de chaque signataire de la Convention.

La résiliation de la convention peut être demandée par l'unanimité des collectivités signataires, après avoir exposé les motifs précis du retrait.

ARTICLE 8 : Litiges

En cas de difficulté quelconque liée à la conclusion ou à l'exécution de la présente convention, quelque que soit la cause ou l'objet, il est expressément convenu, et avant tout recours contentieux, que les parties procèdent par voie de règlement amiable.

Pour ce faire, la partie la plus diligente saisit l'autre par un courrier adressé en recommandé avec accusé de réception, sans délai et sans condition préalable, afin d'entamer des négociations aux fins de résoudre tout différend.

A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté par la partie la plus diligente devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

ARTICLE 9 : Exemplaires originaux

La présente convention est établie en six exemplaires originaux, un exemplaire étant destiné à chaque signataire.

Fait à

le

Le Président du Conseil Régional de
Nouvelle-Aquitaine

Le Président de la Communauté de
Communes Maremne Adour Côte Sud

Alain ROUSSET

Pierre FROUSTEY

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



La Présidente de la Communauté de
Communes du Seignanx

Isabelle DUFAU

Le Président de la Communauté de
Communes du Pays d'Orthe et
d'Arrigans

Jean-Marc LESCOUTE

Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax

Julien DUBOIS

La Présidente du PETR Pays Adour
Landes Océanes

Frédérique CHARPENEL



ANNEXE 2

PROGRAMME D'ACTIONS AUX CHANGEMENTS POUR UN TOURISME ECORESPONSABLE

Axe 1: Favoriser la transversalité, le partage de l'information et des données entre acteurs, structures et services	Axe 2 : Développer la cohérence de l'offre de services à destination des clientèles, des usagers et des habitants par un accompagnement aux changements	Axe 3 : Consolider la stratégie écoresponsable et l'intégration de la RSOE	Axe 4 : Accompagner la transition numérique responsable par une stratégie et des outils adaptés
1.1 Simplifier la gouvernance au service du projet formalisé PACTE inscrit dans ACTT	2.1 Accentuer le repositionnement touristique des territoires en matière d'écoresponsabilité	3.1 Consolider le réseau et l'animation territoriale en matière d'écoresponsabilité	4.1 Mieux appréhender l'open data sur le territoire
1.2 Favoriser la transmission de l'information entre PETR, EPCI et OTI (méthodologie-outil)	2.2 Accompagner l'innovation des espaces d'accueil touristique	3.2 Favoriser la montée en compétence sur l'écoresponsabilité et la RSOE	4.2 Professionnaliser les acteurs sur l'open data – OSM
1.3 Mieux identifier les besoins face aux problématiques communes et remédier aux logiques de court terme et de spécialisation des sujets (études)	2.3 Accompagner des offres innovantes en matière d'écoresponsabilité	3.3 Consolider les pratiques écoresponsables	4.3 Favoriser la mise en place d'outils et d'équipements numériques responsables
1.4 Mieux maîtriser, qualifier et partager la donnée en open data au service de problématiques communes (cartographie commune)	2.4 Développer des services et offres innovants en matière de mobilité durable	3.4 Améliorer les conditions d'emploi des personnels saisonniers	
		3.5 Mobiliser les habitants sur les sujets de l'écoresponsabilité	

Charte d'engagement écoresponsable



Année 2023

Office de Tourisme

Tel :

Site web :

Adresse mail :

Charte d'engagement écoresponsable 2023

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



De la démarche à la charte

Le développement durable apparaît aujourd'hui comme un impératif. Mettre en adéquation notre image nature, nos pratiques et savoir-faire, notre offre touristique est un objectif que nous poursuivons collectivement depuis quelques années, conscients et soucieux de notre environnement et de notre cadre de vie.

Sur la base d'une première expérience écotourisme initiée sur la Communauté de communes du Seignanx en 2008, le Pays Adour Landes Océanes en partenariat avec les intercommunalités, les offices de tourisme et des prestataires touristiques, s'est donné pour objectif de diffuser ces enjeux, partager ces objectifs et coconstruire cette démarche. C'est ainsi que la Charte tourisme durable, après des journées d'échanges, de formation et d'accompagnement avec des professionnels du tourisme, de l'environnement et des collectivités, a vu le jour en 2012.

Cette charte s'adresse à tous les acteurs touristiques qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les espaces naturels et le cadre de vie local. Elle participe d'un réseau d'acteurs souhaitant s'engager collectivement et de concert pour coconstruire et accompagner cette dynamique du tourisme durable sur le territoire.

De la charte à la candidature

Dans un souci de simplification, ce document, mettant en avant la charte tourisme durable, a une quintuple vocation.

Il permet, par un système de cases à cocher :

-  La mise en avant des critères de la charte
-  L'autodiagnostic des structures quant à ces critères
-  Le diagnostic partagé lors de la visite sur place accompagné du référent du territoire à minima
-  La candidature à la charte qui sera analysée par le Comité technique
-  La signature par les parties prenantes d'un seul et même document d'engagement.

Pour candidater à cette charte et s'engager dans cette démarche, plusieurs étapes peuvent être mises en avant :

-  Mise en relation et explication par le référent local, l'office de tourisme, de la démarche
-  Autodiagnostic du candidat potentiel via ce document
-  Visite et diagnostic sur place par le référent local à minima et le coordinateur
-  Montage du dossier entre le candidat et le référent
-  Présentation de la candidature en Groupe projet puis en Comité technique pour validation
-  Retour auprès du candidat et signature par les trois parties prenantes de ce document dans le cadre de la validation
-  Mise à disposition des outils de sensibilisation et de communication par le référent local.

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



ENGAGEMENTS DES PRESTATAIRES

Cette charte s'adresse aux acteurs touristiques qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les espaces naturels et le cadre de vie local.

Elle a pour objet de permettre à chacun d'être sensibilisé et accompagné dans cette démarche afin d'inscrire le développement durable dans sa pratique professionnelle.

Cette charte est animée par un référent local, l'office de tourisme, qui assure le relais de l'information sur la démarche tourisme durable, le suivi et la communication, en lien avec l'intercommunalité et le Pays Adour Landes Océanes. **Elle fera l'objet d'une évaluation tous les 3 ans, avec un suivi annuel auprès du prestataire engagé.**

En signant cette charte, le prestataire s'engage à :



Respecter les critères de la charte listés ci-après,



Transmettre la preuve des engagements au référent local,



Participer à la promotion d'un tourisme durable sur le territoire : utiliser les outils de communication proposés, intégrer son engagement dans sa communication interne et externe,



Faire partie d'un réseau et partager son expérience : participer aux rencontres et actions d'information, de sensibilisation ou formations liées au Tourisme Durable.

CONTREPARTIE DES PARTENAIRES

Les Offices de Tourisme, les intercommunalités et le Pays Adour Landes Océanes, s'engagent conjointement à contribuer au développement d'un tourisme durable.

Le PETR Pays Adour Landes Océanes s'engage à :



Coordonner et accompagner la démarche en lien avec les référents locaux et les partenaires



Animer un réseau d'échanges au travers du Groupe Projet « Tourisme Durable »



Fournir une attestation de diagnostic éco-responsable sur la base de ce document



Fournir un kit de sensibilisation et de communication permettant d'afficher son engagement ou d'être accompagné : logo, site internet, rencontres, ateliers, formations...



Recenser les actions menées par les partenaires



Réaliser un bilan annuel de la démarche et proposer des améliorations éventuelles.

En lien avec les partenaires, l'Office de tourisme s'engage à être le référent local de la démarche, et propose les services suivants aux signataires :



Assurer le suivi et l'accompagnement des prestataires engagés



Mettre à disposition des outils pratiques de mise en œuvre de la charte (ex : kit écoresponsable, fiches pratiques...)



Mettre à disposition les outils de sensibilisation et de communication (logo « Tourisme Durable », affiche...)



Communiquer sur la démarche pour donner de la visibilité aux acteurs engagés.

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



SIGNATURE DES PARTENAIRES

Coordonnées du coordinateur

Pays Adour Landes Océanes - PETR

A Saint Geours de Maremne

Tel : 05 58 57 41 40

Courriel de la personne en charge du suivi : tourisme@pays-alo.fr

Coordonnées du référent

Office de Tourisme / Intercommunalité :

Ville / Territoire communautaire :

Tel :

Courriel :

Coordonnées du signataire

Raison sociale (professionnels) :

Nom :

Prénom :

Ville :

Tel :

Courriel :

Fait à :

Le :

Pour le coordinateur

Le Pays Adour Landes Océanes – PETR

La Présidente

Pour le référent local

L'Office de tourisme ou l'EPCI

Le Président / le responsable

Pour le prestataire,

Le gérant / le responsable

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



LES CRITÈRES : Les signataires s'engagent à

✓ Acheter éco-responsable et local

- 1/ Favoriser des prestataires et des fournisseurs écoresponsables et/ou locaux
- 2/ Préférer des produits éco-labellisés ou alternatifs moins nocifs pour l'environnement
- 3/ Nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires

✓ Réduire la consommation d'énergie

- 4/ Acheter ou remplacer les équipements électriques par des appareils de classe A ou des équipements de basse consommation
- 5/ Opter pour une utilisation raisonnée des appareils électriques
- 6/ Favoriser le recours aux énergies renouvelables

✓ Favoriser la biodiversité

- 7/ Limiter l'entretien des espaces verts, et si nécessaire utiliser des produits écolabellisés ou des traitements alternatifs, sans pesticide
- 8/ Utiliser des espèces végétales locales pour les futures plantations, et/ou mettre en place des outils pour favoriser la biodiversité

✓ Préserver la ressource en eau

- 9/ Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels, et en limitant au strict nécessaire les produits dangereux
- 10/ Réduire la consommation d'eau et installer des économiseurs d'eau adaptés aux usages avec réducteurs de débit (<8litres / minute) pour la robinetterie

✓ Diminuer la production de déchets

- 11/ Installer ou indiquer un tri sélectif des déchets facilement accessible y compris des déchets dangereux
- 12/ Préférer des produits limitant la production de déchets et/ou facilement recyclables

✓ Limiter la pollution numérique

- 13/ Optimiser la gestion des courriers électroniques
- 14/ Optimiser la gestion des données numériques

✓ Sensibiliser à cette démarche

- 15/ Informer la clientèle, le personnel et les partenaires de la démarche tourisme durable
- 16/ Valoriser le réseau des acteurs chartés tourisme durable auprès de la clientèle et des acteurs locaux
- 17/ Transmettre son savoir et/ou mettre à disposition de la documentation sur l'offre nature locale auprès des clients
- 18/ Favoriser les rencontres et la concertation
- 19/ Faciliter l'accès au séjour et à l'offre pour tous

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



✓ Initier des actions solidaires

20/ Apporter son soutien à des projets locaux d'utilité sociale et/ou d'intérêt collectif

21/ Avoir mis en place des actions solidaires pour soutenir certains publics

✓ Garantir la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel

22/ Être exemplaire dans la mise en place du protocole sanitaire au sein de l'établissement en fonction de la réglementation gouvernementale en vigueur et sensibiliser la clientèle

✓ Améliorer la qualité de vie au sein de la structure / Amorcer une démarche RSE ?

23/ Bénéficier d'un cadre de fonctionnement et le respecter

24/ Favoriser l'implication et la montée en compétences des personnels

25/ Respecter et mettre en œuvre des principes d'égalité et d'équité

26/ S'engager et piloter la démarche tourisme durable

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



DIAGNOSTIC de votre activité

Les critères de la charte tourisme durable sont déclinés ci-après par actions et propositions de pratiques. Ce document, une fois complété, permet ainsi **de bénéficier d'un état des lieux de votre activité par rapport aux engagements de la charte, à un instant donné**. Il peut ainsi être utilisé pour un autodiagnostic, un diagnostic réalisé sur place et partagé, et ainsi comme dossier de candidature à la charte. Il permettra également d'avoir un suivi de cette démarche dans son ensemble, dans le cadre d'un échange annuel.

Merci de compléter ce formulaire, de cocher les cases pour lesquelles les critères sont réalisés et d'apporter vos précisions complémentaires.

✓ Informations générales :

Date (jour/mois/année) du diagnostic : / / 2022

Nom de la structure :

Préciser le secteur d'activités (hébergement, activité de loisirs, restaurant...) :

Nom du propriétaire ou du gérant :

Adresse de la structure concernée :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Référent de la structure en charge de ce dossier :

Téléphone du référent (si différent) :

Courriel du référent :

Nombre de salariés dans la structure (hors saison/haute saison) :

Si vous êtes un hébergement, nombre de lits :

Nombre de nuitées ou de visites sur une année (préciser par exemple l'année) :

Le taux de fréquentation de votre activité est suivi au (quotidien, toutes les semaines, mensuellement, annuellement... et selon les saisons) :

Votre structure est-elle déjà engagée dans une démarche de labellisation ? Merci de préciser laquelle.

.....

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



✓ Acheter éco-responsable et local

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
1	Favoriser des prestataires et des fournisseurs écoresponsables et/ou locaux		
	A - Prestataires locaux situés sur le territoire des Landes : commerçants, artisans (boulangerie, boucherie), producteurs (bienvenue à la ferme, accueil paysan, visite d'exploitations agricoles, vente directe, possibilité de vendre les produits des agriculteurs dans les hébergements), ostréiculteurs, pêcheurs, fabricants de produits non alimentaires de façon artisanale, prestataires de loisirs... Mise en avant des commerces, producteurs locaux et des activités s'exerçant dans le milieu naturel ou de façon artisanale.	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Prestataires répondant à une démarche écoresponsable (ex : écolabel européen...) ou offrant des produits faisant l'objet d'un label (Bio, commerce équitable...).	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Prestataires insistant sur leur ancrage dans le circuit court ou de proximité (explication de la provenance de leurs matières premières, mise en avant des exploitations et du savoir-faire local, des légumes et fruits de saison...). Pour aller plus loin : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/calendrier-fruits-legumes-de-saison.pdf	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
2	Préférer des produits écolabellisés ou alternatifs moins nocifs pour l'environnement		
	A - Produits d'entretien tels que les savons, produits vaisselle, nettoyants surfaces, WC, vitres.... (Ex : produit naturel, produit fabriqué maison, produit écolabellisé...). Pour aller plus loin : http://raffa.grandmenage.info/public/pdf/version-ecran-prud.pdf	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Produits papier, carton : Papier, enveloppes, chemises... en papier recyclé (NF environnement) ou PEFC...	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Equipement informatique labellisé « Energy Star », matériel informatique reconditionné...	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
3	Nouer des relations durables et équilibrées avec ses partenaires		
	A – Relations partenariales et/ou contractuelles durables et équilibrées (dans une logique d'équité, de pérennité, de stabilité, de fidélité...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	Autres à préciser / Pour revoir cette notion de « consommer responsable » : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-consommer-responsable.pdf		
		☐ Conforme ☐ En cours	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



✓ Réquière la consommation d'énergie

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
4	Acheter ou remplacer les équipements électriques par des appareils de classe A ou des équipements de basse consommation		
	A - Remplacement des équipements électriques en panne par des appareils de classe A minimum	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Remplacement des ampoules usagées par des LED. Pour aller plus loin : https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/decoration/comment-choisir-ampoules	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
5	Opter pour une utilisation raisonnée des appareils électriques		
	A - Extinction des appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés (ne pas mettre en veille)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Programmation d'un seuil à ne pas dépasser (climatisation, température de l'eau pour les douches des hébergements, pour la piscine...) ou via des détecteurs de présence	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Eclairage extérieur limité la nuit (possibilité d'éclairage automatique pour optimiser l'utilisation et dans le respect de la faune et flore) ou via des détecteurs de présence	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
6	Favoriser le recours aux énergies renouvelables		
	A – Installation d'équipements pour des énergies renouvelables	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B – Développement de relations partenariales et/ou contractuelles pour le recours à des énergies renouvelables	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	Autres à préciser / Pour aller plus loin : https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie/20-solutions-reduire-consommation-deelectricite ; https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-reduire-facture-electricite.pdf		
		☐ Conforme ☐ En cours	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



✓ Favoriser la biodiversité

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
7	Limitier l'entretien des espaces verts, et si nécessaire utiliser des produits écolabellisés ou des traitements alternatifs, sans pesticide.		
	A - Paillage des massifs, désherbage manuel ou thermique	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Utilisation d'engrais naturels, connaissance et respect de la liste des produits	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Mise en place d'un carré de biodiversité (gestion différenciée des espaces verts)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	D - Utilisation dans la mesure du possible du compost issu des biodéchets	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
8	Utiliser des espèces végétales locales pour les futures plantations, et/ou mettre en place des outils pour favoriser la biodiversité (dans les exemples : espaces diversifiés, installation d'abris pour la faune...)		
	A - Espèces végétales locales, espaces diversifiés, prairie fleurie	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Ne pas planter d'espèces invasives (la liste est accessible via ce lien en page 20 à 26 puis 41 à 48 : https://obv-na.fr/ofsa/ressources/5_ref_eee/liste_des_eee_aquitaine.pdf)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Installation d'abris pour la faune	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	Autres à préciser / Pour aller plus loin : https://www.jardiner-autrement.fr/ ; https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-moins-produits-toxiques.pdf		
		☐ Conforme ☐ En cours	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

✓ Préserver la ressource en eau

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
9	Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels et en limitant au strict nécessaire les produits dangereux.		
	A - Sensibilisation des équipes et des clients (affichage, livret accueil, autocollants...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
10	Réduire la consommation d'eau et installer des économiseurs d'eau adaptés aux usages avec réducteurs de débit (<8 litres / minute) pour la robinetterie.		
	A - Installation de mousseurs aux robinets (<8 litres/mn)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Installation d'un réducteur d'eau (WC)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Installation d'un récupérateur d'eau extérieur	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	D - Arrosage goutte à goutte, arrosage raisonné, possible utilisation de l'eau de pluie	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	Autres à préciser / Pour aller plus loin : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf ; https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/1805-moins-de-produits-toxiques-9791029709272.html https://www.cieau.com/connaitre-leau/la-pollution-de-leau/pollution-ressource-eau-comment-reduire/ https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/protection-de-la-ressource-en-eau-utilisee-pour-la-production-d-eau-potable https://www.sydec40.fr/Nos-competences/Espace-eau-et-assainissement		
		☐ Conforme ☐ En cours	

✓ Diminuer la production de déchets

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
11	Installer ou indiquer un tri sélectif des déchets facilement accessible y compris des déchets dangereux		
	A - Le papier, le verre, le plastique, le carton... sont triés.	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Installation de poubelles de tri (papier, carton, verre...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Installation d'un composteur et/ou mise en place d'une collecte séparée pour les biodéchets. Pour aller plus loin, consulter : https://ademe.typepad.fr/files/guide_ademe_compostage_domestique.pdf	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	D - Dépôt des produits dangereux (encres, piles, électroniques...) en déchetterie. Pour aller plus loin : https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204406	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



12	Préférer des produits limitant la production de déchets et/ou facilement recyclables	
A - Utilisation de piles rechargeables	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
B - Utilisation de panier ou cabas (pas de sac plastique)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
C - Utilisation de carafes et verres non jetables (en verre...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
Autres à préciser / Pour aller plus loin, consulter le guide : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-que-faire-dechets.pdf		
	☐ Conforme ☐ En cours	

✓ Limiter la pollution numérique

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
13	Optimiser la gestion des courriers électroniques		
A - Nettoyage régulier des boîtes mails au sein de la structure (supprimer les mails inutiles, les spams, vider votre corbeille numérique...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable		
B - Désabonnement des newsletters non lues	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable		
14	Optimiser la gestion des données numériques		
A - Utilisation de moteur de recherche de manière plus responsable (moteurs de recherche libres, recherche web avec des mots clefs précis dans une logique du plus court chemin...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable		
B - Utilisation du cloud de manière modérée (ex : trier et stocker le nécessaire, stocker plutôt sur disque dur externe ou ordinateur...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable		
Autres à préciser / Pour aller plus loin : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf			
	☐ Conforme ☐ En cours		

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



✓ Sensibiliser à cette démarche

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
15	Informez la clientèle, le personnel et les partenaires de la démarche tourisme durable		
	A - Diffusion et mise à disposition de documents sur la démarche tourisme durable et sur les écogestes (charte, kit communication...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Information sur les actions engagées en faveur du tourisme durable sur le site internet et/ou le réseau social de la structure	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Information sur les transports en commun, loueurs de vélos, pistes cyclables à proximité (voire propositions de circuits possibles) en vue de favoriser les mobilités douces pour accéder à l'offre et durant le séjour.	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	D - Possibilité d'affichage des résultats en termes de mesure quant aux engagements durables de la structure (ex : Pourcentage d'économie d'eau ou d'énergie, pourcentage en moins de déchets... sur des supports de type site internet, livret, affiche, ...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	E - Désigner un référent de la démarche au sein de votre structure. Pour aller plus loin : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
16	Valoriser le réseau des acteurs chartés tourisme durable auprès des clientèles et acteurs locaux		
	A - Information et liens sur les acteurs et structures engagés dans la démarche tourisme durable (lien sur les sites internet, documentation à disposition sur les structures engagées, ...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B – Participation aux actions de valorisation des partenaires (ex : offices de tourisme, pays...) pour mettre en avant la démarche et le réseau	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
17	Transmettre votre savoir et/ou mettre à disposition de la documentation sur l'offre nature locale auprès des clients		
	A - Information sur l'environnement local (faune, flore, milieux naturels), l'offre nature de proximité (sentiers de randonnées, pistes cyclables, sites, réserves naturelles...), l'offre culturelle et locale (artisanat, manifestations locales...) ; mise à disposition d'ouvrages, livres, magazines « nature » et/ou « écoresponsable » et/ou « locaux »	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Liens vers les sites dédiés (ex : vers www.ecotourisme-pays-alo.com , vers une page de l'office de tourisme, d'un partenaire spécialisé...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C – Développement de l'expérience client en mettant en avant le patrimoine local (ex : pour les services de restauration, proposition de spécialités, recettes locales, produits identitaires, panier pique-nique local...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024



ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE

18	Favoriser les rencontres et la concertation	
A – Concertation avec les acteurs locaux et les parties prenantes du territoire pour favoriser l'acceptation de l'activité touristique par les habitants (flux, diversification des activités...) et éviter les nuisances ou conflits (ex : portes ouvertes, partenariat, actions communes...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
B – Limitation de la taille du groupe lors de visites-activités-sorties pour favoriser la rencontre entre acteurs (visiteurs-habitants-acteurs économiques ou touristiques...) et préserver les sites naturels (impacts des flux denses).	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
C – Proposer et valoriser des animations sur la thématique à destination d'un jeune public (sensibilisation, ateliers proposés aux enfants et/ou familles, visites guidées sur le terrain, possibilité de kit pédagogique ou de communication pour les enfants - dessins, affiches, jeux, cartes ludiques, matériels adaptés ...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
19	Faciliter l'accès au séjour et à l'offre pour tous	
A – Faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel et/ou mental	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
B – Faciliter l'accès au plus grand nombre par une ou des actions spécifiques (grille tarifaire adaptée, partenariat avec des associations, chèques vacances acceptés...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
C – Accès facilité pour les habitants du territoire à l'offre	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	Autres à préciser	
	☐ Conforme ☐ En cours	

✓ **Initier des actions solidaires**

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
20	Apporter son soutien à des projets locaux d'utilité sociale et/ou d'intérêt collectif		
A - Dons, engagement, participation à des missions solidaires sur la base du volontariat	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable		
B – Soutien financier ou matériel ou humain sur des projets locaux d'intérêt collectif ou d'utilité sociale (ex : préservation du patrimoine, nettoyage des plages...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable		
21	Avoir mis en place des actions solidaires pour soutenir certains publics		
A - Hébergement du personnel soignant ou social, mise en place d'actions d'entraide et de solidarité dans la structure auprès d'un public	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable		
B - Mise en place d'une action à destination de salariés saisonniers	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable		
	Autres à préciser		
	☐ Conforme ☐ En cours		

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

✓ Garantir la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
22	Être exemplaire dans la mise en place du protocole sanitaire au sein de l'établissement en fonction de la réglementation gouvernementale en vigueur et sensibiliser la clientèle		
	A - Prise de connaissance des recommandations, mise en œuvre et affichage	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B - Informer la clientèle des recommandations et mesures prises par l'établissement	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C - Assurer l'approvisionnement continu en matériel sanitaire (gel hydroalcoolique, masques, gants, etc....)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	Autres à préciser		
		☐ Conforme ☐ En cours	

✓ Améliorer la qualité de vie au sein de la structure (Amorcer une démarche RSE)

N°	Critères et sous-critères	Position actuelle	Remarques
23	Bénéficier d'un cadre de fonctionnement et le respecter		
	A – Mise à disposition et connaissance du cadre de fonctionnement de la structure (ex : statuts pour les entreprises ou associations, document relatif au fonctionnement, règlement intérieur, document cadre...)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B – Respect et mise en œuvre de ce fonctionnement en interne	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
24	Favoriser l'implication et la montée en compétences des personnels		
	A – Proposer un plan de formation ou des actions de sensibilisation, d'accompagnement et de formation en matière de tourisme durable auprès des personnels	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	B – Mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
	C – Proposer des actions et des outils permettant l'engagement et l'implication des personnels dans le développement de cette stratégie au sein de la structure	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
25	Respecter et mettre en œuvre des principes d'égalité et d'équité		
	A – Respect des principes d'égalité et d'équité salariales entre les femmes et les hommes au sein de la structure ; Mise en œuvre d'actions de lutte contre les discriminations et l'ensemble des formes de harcèlement ; Proposition de conditions de travail favorables, au-delà des prérequis minimaux imposés par le droit du travail...	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024



ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE

26	S'engager et Piloter la démarche tourisme durable	
A – Réalisation d'un diagnostic, définition et mise en œuvre des actions en la matière	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
B – Mise à disposition de ressources spécifiques sur cette démarche	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
C – Mesure et évaluation de sa démarche et ses actions en matière de tourisme durable (indicateurs de mesure mis en place sur le durable)	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
D – Mesure et évaluation de la satisfaction clients quant à l'offre et à la démarche engagée en matière de tourisme durable	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
E – Limitation, réduction ou compensation de ses émissions de gaz à effet de serre par différentes actions de cette charte	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
F – Connaissance au sein de la structure de son empreinte écologique et amorce d'une réflexion pour la compenser	☐ Conforme ☐ En cours ☐ Non conforme ☐ Non applicable	
Autres à préciser / Pour aller plus loin :		
	☐ Conforme ☐ En cours	

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Charte d'engagement écoresponsable 2023

✓ Actions complémentaires

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer ci-dessous les actions complémentaires que vous avez initié, mises en place ou réalisées dans le cadre de votre démarche durable et ne correspondant pas aux critères mentionnés en amont. Elles pourront apporter une valeur ajoutée à votre candidature mais aussi au réseau des structures engagées.

✓ Remarques

Si les rubriques en supra ne vous ont pas permis d'indiquer certains éléments, vous pouvez mentionner ci-dessous toutes remarques particulières concernant vos engagements dans le cadre de la démarche tourisme durable.

--	--

Cases à cocher	Nombre total
Nombre total de critères :	26
Nombre total de sous-critères :	72
Nombre de critères applicables pour la structure :	
Cases cochées par la structure lors de ce diagnostic :	
☐ Conforme	
☐ En cours	
☐ Non conforme	
☐ Non applicable	
Projet et/ou action complémentaires précisés :	
Taux de conformité :	

Remarque : Il est préconisé pour devenir charté tourisme durable de bénéficier d'un taux de conformité de 70% sur les critères et sous-critères applicables.

L'Office de Tourisme est votre référent local.

La démarche Tourisme Durable est menée de manière partenariale entre Offices de tourisme, intercommunalités, Pays Adour Landes Océanes ainsi que les prestataires touristiques intéressés.

Concernant les consommations, nous préconisons de définir, selon la taille de votre structure et en fonction de votre stratégie, un ou deux objectifs à suivre plus précisément soit 1 ou 2 indicateurs proposés dans le tableau ci-dessous sur une à plusieurs années. Des propositions d'unités sont suggérées qu'il conviendra de personnaliser (*).

[illegible]

CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET REGIONAL

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques



GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



pays d'**ORTHE**
et **ARRIGANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le Seignanx
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole pour
le Développement rural.
L'Europe investit dans les
zones rurales.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Méthodologie d'élaboration de cette candidature



Une méthodologie basée sur la concertation et l'implication des EPCI

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Cette stratégie locale en matière d'écoresponsabilité a été élaborée de manière concertée avec l'implication des EPCI membres du PETR – Pays Adour Landes Océanes et des Offices de Tourisme Intercommunaux.

Elle s'est appuyée sur :

- **Les travaux de concertation initiés par le PETR dans le cadre de l'élaboration de la stratégie territoriale, du contrat de cohésion et de dynamisation, et de la candidature aux fonds européens – volet local** (séminaire des élus, concertation des membres du conseil de développement via des ateliers des solutions, comité de pilotage et comité technique dans ce cadre...),
- **Les travaux menés dans le cadre de la stratégie touristique formalisée dans le cadre du dispositif NOTT** (bilan collectif sur le programme d'actions pluriannuel, réunions du comité technique et des groupes de travail thématiques dont le tourisme durable avec des représentants des structures touristiques engagées dans la charte d'engagement écoresponsable...),
- **Les travaux en cours dans le cadre du Projet de structure du PETR – Pays Adour Landes Océanes** avec des expérimentations amorcées sur la gouvernance, mais également sur des problématiques partagées telles que la mobilité et le tourisme,
- **Les collaborations initiées avec des collectivités partenaires** dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets (SITCOM Côte Sud des Landes, Landes Attractivité, PNR Landes de Gascogne...).

Ont ainsi été concertés : les EPCI membres du PETR-Pays ALO, les Offices de Tourisme, les socioprofessionnels du tourisme engagés dans la charte écoresponsable, les différents représentants des filières et structures du territoire, les partenaires du PETR...

De plus, le Comité technique territorial du PETR associant les Directeurs Généraux des EPCI membres a défini en mars 2023 les orientations en matière de tourisme et initié un Groupe de travail tourisme composé des techniciens de leurs choix afin de partager leurs problématiques et de définir des pistes d'actions communes. C'est dans ce cadre qu'a été finalisé ce projet de candidature délibéré à deux reprises dans le cadre du Conseil Syndical du PETR – Pays Adour Landes Océanes.

Ainsi, cette candidature, répond aux besoins du territoire et de leurs acteurs, tout en s'inscrivant dans les orientations de la Région Nouvelle-Aquitaine et dans la continuité de la stratégie à l'échelle du Pays Adour Landes Océanes.



Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Contexte 2023

Pays Adour Landes Océanes



GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



pays d'**ORTHE**
et **ARRIGANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le Seignanx
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole pour
le Développement Rural
L'Europe investit dans les
zones rurales.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

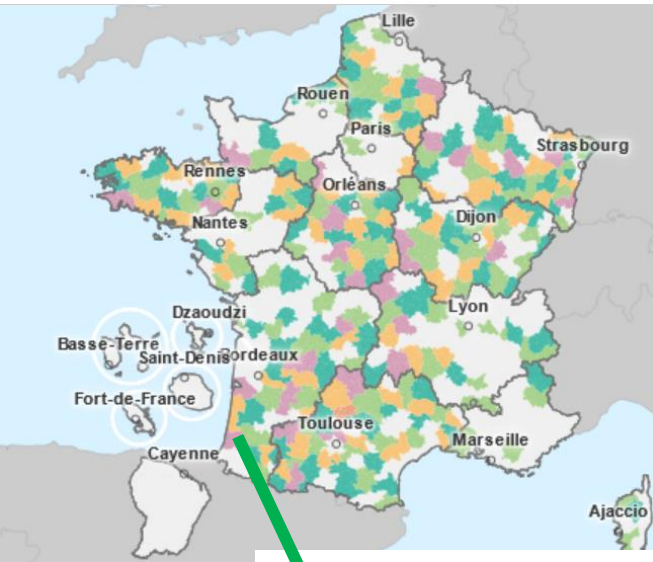
Le Pays Adour Landes Océanes

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



4 intercommunalités

Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud
Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Communauté de Communes du Seignanx
Communauté d'Agglomération du Grand Dax
75 communes

Le PETR - Pays ALO, un outil collaboratif, une structure de coopération et de projets au service du territoire sur un espace privilégié « Bassin de vie »

« Le Pays des Eaux mêlées »
3 espaces : littoral – intérieur - thermal

Un Projet de structure en cours afin de mieux axer les missions du PETR - Pays ALO au service de la nouvelle stratégie territoriale, pour le compte et en partenariat des EPCI membres

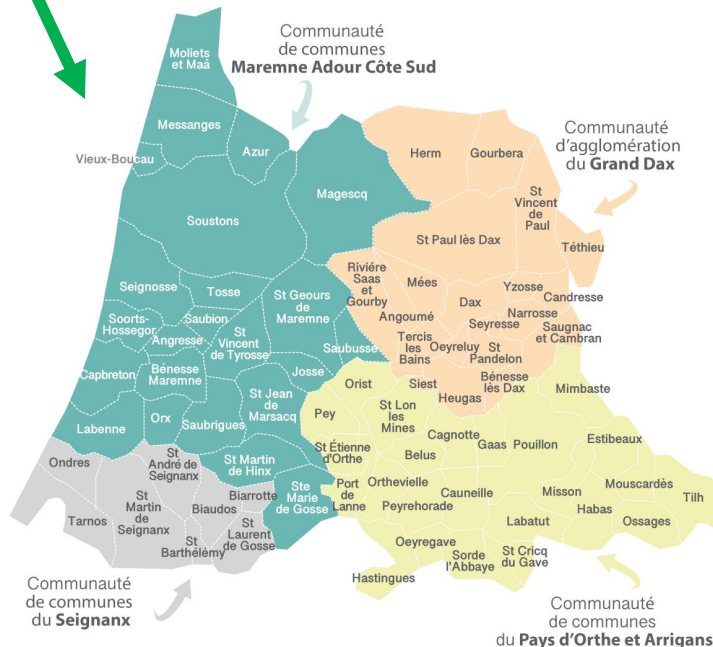
Chiffres clés

Superficie : 1 489 km²

16% du territoire du département des Landes

42% de la population du département
180 000 habitants

Une stratégie territoriale « Un territoire aux multiples richesses à accompagner dans ses transitions vers des modèles de développement durables »



LA NOUVELLE STRATEGIE TERRITORIALE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

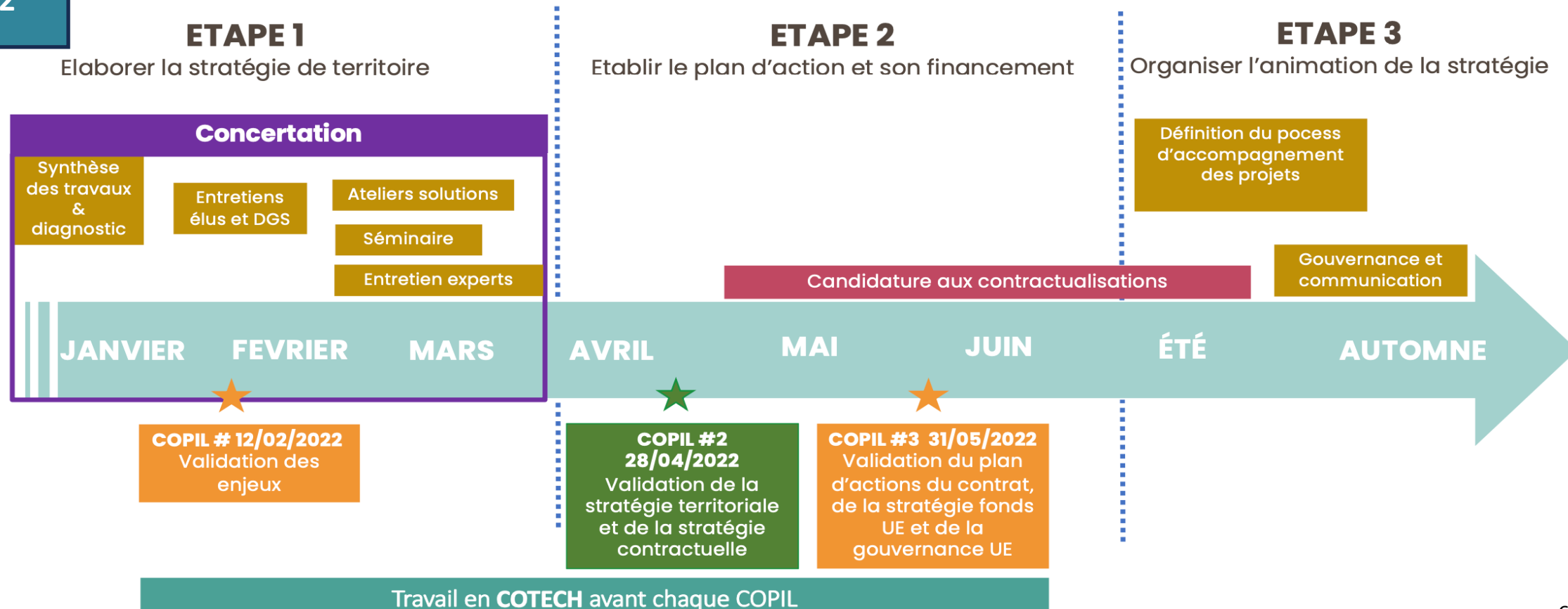
ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



2022 : Définition de la stratégie territoriale à l'échelle du Pays ALO puis réalisation des candidatures aux dispositifs de contractualisation (fonds UE – Contrat régional).

Déclinaison du « tourisme » dans la stratégie territoriale et dans les différentes candidatures en cohérence avec les orientations des dispositifs contractuels mobilisés par le PETR – Pays Adour Landes Océanes.

Année 2022



LA STRATEGIE TERRITORIALE



• Enjeux validés pour le territoire :

- Développer la **résilience du territoire**, favoriser l'autonomie et s'adapter aux changements climatiques, à la modification des risques et à la disponibilité des ressources.
- **Améliorer la qualité de notre environnement** : diminuer l'artificialisation, préserver la diversité, la qualité des milieux, la qualité de l'eau et adapter les modes de production.
- Accompagner un développement équilibré, une **cohésion territoriale**, par une juste répartition des équipements et des services et par le renforcement des complémentarités territoriales.
- Renforcer la **cohésion sociale** et le rôle du citoyen dans le développement durable du territoire. Permettre à chacun de se loger, de travailler, de se soigner, de se divertir, de se cultiver et de s'instruire sur le territoire. Anticiper les **évolutions démographiques** et leurs besoins. Affirmer et transmettre le **bien vivre ensemble sur le territoire** (culture locale, valeurs communes...).



Adapter et moderniser l'économie locale pour agir en faveur du climat et faire de la transition de modèle une opportunité pour **innover et accroître la richesse du territoire et des entreprises locales**.

La nouvelle stratégie territoriale à l'échelle du Pays ALO depuis 2022

« Un territoire aux multiples richesses à accompagner dans ses transitions vers des modèles de développement durables. »

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



AXE 1 : FAVORISER LES CONDITIONS PERMETTANT DE VIVRE SUR LE TERRITOIRE, par le développement :

- de l'accès au logement
- de l'accès à l'emploi
- de l'accès aux soins
- de l'accès aux équipements, commerces et services
- d'espaces de rencontre et de lien social

AXE 2 : ACCELERER LES TRANSITIONS

- Accroître la résilience de l'économie locale
- Réduire la dépendance énergétique du territoire
- Accroître l'autonomie alimentaire du territoire
- Préserver l'accès à l'eau

AXE 3 : DEVELOPPER LES PRATIQUES DURABLES

- Favoriser la transition des principaux secteurs économiques du territoire vers des pratiques durables
- Limiter la production de déchets, développer et structurer l'économie circulaire
- Encourager l'usage responsable des outils numériques
- Tendre vers la décarbonation des mobilités locales et favoriser les interconnexions

AXE 4 : VALORISER ET PRESERVER NOTRE CADRE DE VIE

- Préserver et valoriser les espaces naturels et naturaliser des espaces artificialisés
- Favoriser la prévention des risques naturels
- Restaurer et valoriser le patrimoine culturel

AXE 5 : STRUCTURER, ORGANISER ET ANIMER UN ECOSYSTEME LOCAL FAVORABLE A LA MISE EN ŒUVRE DES TRANSITIONS

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Observer pour optimiser, se perfectionner et s'adapter aux différents changements▪ Mobiliser les habitants, en faire des acteurs du devenir du territoire▪ Faciliter et accompagner l'innovation et l'expérimentation▪ Favoriser l'inclusion sociale | <ul style="list-style-type: none">▪ Accompagner les communes rurales dans la mise en œuvre de leur projet▪ Développer les coopérations interterritoriales au niveau régional, national et européen▪ Structurer le territoire : consolider les projets en cours, développer et pérenniser les projets existants▪ Animer, suivre et évaluer la stratégie territoriale |
|---|--|



Diagnostic environnemental et écoresponsable à l'échelle du territoire Pays Adour Landes Océanes



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

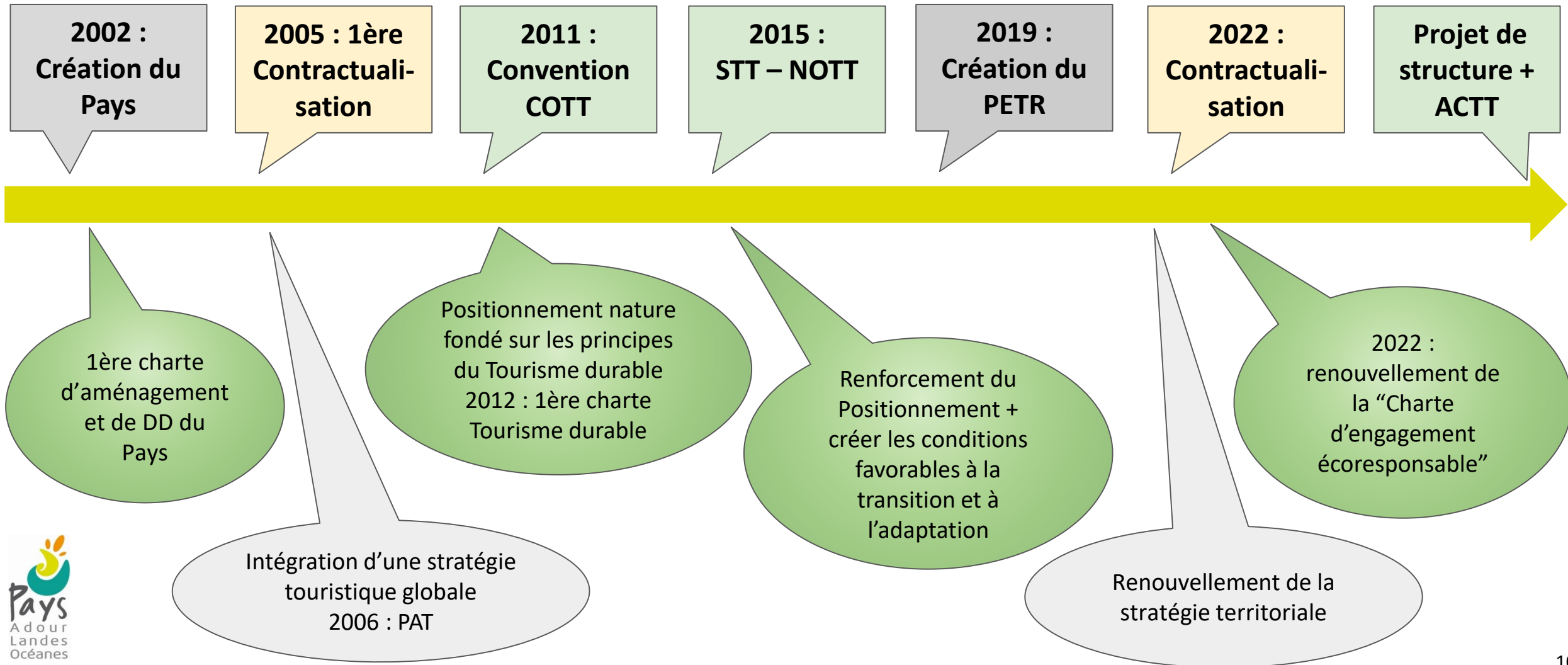
Une mission tourisme axée depuis 2011 sur le Tourisme durable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE





Un stimulateur au service du projet touristique local et durable

Un projet défini et mis en œuvre en partenariat avec les EPCI et les Offices de Tourisme Intercommunaux du territoire, animé par le PETR – Pays Adour Landes Océanes dans le cadre de l'appel à projet régional NOTT de 2016 à 2022.

Le périmètre du territoire concerne celui du Pays Adour Landes Océanes, périmètre également privilégié dans le cadre de la contractualisation avec la région et de la candidature aux fonds européens – volet local.

Une stratégie partagée a ainsi été définie et mise en place avec pour fil conducteur « penser autrement le tourisme » en lien avec la consolidation de la démarche tourisme durable initiée depuis 2012 sur le territoire.

Objectif global dans le cadre de l'appel à projet régional NOTT : Consolider l'organisation et la structuration touristique pour développer l'économie du territoire.

Rappel des axes stratégiques du Projet NOTT du Pays ALO :

- Axe 1 : Développer une cohérence dans l'accueil des clientèles et des usagers
- Axe 2 : Consolider la stratégie numérique et qualifier l'offre touristique
- Axe 3 : Structurer et mettre en scène le tourisme de nature et développer le marqueur tourisme durable
- Axe 4 : Mieux coordonner et diffuser l'offre événementielle, patrimoniale et culturelle
- Axe 5 : Observer pour Professionnaliser et Optimiser



Un stimulateur au service du projet touristique local et durable

Un bilan positif dans le cadre de NOTT :

- Une gouvernance expérimentée et complémentaire qui a su évoluer et s'adapter
- Une dynamique de cohésion, de co-construction, de projets communs et concrets
- Des démarches et des projets qui s'enrichissent, se consolident et se diffusent
- Une démarche de progrès en matière de tourisme durable adossée à une charte d'engagement écoresponsable renouvelée en 2022
- Un réseau de prestataires touristiques engagés (80 structures) animé de manière partagée
- Des structures OTI complémentaires dans leur positionnement et bénéficiant de SADI dans le cadre d'une dynamique collective
- Des expérimentations individuelles et collectives, du partage d'expériences
- Une ingénierie dédiée sur la coordination, l'animation, l'accompagnement des projets...
- Plus d'une vingtaine de dossiers accompagnés financièrement
- 1,4 millions € investis subventionnés à plus de 50%
- 30% de financements directs par le dispositif NOTT



- **Des positionnements différents et complémentaires entre les territoires :**
 - **Grand Dax : le Thermalisme**
 - **MACS : le littoral et l'intérieur**
 - **Pays d'Orthe et Arrigans : l'intérieur et le rural**
 - **Seignanx : le littoral et l'intérieur**
- **2 pôles touristiques attractifs : l'agglomération dacquoise et le littoral**
- **1ère destination thermale de France** avec plus 62 579 curistes en 2019 (Dax, Saint Paul lès Dax et Saubusse) et un cluster
- **Un secteur glisse reconnu** avec plus de 400 entreprises et un cluster dédié (Eurosima), la « petite Californie »
- Capacité d'accueil touristique sur le Pays ALO : **54% de la capacité d'accueil touristique du département des Landes**; 244 975 lits dont 115 095 lits marchands d'où une forte proportion de résidences secondaires. Une concentration de la capacité d'accueil touristique sur le littoral (plus de 80%)
- **Offre locale d'hébergements touristiques très importante et diversifiée**
- **Emplois touristiques : 10% de l'emploi salarié total** (8 900 emplois sur le département dont 59% concentrés sur le littoral, marqués par une forte saisonnalité)
- **Une structuration touristique au travers des 4 offices de tourisme intercommunaux, une démarche commune sur le tourisme durable** à l'échelle du Pays depuis 2012 et sur le numérique
- Impact de la crise sur cette filière comme d'autres secteurs (ex : fréquentation, concentration sur la saison...)
- Rappel : Chiffre d'affaires dans les Landes en 2019 : 1,6 milliard d'€. Dépense moyenne par touriste : 43,02€/jour
- **Zoom chartés – décembre 2022**
 - **8 structures écolabellisées sur le Pays (11 sur le département)**
 - **80 structures engagées dans la charte dont 5 écolabellisés**
 - 2% des structures d'hébergements marchands (*4 588 structures hébergements marchands sur le Pays*)
 - De 151 à 595 emplois sur les 55 chartés ayant répondu à cette question (12% des emplois saisonniers totaux sur le Pays)
 - 393 241 nuitées sur 21 structures d'hébergement ayant répondu (collectif/individuel)
 - 303 149 visites sur 17 structures ayant répondu (activités, restaurant...)

DOCUMENTS CADRES EXISTANTS SUR LE T

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Structure / Territoire	Document cadre en lien avec le tourisme écoresponsable	Document cadre en cours en lien avec le tourisme écoresponsable
PETR – Pays Adour Landes Océanes	Stratégie de développement territoriale renouvelée en 2022 Contrat régional de Développement et de Transitions Stratégie touristique dans le cadre du dispositif NOTT	Candidature au volet territorial des fonds européens
CA GRAND DAX	Projet de territoire, CRTE, PCAET, SCOT , PLUi-H, GEMAPI, PDU, Schéma cycle	
CC MACS	Projet de territoire, Territoire pilote de la Feuille de route Néo Terra, TEPCV, CRTE, SCOT, PLUI, TEPOS, Stratégie Mobilité 2020-2030, Schéma directeur du tourisme et des loisirs, GEMAPI, PLH	Stratégie foncière agricole PCAET
CC PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	Projet de territoire, CRTE, SCOT Pays d'Orthe – PLUi Pays d'Orthe, PCAET, GEMAPI, Etude de positionnement touristique	SCOT Pays d'Orthe et Arrigans Diagnostic culturel du territoire Etude Voie du Tram Aménagement aire de covoiturage – schéma bornes électriques
CC SEIGNANX	Démarche Assises du territoire, CRTE, PCAET adopté en 2022, SCOT du Pays Basque et du Seignanx, GEMAPI, Plan Alimentaire Territorial Sud Landes Pays Basque, Schéma de développement touristique	PLUi, Schéma directeur des énergies renouvelables, Schéma directeur des eaux pluviales dans le respect du SCOT et du SAGE, Schéma Simplifié de Mobilité et Schéma cyclable des voies d'intérêt communautaires, Feuille de route agricole

L'adaptation aux différents changements

Le diagnostic environnemental et écoresponsable présenté en annexe 1 a permis de **conforter les enjeux exprimés lors des différentes phases de concertation** menées dans le cadre de la stratégie territoriale, du contrat, de la candidature au volet local des fonds européens, et avec les acteurs touristiques dans le cadre de la démarche collective menée en matière de tourisme. Ainsi, différentes structures et acteurs ont été concertés (EPCI, OT, Représentants de la société civile tels que les professionnels du tourisme....)

Thèmes identifiés et déclinés au regard de la grille proposée :

- Déchets - Economie circulaire
- Biodiversité – Préservation du paysage – Espaces naturels
 - Eau – Energie
- Adaptation au changement climatique
 - Mobilité durable
- Transition économique - Economie locale
 - Achats – Consommation responsable
- Inclusion sociale
- Emploi - Bien-être au travail
- Communication écoresponsable - Transition numérique
- Engagement des socio-pros du territoire dans des démarches écotourisme

La charte d'engagement écoresponsable renouvelée en 2022 de manière concertée et participative recouvre l'ensemble des sujets de la grille proposée par la région.

Cette charte concerne en 2023 plus de 80 structures touristiques auxquelles s'ajoutent les structures OT du territoire.

SYNTHESE DES ENJEUX POUR UNE DEMARCHE ECORESPONSABLE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



- **L'adaptation du territoire et de ses acteurs face aux enjeux du changement climatique et à ses conséquences environnementales, sociales et économiques**
- **L'intérêt d'une transversalité entre les filières du territoire dans la consolidation d'une démarche écoresponsable globale**
- **Le développement des équilibres territoriaux et la maîtrise de l'attractivité touristique du territoire**
- **La diffusion de la dynamique touristique et la réduction de la pression sur le littoral par le développement d'un tourisme intérieur**
- **La valorisation des atouts naturels du territoire**
- **La transition de la filière touristique vers une dynamique durable** au regard des enjeux et du contexte territorial : vers un tourisme durable sur le territoire par la consolidation du réseau, la structuration et la qualification de l'offre
- **Le rôle des structures d'accueil touristiques dans ces dynamiques globales vis-à-vis des professionnels du tourisme, des visiteurs et des habitants**
- **La professionnalisation** du secteur sur les enjeux à venir et le positionnement recherché (structuration, qualification, montée en compétence, montée en gamme, valorisation, commercialisation notamment par la maîtrise des outils numériques...)
- **La structuration d'une offre touristique durable, écoresponsable et de qualité sur le territoire**
- **L'affirmation du bien vivre ensemble par le renforcement de la cohésion sociale et du rôle du citoyen**
- **L'accueil et l'accompagnement des saisonniers**
- **La prise en compte nécessaire du numérique responsable dans une démarche écoresponsable**



Le Programme d'Actions aux Changements pour un Tourisme Ecoresponsable (PACTE) à l'échelle du Pays Adour Landes Océanes



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

PROGRAMME D' ACTIONS AUX CHANGEMENTS UN TOURISME ECORESPONSABLE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Une prise en compte de la feuille de route Néo Terra

En préalable :

- Une prise en compte des 11 ambitions de la feuille de route Néo Terra dans la définition de cette stratégie écoresponsable répondant aux orientations du dispositif régional ACTT
- Des ambitions qui se retrouvent dans la charte d'engagement écoresponsable, fil conducteur de cette stratégie
- Des principes également considérés dans le plan d'actions prévisionnel

Les ambitions de la feuille de route Néo Terra particulièrement pris en compte :

1. L'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et solidaire
3. La transition des entreprises par le développement d'un modèle de production sobre
4. Les mobilités propres par le développement des transports collectifs et alternatifs
7. Objectif « zéro déchet » par la prévention et la réduction de la production de nos déchets
8. La préservation de la biodiversité en réconciliant biodiversité et activités humaines

Pour rappel : autres ambitions de Néo Terra:

2. La transition agroécologique pour une alimentation saine et un environnement préservé

5. Un urbanisme durable et résilient, économe en ressources, qui s'adapte aux risques naturels

6. Un nouveau mix énergétique par la valorisation des énergies renouvelables

9. La préservation de la ressource en eau pour mieux consommer et garantir la qualité de l'eau

10. La préservation des terres agricoles et forestières par une agriculture diversifiée et la préservation de la richesse de ces paysages et de ces milieux naturels

11. La Région, une administration exemplaire par la réduction de l'empreinte écologique de la collectivité

PROGRAMME D' ACTIONS AUX CHANGEMENTS UN TOURISME ECORESPONSABLE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



La Charte d'engagement écoresponsable, un fil conducteur

La Charte d'engagement écoresponsable renouvelée en 2022 sur le territoire prend en compte l'ensemble des dimensions intégrées dans le cadre de l'appel à projet régional ACTT et ainsi de cette candidature. Elle est un des socles et fil conducteur de cette démarche.

Rappel des objectifs du renouvellement de cette charte :

- Donner un nouveau souffle,
- Répondre aux attentes des socioprofessionnels,
- Pousser l'exigence au regard de la capitalisation de l'expérience et des nouvelles réglementations,
- Répondre aux attentes des consommateurs attirés par ce type de démarche,
- Être en synergie et complémentarité des démarches extraterritoriales, notamment à l'échelle régionale.

Principes de la charte :

- basée sur le volontariat,
- fondée sur une démarche de progrès,
- transversale et enrichie,
- avec des temps de diagnostic, de mesure-bilan et d'accompagnement.

Objectif de la charte : Pour tous les acteurs du tourisme souhaitant limiter leurs impacts sur l'environnement, promouvoir l'économie locale, faire réseau et proposer une offre adaptée au plus grand nombre.

Un contenu articulé sur la base de 10 engagements généraux déclinés en 26 critères :

- Acheter éco-responsable et local
- Réduire la consommation d'énergie
- Favoriser la biodiversité
- Préserver la ressource en eau
- Diminuer la production de déchets
- Limiter la pollution numérique
- Sensibiliser à cette démarche
- Initier des actions solidaires
- Garantir la sécurité sanitaire de la clientèle et du personnel
- Améliorer la qualité de vie au sein de la structure (RSE/QVT)

Un déploiement à penser et à accompagner vers l'ensemble des filières du territoire

PROGRAMME D' ACTIONS AUX CHANGEMENTS UN TOURISME ECORESPONSABLE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Face aux enjeux identifiés et priorisés, cette stratégie vise à :

=> Accompagner et innover pour la transition durable de la filière touristique par l'expérimentation, en lien avec les filières partenaires.

En effet, le tourisme ne doit pas être considéré de manière cloisonnée dans une dynamique de changement mais en connexion permanente avec son environnement, le territoire, ses usagers, ses ressources avec leurs différentes dimensions. Le tourisme doit être appréhendé de manière transversale, en lien avec les différents secteurs environnants et dépendants (alimentation, mobilité, logement...) et ses différentes problématiques (emploi, saisonnier...).

De plus, cette stratégie vise également à initier **une démarche de sobriété** tant dans le re questionnement et la précision des besoins que dans la définition et la mise en place de solutions efficaces et moins impactantes sur nos ressources.

Ainsi, la transversalité et la sobriété sont deux valeurs fortes partagées, identifiées dans le cadre de la définition concertée de cette stratégie.

Pour répondre aux différents enjeux, cette stratégie s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- **Axe 1 : Favoriser la transversalité, le partage de l'information et des données entre acteurs, structures et services pour une mise en œuvre efficace et pérenne des démarches engagées en matière d'écoresponsabilité**
- **Axe 2 : Développer la cohérence de l'offre de services à destination des clientèles, des usagers et des habitants par un accompagnement aux changements**
- **Axe 3 : Consolider la stratégie écoresponsable et l'intégration de la RSOE**
- **Axe 4 : Accompagner la transition numérique responsable par une stratégie et des outils adaptés**

PROGRAMME D'ACTIONS AUX CHANGEMENTS POUR UN TOURISME ÉCORESPONSABLE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Axe 1: Favoriser la transversalité, le partage de l'information et des données entre acteurs, structures et services	Axe 2 : Développer la cohérence de l'offre de services à destination des clientèles, des usagers et des habitants par un accompagnement aux changements	Axe 3 : Consolider la stratégie écoresponsable et l'intégration de la RSOE	Axe 4 : Favoriser la transition numérique responsable par une stratégie et des outils adaptés
1.1 Simplifier la gouvernance au service du projet formalisé PACTE inscrit dans ACTT	2.1 Accentuer le repositionnement touristique des territoires en matière d'écoresponsabilité	3.1 Consolider le réseau et l'animation territoriale en matière d'écoresponsabilité	4.1 Mieux appréhender l'open data sur le territoire
1.2 Favoriser la transmission de l'information entre PETR, EPCI et OTI (méthodologie-outil)	2.2 Accompagner l'innovation des espaces d'accueil touristique	3.2 Favoriser la montée en compétence sur l'écoresponsabilité et la RSOE	4.2 Professionnaliser les acteurs sur l'open data – OSM
1.3 Mieux identifier les besoins face aux problématiques communes et remédier aux logiques de court terme et de spécialisation des sujets (études)	2.3 Accompagner des offres innovantes en matière d'écoresponsabilité	3.3 Consolider les pratiques écoresponsables	4.3 Favoriser la mise en place d'outils et d'équipements numériques responsables
1.4 Mieux maîtriser, qualifier et partager la donnée en open data au service de problématiques communes (cartographie commune)	2.4 Développer des services et offres innovants en matière de mobilité durable	3.4 Améliorer les conditions d'emploi des personnels saisonniers	
		3.5 Mobiliser les habitants sur les sujets de l'écoresponsabilité	

Axe 1 : Favoriser la transversalité, le partage de l'information et des acteurs, structures et services pour une mise en œuvre efficiente et pérenne des démarches engagées en matière d'écoresponsabilité

Plusieurs constats ont été partagés entre EPCI, OTI et PETR dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie :

- Une approche souvent en silo, par filière au détriment d'une approche globale et transversale
- Une logique du court terme prévalant sur l'analyse précise et fine des besoins
- Un manque de transversalité et des déficits en matière de circulation de l'information et de partage de la donnée, à différentes échelles et sur divers sujets transversaux impactant notamment le tourisme
- Des déficits dans la qualification, la mise à jour et la maîtrise de la donnée
- Des problématiques communes transversales et prégnantes identifiées en lien avec la filière tourisme : habitat, logement, mobilité, saisonnier, économie et emploi, patrimoine et culture, adaptation de l'offre, porteur de projets...
- Une gouvernance dépendante des dispositifs mobilisés au détriment d'une appropriation locale
- Une première expérimentation initiée sur le partage de la donnée en matière d'alimentation et d'itinérance douce

Au regard de ces constats et des enjeux identifiés en matière d'adaptation et de transversalité, il convient de favoriser le partage de l'information et de la donnée entre acteurs, structures et services et d'accompagner ainsi une stratégie de la transversalité pour une mise en œuvre efficiente des démarches engagées en matière d'écoresponsabilité.

Cet axe stratégique est le socle et le fil conducteur de cette stratégie. Il s'agit de mobiliser, à l'échelle du PETR – Pays ALO, l'intelligence collective transterritoriale afin d'innover de manière organisationnelle et fonctionnelle.

Les projets intégrés dans cet axe alimenteront les projets identifiés dans les axes 2,3,4.

Envoyé en préfecture le 21/05/2024
Reçu en préfecture le 21/05/2024
Publié en ligne le 22/05/2024
ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE

L'ensemble du programme d'actions pluriannuel est précisé dans le tableau en annexe 2. Sont ainsi précisés par axe et objectif : les projets identifiés, leur description, les maîtrises d'ouvrage, les partenaires, les moyens mis en œuvre, le budget prévisionnel et le calendrier.

Axe 2 : Développer la cohérence de l'offre de services à destination des clientèles, des usagers et des habitants par un accompagnement aux changements

Plusieurs constats ont été partagés entre EPCI, OTI et PETR dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie :

- Un repositionnement engagé par les territoires communautaires sur l'écoresponsabilité et le lien avec les habitants à préciser, renforcer et développer
- Une déclinaison des positionnements à affiner et mettre en œuvre de manière opérationnelle
- Des manques en matière de connexion, de transversalité, de coordination, de cohérence de l'offre de services sur le territoire
- Des offres et services à penser et repenser au service des usagers, des habitants, des visiteurs, des clientèles mais aussi au service des acteurs économiques dans une logique d'écoresponsabilité, de synergie et d'innovation
- Une problématique commune récurrente en matière de mobilité au service du territoire et des acteurs
- Des déficits en matière de partage et de diffusion de l'information, des expériences et un manque de transversalité...

Au regard de ces constats et des enjeux identifiés en matière d'adaptation et de transversalité, il convient de **développer la cohérence de l'offre de services à destination des clientèles, des usagers et des habitants par un accompagnement aux changements dans une logique transversale.**

Les projets identifiés dans le cadre de cet axe seront nourris par les réflexions et le travail méthodologique initiés à l'échelle du PETR sur ces sujets (axe 1). Les travaux engagés par les territoires sur leur repositionnement permettront de décliner de manière opérationnelle les projets de restructuration des espaces d'accueil et d'expérimentation en matière d'offres innovantes écoresponsables.

Axe 2 : Développer la cohérence de l'offre de services à destination des clients des habitants par un accompagnement aux changements

Envoyé en préfecture le 21/05/2024
Reçu en préfecture le 21/05/2024
Publié en ligne le 22/05/2024
ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Objectifs	N°	Projets identifiés
2.1 Accentuer le repositionnement touristique des territoires en matière d'écoresponsabilité		Cadre commun partage d'expériences à l'échelle du PETR-Pays ALO
	2.1.1	CC POA et OTI POA : Renouvellement du SADI du POA, en relation avec une démarche collective à l'échelle Pays ALO avec les autres OT
	2.1.2	OTI Seignanx et CC Seignanx : Engager une réflexion et une étude sur un positionnement "mobilités douces" et « tourisme et travail"
	2.1.3	OTI LAS et CC MACS : Actualisation du positionnement marketing de la destination Landes Atlantique Sud
	2.1.4	OITT et CA Grand Dax : Mettre en place des outils pour amener l'information aux habitants et usagers du territoire (évolution de l'outil Thermassist)
2.2 Accompagner l'innovation des espaces d'accueil touristique	2.2.1	OTI LAS et CC MACS : Mettre en place une démarche d'accompagnement global sur le repositionnement géographique et identitaire des agences fonctionnelles actuelles
	2.2.2	CC MACS : Concevoir un modèle de kiosque d'information et de services identitaires du territoire
	2.2.3	OTI POA et CC POA : Accompagnement à un pré diagnostic de faisabilité d'une structure la "Maison de la vallée du kiwi" et définition des cahiers des charges (déclinaison du positionnement)
	2.2.4	OITT et CA Grand Dax : Adapter les équipements touristiques face aux impacts du changement climatique
2.3 Accompagner des offres innovantes en matières d'écoresponsabilité	2.3.1	EPCI - PETR : Créer un espace de réflexion et d'expérimentation pour initier et tester de nouvelles offres
	2.3.2	EPCI - PETR : Amorcer une réflexion sur les services à apporter auprès des entreprises (ex: livret d'accueil...)
	2.3.3	CC MACS : Développer et structurer le Pôle d'Intérêt Touristique de l'Adour
	2.3.4	CC MACS - OTI LAS : Déployer des parcours découvertes respectueux en zone rétro-littorale
2.4 Développer des services et offres innovants en matière de mobilité durable	2.4.1	PETR EPCI OTI : Engager des actions mutualisées entre Tourisme et Mobilités
	2.4.2	CC MACS et OTI LAS : Déploiement d'haltes et d'aires de services sur les axes cyclables structurants
	2.4.3	OTI Seignanx et CC Seignanx : Mise en place d'actions expérimentales sur une offre en mobilité douce
	2.4.4	OTI POA et CC POA : Expérimentation et déploiement d'une offre en mobilité douce - vélo sur le territoire
	2.4.5	OITT et CA Grand Dax : Développer des moyens et des outils innovants pour favoriser et inciter les alternatives à la voiture tant dans une logique de déplacement que de découverte

Axe 3 : Consolider la stratégie écoresponsable et l'intégration de la RSOE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Plusieurs constats ont été partagés entre EPCI, OTI et PETR dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie :

- Une approche souvent en silo, par filière, au détriment d'une approche transversale au service d'une stratégie écoresponsable
- Un manque de connaissance et d'appropriation en termes d'écoresponsabilité et de RSOE
- Une clarification nécessaire des rôles, missions et dispositifs de chacun en matière de RSOE et d'écoresponsabilité pour une animation territoriale et un accompagnement efficients
- Un rôle des structures d'accueil touristique à préciser et consolider dans cette dynamique
- Des initiatives motrices sur le territoire sur lesquelles s'appuyer
- Une adaptation indispensable de la filière tourisme par un engagement, une montée en compétence et la mise en pratique de l'écoresponsabilité
- Une problématique commune de plus en plus prégnante : les saisonniers et les conditions d'accès à l'emploi en lien avec des problématiques locales (logement, mobilité...)
- Une démarche collective engagée sur l'écoresponsabilité à conforter de manière transversale et collective
- Une mobilisation complexe des acteurs locaux et des citoyens (professionnels, habitants...) à repenser

Au regard de ces constats et des enjeux identifiés en matière d'adaptation et de transversalité, il convient d'accompagner sur le territoire la consolidation de la stratégie écoresponsable, l'appropriation et le développement d'une démarche RSOE par les différents acteurs.

Les projets identifiés dans le cadre de cet axe seront nourris par les réflexions et le travail méthodologique initiés à l'échelle du PETR sur ces sujets (axe 1). La démarche collective engagée en matière d'écoresponsabilité est ainsi déclinée de manière opérationnelle dans les différents projets communs et individuels que ce soit en matière d'accompagnement, de professionnalisation, de consolidation des pratiques, de conditions d'emploi et de mobilisation des habitants.

Axe 3 : Consolider la stratégie écoresponsable et l'intégration de la RSOE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Objectifs	N°	Projets identifiés
3.1 Consolider le réseau et l'animation territoriale en matière d'écoresponsabilité	3.1.1	PETR EPCI OTI : Animer la charte d'engagement écoresponsable renouvelée en 2022 (informer sur la charte, accompagner les acteurs à s'engager dans la charte, réunions des acteurs engagés, Rencontre des chartés...)
	3.1.2	PETR OT : Mettre en œuvre un programme d'accompagnement collectif des référents tourisme durable des OT en partenariat avec le PNR LG (2023), Mise en place des actions définies dans ce cadre (2023/2024)
	3.1.3	PETR EPCI OTI : Mettre en place des partenariats avec les structures œuvrant dans l'animation et l'accompagnement des acteurs sur ce thème (Partenariat SITCOM, EPCI, ADEME...)
3.2 Favoriser la montée en compétence sur l'écoresponsabilité et la RSOE	3.2.1	PETR EPCI OTI : Mettre en place un programme d'accompagnement sur la RSOE à destination du PETR, des EPCI et des OTI et accompagner les expérimentations
	3.2.2	OTI LAS : Enclencher un accompagnement pour une démarche RSOE / QVT
	3.2.3	PETR EPCI OTI : Renouveler le programme de professionnalisation des professionnels du tourisme-thermalisme sur les sujets d'écoresponsabilité et de RSOE
	3.2.4	CAGD : Consolider les démarches RSE au sein des entreprises et expérimenter une nouvelle offre de services dans les établissements thermaux en lien avec la RSE/QVT au service des entreprises et des salariés
	3.2.5	CC MACS OTI LAS : Animer une démarche sur l'employabilité des entreprises touristiques
3.3 Consolider les pratiques écoresponsables	3.3.1	PETR - CAGD : Initier une réflexion sur la suppression du plastique dans les pratiques professionnelles au quotidien à l'échelle du Pays ALO
	3.3.2	OTI LAS et CC MACS : Réaliser un diagnostic interne des déplacements des équipes de l'OTI et déployer le conseil en séjour personnalisé sur les possibilités de mobilités
	3.3.3	CAGD : Accompagner des projets innovants en matière d'économie d'énergie de façon mutualisée
	3.3.4	CAGD : Créer et accompagner l'évolution des soins thermaux en préservant la ressource thermique
	3.3.5	CAGD : Développer les points de vente de produits locaux pour favoriser les circuits courts
	3.3.6	OTI POA : Développer une boutique en ligne de produits locaux pour favoriser les circuits courts
3.4 Améliorer les conditions d'emploi des personnels saisonniers	3.4.1	PETR EPCI : Partager la problématique des saisonniers et les expériences mises en place
	3.4.2	CC MACS : Réaliser une étude sur le logement saisonnier touristique, la modernisation des hébergements touristiques vieillissants, les dynamiques des locations courte durée
	3.4.3	CC Seignanx : Accompagner une réflexion transversale entre "Tourisme et Travail" et logement (saisonnier et à l'année)
	3.4.4	CC POA : Déployer l'action sur les saisonniers agricoles avec la filière kiwi et la filière tourisme
	3.4.5	CAGD : Actualiser en 2025 l'étude GPEC sur la filière thermique et déployer l'étude sur la filière tourisme
3.5 Mobiliser les habitants sur les sujets de l'écoresponsabilité	3.5.1	EPCI OTI : Définir une méthodologie pour mobiliser les habitants
	3.5.2	EPCI OTI : Mettre en place des actions de sensibilisation et de communication sur l'écoresponsabilité auprès des habitants
	3.5.3	CC POA OTI POA : Créer un évènement pour valoriser le positionnement "la vallée du kiwi" et sensibiliser les participants à l'écoresponsabilité

Axe 4 : Accompagner la transition numérique responsable par une stratégie et des outils adaptés

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Plusieurs constats ont été partagés entre EPCI, OTI et PETR dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie :

- Un manque de transversalité et des déficits en matière de partage de la donnée à différentes échelles et sur divers sujets transversaux impactant notamment le tourisme
- Une approche souvent en silo, par filière au détriment d'une approche globale et transversale
- Des déficits dans la qualification, la mise à jour et la maîtrise de la donnée
- Une réflexion sur l'open data notamment du service public encore à l'état embryonnaire malgré la réglementation
- L'open data, un sujet transversal et pluridisciplinaire au service des stratégies et des actions, et non l'inverse
- La prise en compte nécessaire du numérique responsable dans une démarche écoresponsable
- Un travail commun engagé sur le partage de la donnée sur des sujets communs: alimentation, itinérance douce à consolider et déployer

Au regard de ces constats et des enjeux identifiés en matière d'adaptation et de transversalité, il convient d'accompagner la transition numérique responsable par une stratégie et des outils adaptés.

Cet axe stratégique se veut transversal. Il vise à mieux appréhender l'open data sur le territoire pour un meilleur partage de la donnée, de l'information au service de tous les usagers mais également de la définition de projets adaptés au regard de problématiques communes, dans un contexte d'adaptation nécessaire sous-tendu par des principes de sobriété.

Axe 4 : Accompagner la transition numérique responsable par une stratégie et des outils adaptés

Envoyé en préfecture le 21/05/2024
Reçu en préfecture le 21/05/2024
Publié en ligne le 22/05/2024
ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Objectifs	N°	Projets identifiés
		Cadre commun de partage de l'information et expérimentations communes de la donnée en open data à l'échelle du PETR-Pays ALO
4.1 : Mieux appréhender l'open data sur le territoire	4.1.1	CC Seignanx - EPCI - Echelle Pays ALO : Amorcer une réflexion sur l'open data du service public voire au-delà
4.2 : Professionnaliser les acteurs sur l'open data - OSM	4.2.1	PETR EPCI OTI : Mettre en place des actions de formation-action sur OSM auprès des OTI, EPCI, Communes, au regard des compétences actuelles acquises
	4.2.2	OTI : Initier des actions de sensibilisation et coaching des professionnels sur OSM
4.3 Favoriser la mise en place d'outils et d'équipements numériques responsables	4.3.1	PETR EPCI OTI : Déployer la cartographie collective en open data sur des thèmes communs (exemple dans l'axe 1 : mobilité, écoresponsabilité...)
	4.3.2	CC POA et OTI POA : Mettre en place une cartographie en open data
	4.3.3	OTI LAS et CC MACS : Accompagner la refonte de l'écosystème digital de la destination LAS
	4.3.4	EPCI OTI : Mettre en place des outils et équipements numériques responsables (logiciels libres, fairphone...)



Ingénierie dédiée - PETR Pays Adour Landes Océanes

Objectif : Coordonner, Animer, Suivre et Evaluer le Programme d'Actions aux Changements pour un Tourisme Ecoresponsable (PACTE)

Eléments de diagnostic : Une ingénierie a été dédiée au service de la stratégie locale partagée en matière de tourisme à l'échelle du Pays dans le cadre du dispositif NOTT de 2016 à 2022. Le bilan s'est avéré positif sur différentes dimensions (mise en réseau, accompagnement et mise en œuvre des actions collectives au service de la stratégie, articulation avec les autres dispositifs...). Elle est indispensable.

Cette ingénierie dédiée a une dimension plus transversale au regard de la stratégie territoriale, du projet de structure en cours et du programme d'actions écoresponsables afin de favoriser la mise en synergie des territoires, des structures, des acteurs intéressés, la mise en cohérence des actions et leur mise en œuvre. Les missions assurées concernent : expérimentation de la grille de diagnostic environnemental et écoresponsable, construction de la stratégie écoresponsable, mise en œuvre des actions en matière de transition et de tourisme écoresponsable, mise en œuvre de la gouvernance, définition, coordination, animation, suivi et évaluation des instances, du projet et des actions, articulation avec les autres stratégies et dispositifs, accompagnement des porteurs de projet.

Projets identifiés : poursuite de l'ingénierie au service de cette stratégie de transition à partir de 2023.

Nature des dépenses : frais salariaux

Budget global Ingénierie au service d'une démarche de transition touristique écoresponsable pour l'année 2023 : 50 000€

Budget global Ingénierie au service d'une démarche de transition touristique écoresponsable pour l'année 2024 : 50 000€

Indicateurs d'évaluation : évaluation des missions et du programme d'actions mis en œuvre



Ingénierie dédiée - PETR Pays Adour Landes Océanes 2023

Rappel des actions assurées en 2023 par cette ingénierie thématique :

- **Consolidation du réseau écoresponsable** : accompagnement des structures touristiques au regard de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable, animation du Groupe Tourisme durable, Rencontre des professionnels chartés fin 2023, organisation d'une journée sur l'animation de la démarche écoresponsable auprès des offices du tourisme du Pays ALO et en partenariat avec le PNR Landes de Gascogne
- **Amorce de partenariat avec des structures œuvrant dans l'animation et l'accompagnement des acteurs en matière d'écoresponsabilité** : rapprochement avec les EPCI, partenariat avec le SITCOM Côte Sud des Landes sur une démarche d'Economie circulaire, PNR Landes de Gascogne...
- **Mise en œuvre du programme d'accompagnement aux transitions** :
 - **Action d'accompagnement collectif des référents tourisme durable/écotourisme des offices de tourisme du Pays ALO** et du PNR Landes de Gascogne pour une optimisation de l'animation territoriale de la démarche écoresponsable (janvier à mai 2023)
 - **Rencontres des transitions en mars 2023** à destination des professionnels des secteurs touristiques et alimentaires et des collectivités
 - **Action de sensibilisation et de valorisation pour une adaptation des pratiques en matière d'écoresponsabilité** (nouvelle plaque, affiches, affichettes, films et vidéos, livret des rencontres des transitions et contacts utiles....)
- **Actions préalables indispensables à l'engagement dans une démarche écoresponsable dans le cadre du dispositif ACTT** :
 - Engagement dans une démarche de simplification de la gouvernance au service du PETR-Pays ALO et des dispositifs mobilisés dont ACTT (accompagnement prestataire)
 - Expérimentation de nouveaux process en termes de méthodologie et d'outils partagés au service du PETR-Pays ALO, des EPCI et des OTI pour favoriser une meilleure circulation et transmission de l'information
- **Engagement d'actions mutualisées entre Tourisme et Mobilité** au service du territoire, du PETR-Pays ALO, des EPCI et des OTI pour une meilleure prise en compte des usages.



Programme d'actions prévisionnel

L'ensemble du programme d'actions pluriannuel est précisé dans le tableau en annexe pour la période de 2023 à 2027.

Dans le document, une feuille est dédiée à chaque axe stratégique.

Chaque axe est décliné par objectif.

Sont ainsi précisés par axe et objectifs :

- les projets identifiés,
- leur description,
- les maîtrises d'ouvrage,
- les partenaires,
- les moyens mis en œuvre
- le budget prévisionnel
- le calendrier envisagé.

Le programme d'actions sera présenté annuellement auprès de la région Nouvelle Aquitaine et des différents partenaires du projet.



Le Projet de Gouvernance





Le Pays Adour Landes Océanes a évolué en 2019 vers un Pôle d'Equilibre Territorial Rural, sous la forme d'un syndicat mixte.

Suite au renouvellement de la stratégie territoriale, le PETR - Pays Adour Landes Océanes a décidé d'engager **une réflexion sur son Projet de structure** avec l'accompagnement d'un prestataire extérieur.

Le PETR est donc en cours de restructuration/clarification à différents niveaux (positionnement, missions, fonctionnement, gouvernance). L'expérimentation (méthodologique) menée dans le cadre du groupe de travail sur les Mobilités est étendue à la thématique du Tourisme.

Elle permettra de préfigurer, dans une logique de simplification, la gouvernance pour le dispositif ACTT (à articuler avec la gouvernance générale du PETR) qui sera ajustée autant que de besoin. Chaque dispositif (ex : le contrat régional de Développement et de Transitions) porté par le PETR fera l'objet d'une logique similaire.

Le PETR agit pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent. L'objectif général est donc de recentrer toutes les démarches sur les intercommunalités.



Rappel des instances règlementaires du PETR :

Un conseil syndical

Il est composé de 19 élus désignés par les 4 intercommunalités en fonction du poids démographique (7 élus de MACS, 6 élus du Grand Dax, 3 élus du Pays d'Orthe et Arrigans, 3 élus du Seignanx). Il est actuellement présidé par Frédérique Charpenel, maire de Soustons, 1^{re} VP de MACS, conseillère régionale.

Une conférence des maires des 75 communes du Pays ALO.

Elle a un avis consultatif sur le Projet de Territoire et se réunit une fois/an minimum.

Un Conseil de Développement (Codev), composé d'acteurs privés.

Il est commun au PETR et aux 4 EPCI. Le Codev est en sommeil le temps de la restructuration du PETR.

Le Comité technique « territorial » (Cotech)

C'est une instance non règlementaire du PETR composée des DG de chaque intercommunalité constitutive du PETR. Ils sont secondés par des référents Pays (responsables du développement économique ou territorial).

Des sessions sont organisées régulièrement pour : un suivi des actions, des financements, des contractualisations ; des décisions ou la préparation des décisions avant arbitrage des élus ; l'orientation des activités du PETR.

Il peut se réunir en mode thématique (Tourisme, Mobilités, Fonds UE...) avec une ouverture aux techniciens « experts » pour explorer plus spécifiquement un sujet, et initier des groupes de travail dédiés.

Les partenaires (Région, Département, MONA, Landes Attractivité) y sont conviés deux fois par an.

Les groupes de travail (GT)

Ce sont des groupes techniques thématiques (Tourisme, Mobilités...) composés des techniciens des EPCI et/ou de leurs services délégués en charge de la thématique (en fonction de l'organisation de chaque EPCI). Ils sont initiés par le Comité technique « territorial » et animés par un chargé de mission du PETR.

Ils travaillent une thématique dans toutes ses dimensions, dont celles encadrées par des dispositifs (ACTT, COM...).

LA GOUVERNANCE DU PETR - PAYS ALO EN COURS D

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

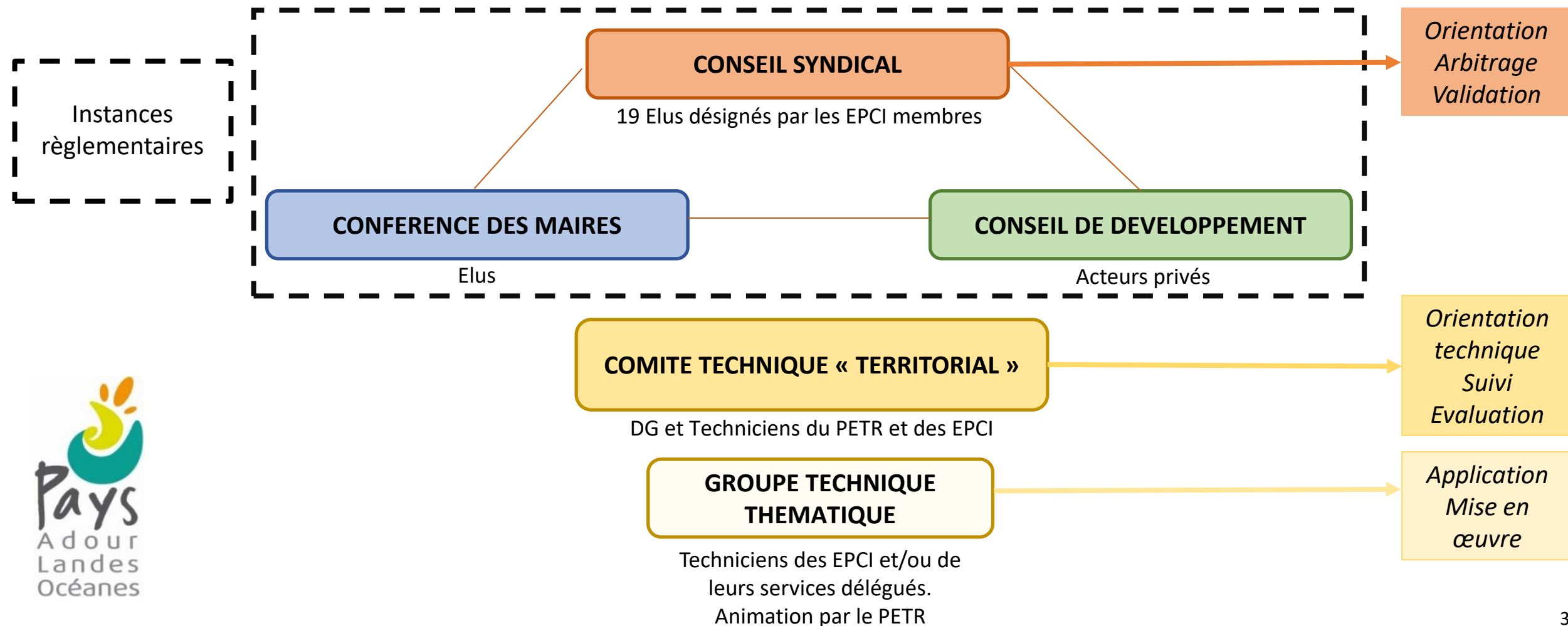
Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Ce schéma représente la gouvernance du PETR - Pays ALO en cours de précision. Il est proposé d'expérimenter ce schéma simplifié à l'ensemble des démarches et dispositifs mobilisés par le PETR et de l'ajuster au fur et à mesure des avancées.



LE PROJET DE GOUVERNANCE PACTE - ACTI

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Il est proposé, sous réserve de précision, de validation et d'expérimentation, que la gouvernance au service de ce dispositif ACTI et du Projet PACTE s'articule selon la proposition ci-dessous.

COMITE DE PILOTAGE

Instance rassemblant des représentants élus du PETR-Pays ALO désignés par les EPCI membres, les représentants des partenaires régionaux et départementaux. Les membres de droit seront la Présidente du PETR-Pays ALO, les élus du PETR-Pays ALO concernés par la thématique, les Présidents/VP des EPCI membres (ou en tant qu'invités), les Présidents ou Représentants du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental des Landes, de la MONA et de Landes Attractivité.

COMITE TECHNIQUE TERRITORIAL

Instance du Comité technique territorial sous son format thématique (tourisme). Il rassemblera la direction du PETR-Pays ALO et les directions générales des 4 intercommunalités membres accompagnées des techniciens concernés par la thématique. Il se réunira en mode élargi deux fois par an en associant les services concernés de la région et du département.

Ce Cotech aura pour objectif **de préparer les décisions avant arbitrage du comité de pilotage. Il assure le suivi, l'évaluation du programme d'actions et son articulation avec les autres dispositifs.**

Composition en mode élargi : la Direction et le technicien en charge de ce projet au sein du PETR – Pays ALO, les Directions générales des 4 EPCI membres (Grand Dax, MACS, Pays d'Orthe et Arrigons, Seignanx) accompagnées selon les sujets de leurs techniciens en charge du dossier, les Directions des services concernés accompagnées de leurs techniciens en charge du dossier au sein du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental des Landes, de la MONA et de Landes Attractivité.



GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE (GT)

Instance rassemblant les techniciens des 4 intercommunalités membres en charge de la thématique.

Ce Groupe aura pour objectif de **mettre en application les orientations validées, de mettre en œuvre le programme d'actions et de participer à son suivi. Il est également force de proposition pour le Cotech.**

Composition proposée :

- **Des techniciens EPCI intéressés par le tourisme écoresponsable :**
 - La directrice et/ou chargée de mission en charge du thermalisme et du tourisme au sein de la CA du Grand Dax
 - La chargée de mission au sein de la cellule territoriale de la CC MACS en charge du développement territorial, du tourisme et de l'agriculture
 - La responsable ou la chargée de mission du service patrimoine, culture, tourisme au sein de la CC du Pays d'Orthe et Arrigans
 - La chargée de mission du service développement économique et tourisme au sein de la CC du Seignanx
- **Des directions ou responsables des offices de tourisme intercommunaux de :**
 - L'OITT Grand Dax
 - L'OTI Landes Atlantique Sud
 - L'OTI du Pays d'Orthe et Arrigans – la Vallée du kiwi
 - L'OTI du Seignanx

En matière de fonctionnement, il est proposé que le Groupe **définisse ses propres règles**. De plus, suite à l'organisation initiée dans le cadre du dispositif NOTT et au regard de son retour positif, il a été proposé de poursuivre la logique de **réfèrent thématique en fonction des sujets et problématiques identifiés, de l'avancée des structures et/ou territoire sur le sujet**. Ainsi, à titre d'exemple, un réfèrent technique pourrait être volontaire pour explorer le sujet de la RSOE, des saisonniers, d'un repositionnement vélo ou travail et tourisme, d'une pratique écoresponsable...



Possibilité de mettre en place des **COLLECTIFS** sur les démarches en fonction des besoins

Un ou des collectifs ouverts aux acteurs privés pourront être mis en place selon les sujets et problématiques identifiés.

Ces collectifs pourront ainsi être **transversaux à deux niveaux** :

- **En termes de composition**, en rassemblant des acteurs publics et privés
- **En termes de contenu et d'objectif** sur un sujet amenant différents services et filières à travailler ensemble (ex : Tourisme/Mobilité, Tourisme/Alimentation...) ou un projet ciblé (ex : Forum multi-filières type Rencontres des Transitions).

Ce type de démarche a déjà été mis en place mais de manière ciblée sur une filière (ex : démarche tourisme avec des Groupes projet dédiés à un sujet tel que le Groupe Tourisme durable mêlant EPCI, OTI et professionnels du tourisme engagés...). Ainsi, cette logique pourra être reconduite mais sera à expérimenter en fonction de l'avancée du projet et des sujets à aborder.

ANNEXES



- Annexe 1 : Diagnostic environnemental et écoresponsable via la grille proposée**
- Annexe 2 : Programme d'actions aux changements pour un tourisme écoresponsable**
- Annexe 3 : Délibérations**
- Annexe 4 : Charte d'engagement écoresponsable**



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

20240516D03B-DE

**Territoire
DURABLE**

Territoire DURABLE

Territoire DURABLE



GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



pays d'ORTHE
et ARRIGANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le Seignanx
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



UNION EUROPEENNE





ANNEXE 1

Diagnostic environnemental et écoresponsable à l'échelle du territoire Pays Adour Landes Océanes



LES ENJEUX DU PROJET ACTT

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



L'adaptation aux différents changements

Le diagnostic environnemental présenté ci-après a permis de **conforter les enjeux exprimés lors des différentes phases de concertation** menées dans le cadre de la stratégie territoriale, du contrat, de la candidature au volet local des fonds européens et avec les acteurs touristiques dans le cadre de la démarche collective menée en matière de tourisme. Ainsi, différentes structures et acteurs ont été concertés (EPCI, OT, Représentants de la société civile tels que les professionnels du tourisme chartés...)

Thèmes identifiés et déclinés au regard de la grille proposée :

- Déchets - Economie circulaire
 - Biodiversité – Préservation du paysage – Espaces naturels
 - Eau – Energie
 - Adaptation au changement climatique
 - Mobilité durable
 - Transition économique - Economie locale
 - Achats – Consommation responsable
- Inclusion sociale
 - Emploi - Bien-être au travail
 - Communication écoresponsable - Transition numérique
 - Engagement des socio-pros du territoire dans des démarches écotourisme

La charte d'engagement écoresponsable renouvelée en 2022 de manière concertée et participative recouvre l'ensemble des sujets de la grille proposée par la région.

Cette charte concerne début 2023 plus de 80 structures touristiques auxquelles s'ajoutent les structures OT du territoire.

DOCUMENTS CADRES EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Structure / Territoire	Document cadre en lien avec le tourisme écoresponsable	Document cadre en cours en lien avec le tourisme écoresponsable
PETR – Pays Adour Landes Océanes	Stratégie de développement territoriale renouvelée en 2022 Contrat régional de Développement et de Transitions Stratégie touristique dans le cadre du dispositif NOTT	Candidature au volet territorial des fonds européens
CA GRAND DAX	Projet de territoire, CRTE, PCAET, SCOT , PLUi-H, GEMAPI, PDU, Schéma cycle	
CC MACS	Projet de territoire, Territoire pilote de la Feuille de route Néo Terra, TEPCV, CRTE, SCOT, PLUI, TEPOS, Stratégie Mobilité 2020-2030, Schéma directeur du tourisme et des loisirs, GEMAPI, PLH	Stratégie foncière agricole PCAET
CC PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	Projet de territoire, CRTE, SCOT Pays d'Orthe – PLUi Pays d'Orthe, PCAET, GEMAPI, Etude de positionnement touristique	SCOT Pays d'Orthe et Arrigans Diagnostic culturel du territoire Etude Voie du Tram Aménagement aire de covoiturage – schéma bornes électriques
CC SEIGNANX	Démarche Assises du territoire, CRTE, PCAET adopté en 2022, SCOT du Pays Basque et du Seignanx, GEMAPI, Plan Alimentaire Territorial Sud Landes Pays Basque, Schéma de développement touristique	PLUi, Schéma directeur des énergies renouvelables, Schéma directeur des eaux pluviales dans le respect du SCOT et du SAGE, Schéma Simplifié de Mobilité et Schéma cyclable des voies d'intérêt communautaires, Feuille de route agricole

Déchets - Economie circulaire

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Constat général

Une production des déchets caractérisée par :

- Une augmentation supérieure au rythme de croissance de la population
- Des pics de saisonnalité
- Des problématiques s'accroissant ces dernières années

Une présence d'acteurs clefs en termes de collecte et de traitement des déchets (SITCOM Côte Sud des Landes, CA Grand Dax, SIETOM de Chalosse mais également d'autres acteurs de l'économie circulaire)

Enjeux

- Améliorer la collecte et la gestion des déchets
- Accompagner les démarches de réduction, recyclage et réemploi des déchets par une adaptation des pratiques
- Sensibiliser et orienter pour une évolution des habitudes
- Favoriser la collaboration entre acteurs de différentes filières et la transversalité des actions : développer un écosystème de l'économie circulaire sur le territoire
- Encourager le développement des activités de l'économie circulaire
- Développer l'exemplarité des structures publiques et parapubliques
- Promouvoir les pratiques durables
- Tendre vers des « territoires 0 déchet »

Freins

- Une production de déchets dépendante de l'attractivité notamment touristique et impactant la collecte et la gestion.
- Des clientèles encore non réceptives aux écogestes en matière de déchets (notamment relâchement pendant les vacances)
- Des pratiques différentes en matière de tri et d'habitudes d'achat sur les territoires au niveau national voire européen

Un axe stratégique de la stratégie territoriale Pays ALO : « Limiter la production de déchets, développer et structurer l'économie circulaire »



Actions réalisées

- PETR – Pays ALO : Intégration des enjeux en la matière dans les dispositifs et les actions collectives, en particulier via la feuille de route Néo Terra : soutien aux projets de l'économie circulaire, Rencontres des transitions en 2023 avec un espace stand dont un volet déchet et économie circulaire
- EPCI : document cadre intégrant cet enjeu, diffusion de la démarche auprès du SIETOM, du SITCOM...
- CC MACS : Convention de partenariat en cours sur les manifestations écoresponsables avec le SITCOM Côte Sud des Landes
- **SITCOM Côte Sud des Landes : Unité de Valorisation énergétique ISO 50001 depuis 2018, labellisé « Territoire engagé transition écologique » soutenu par l'ADEME, Articulation PLPDMA et Economie circulaire, Diagnostic de l'économie circulaire en 2022/2023, PLPDMA : une action consolidée dans la mise en place du tri auprès des hébergements touristiques de grande capacité engagés dans l'EE et/ou la charte**
- Information relayée sur les consignes de tri, les déchetteries, calendrier sur les sites internet des collectivités
- Distribution gratuite de composteurs aux habitants
- CAGD : distribution de poules composteuses
- CC POA : Soutien aux structures de l'économie circulaire par un bâtiment adapté et un accompagnement (structure Forum et Agri'Renfort).
- Des recycleries sur le territoire en cours de développement dont certaines chartées (ex: Recyclerie Graines de partages, Voisinage...)
- Sensibilisation et animation par les Ambassadeurs du tri ou du développement durable (Compost Landes...) auprès des habitants, des écoles, de tout acteur intéressé...
- Site de déchetteries sur le territoire
- **Rencontre de l'Economie Circulaire en 2022 par la CC MACS**

Actions à venir

- PETR Pays ALO : Accompagnement et animation des dispositifs, accompagnement des porteurs de projets
- Mise en œuvre des programmes opérationnels des PCAET des EPCI
- Travaux d'amorçage du Pôle Territorial de Coopération Economique du Seignanx pour structurer et développer l'économie circulaire
- Développement des activités de recyclerie
- **SITCOM Côte Sud Landes : définition en concertation d'un Plan d'Action pour la Transition vers une Economie Circulaire 2023 – 2026, soutenu par l'ADEME, création d'un pôle de l'économie circulaire pour le développement de nouvelles filières...**
- **Consolidation du partenariat entre PETR, EPCI et SITCOM Côte Sud des Landes dans le cadre de ce programme opérationnel visant différents publics** (ex : déploiement du tri dans les hébergements touristiques, précision des besoins des professionnels, un SITCOM moteur d'une démarche collective en matière d'économie circulaire (achats responsables, prévention et valorisation des déchets, accompagnement des collectivités, réduction des déchets des manifestations, du milieu scolaire, du bâtiment, du gaspillage alimentaire du secteur alimentaire, défi « sobriété heureuse auprès des citoyens, encouragement du réemploi par des zones de dons en déchetterie, développement des consignes, encouragement de la réparation, gestion de proximité des biodéchets, de site de compostage collectif, guide et formation, location de broyeurs, kit habitant ,...)
- CC MACS : Démarche alimentaire en circuits courts et fin du gaspillage alimentaire portée par le pôle culinaire de la CC MACS.

Déchets - Economie circulaire

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées

- Mise en place d'un partenariat entre PETR Pays ALO, SITCOM Côte Sud des Landes et les OT sur une cartographie numérique des points tri en open data (cartographie OSM)
- Ecogestes en matière de tri et de réemploi intégrés par les OT dans le cadre de l'application de la charte d'engagement écoresponsable renouvelée en 2022 ainsi que par les prestataires engagés (gestion des stocks de la documentation, tri sélectif, tote bag...)
- **Aménagement d'un OTI dans une logique d'économie circulaire (OTI Seignanx)**

Actions à venir

- Application de la charte par les OT, diagnostic et mise en application à réaliser par 2 OTI restant à renouveler (LAS, Seignanx)
- Consolidation d'écogestes par les OT sur la limitation des déchets, le recyclage et le réemploi (compostage, allongement de la durée de vie des équipements, achat de meubles en recyclerie,...)
- Partage et sensibilisation sur les pratiques et usages auprès des équipes et des partenaires
- Recours à l'économie circulaire dans le cadre de cahier des charges pour tout projet de réaménagement des agences d'accueil touristique voire des projets d'investissements
- **Consolidation du partenariat avec le SITCOM Côte Sud des Landes dans le cadre de son plan d'actions sur l'économie circulaire**

Déchets - Economie circulaire

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées

- PETR Pays ALO / EPCI / OT : Animation de la démarche collective d'engagement écoresponsable et accompagnement des prestataires du réseau sur la question des déchets
- Incitation aux écocitoyens dans le cadre des espaces pro des OT
- Opération « j'aime ma plage » avec le CDT des Landes (cendrier de poche)
- Collecte adaptée et renforcée pendant la saison estivale
- Diffusion d'un kit auprès des hébergements touristiques par le SITCOM Côte Sud des Landes sur demande
- **Rencontre annuelle des chartés sur le thème des déchets en 2022 en partenariat avec le SITCOM Côte Sud des Landes et Compost Landes (sensibilisation, échanges d'expériences, visite de l'UVE)**
- Rencontres des transitions en 2023 avec un espace stand dont un volet déchet
- Mise en avant des expériences des prestataires engagés (événements, rencontres, sites internet...)
- Appui sur les prestataires engagés pour l'élaboration de stratégie cadre (ex: atelier des prestataires touristiques pour le PCAET de la CC POA)

Actions à venir

- Mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement en partenariat avec les acteurs et sur la base d'une identification des besoins : Réalisation de supports de sensibilisation sur les écocitoyens (affiches, affichettes, films...), accompagnement ou formation sur des thèmes identifiés (compostage, biodéchets, déchets verts...)
- **Consolidation du partenariat avec le SITCOM Côte Sud des Landes pour le déploiement et la diffusion des actions et outils auprès des acteurs du tourisme** (ex : identification des besoins des professionnels pour des solutions collectives adaptées, sensibilisation pour un relai des consignes de tri, limitation des déchets des manifestations,...) : Nouvelle Rencontre des chartés en partenariat avec le SITCOM Côte Sud des Landes pour approfondir ce sujet, programme partagé de visites de la déchetterie
- Réalisation du livret des rencontres des transitions avec une partie dédiée aux contacts utiles
- Mise en avant des expériences des prestataires engagés (événements, rencontres, sites internet...) et intégration de ces acteurs dans des groupes de travail relatif à ce thème.

Déchets - Economie circulaire

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées

- Mise en avant des écogestes et attitudes écoresponsables sur les outils de communication des OT (site, magazine...) et de certains prestataires engagés (diffusion de la plaque et des affichettes communes par le PETR Pays ALO, site internet avec page dédiée...)
- Facilitation au sein des structures engagées du respect des consignes de tri (renvoi vers les points de collecte et les offres circulaires, point d'accès facilité au container, poubelles de tri, consignes, relai de la cartographie numériques des points tri...)
- Mise à disposition du kit du SITCOM Côte Sud Landes auprès des gros hébergements engagés
- **Partage des consignes par les OT et prestataires engagés lors du séjour ou de la visite**
- **Diffusion de composteurs individuels à tous les habitants demandeurs**
- Mise en place et/ou relai d'animation et d'activités sur la collecte, le tri, le réemploi, le recyclage et l'économie circulaire (ex: éco marche à Seignosse...) et/ou relais des événements sur ce sujet
- Rencontres des transitions en 2023 avec une conférence sur « Comment communiquer sur son engagement? »
- Mise en avant des réflexions sur les circuits courts et la gaspillage alimentaire sur certains sites de collectivités (ex: SITCOM, CC POA...)
- **Collecte et gestion des déchets assurées sur tout le territoire** (mise à disposition de bac de collecte, collecte déchets verts, encombrants, déchetterie...)

Actions à venir

- **Consolidation des actions de communication sur les écogestes**
- Réalisation de supports en commun sur les écogestes en cours
- **Mise en avant de la démarche et des écogestes lors de temps forts ouverts aux habitants et visiteurs** (ex : Journée européenne du patrimoine en POA en 2023, événement lancement du positionnement touristique de POA avec des conférenciers sur les écogestes...)
- Consolidation des actions réalisées et en cours (organisation d'événements sur ce sujet, facilitation pour une application des consignes de tri, relai de la cartographie sur les points de collecte, relai des animations et événements, diffusion de composteurs individuels à tous les habitants...)
- Poursuite et déclinaison pratique de la conférence sur « Comment communiquer sur son engagement? » : réflexion à pousser
- CC MACS OTI LAS : mise en place d'un programme d'animations estivales autour du réemploi et du recyclage avec des partenaires locaux (Api'up, Voisinage...)

Déchets - Economie circulaire

Les autres initiatives sur le territoire

- **Présence d'acteurs de l'économie circulaire sur le territoire** et développement en cours de leurs activités (ex: recyclerie, start up ...)
- **Développement de la Plateforme Soli'bât en lien avec les structures locales sur les déchets du bâtiment**
- **Développement des plages sans poubelle sur le littoral par les communes** (Hossegor, Capbreton, Vieux Boucau, Ondres...)
- **Sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès des gestionnaires de cantines par le département des Landes** (accompagnement à l'auto-évaluation et à la mise en place d'actions)
- **Actions menées par le Comité Interdépartemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Pyrénées Atlantiques et des Landes** (CIDPMEM 64-40) : réutilisation des filets de pêche pour revente et fabrication de différents produits via des expérimentations (gobelet, parechoc, chaussure, semelle, skateboard), rattachement avec la filière de la glisse.
- **Tri des déchets de la mer par le Port de Capbreton**
- **CC MACS et Capbreton : étude sur la réutilisation et le réemploi des sédiments dragués** sur le bassin du Port de Capbreton (en cours)
- **Politique du développement durable du centre hospitalier de Dax** : sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, mise en place de partenariat avec Health Withast Harm sur la réduction de l'usage des plastiques, mise en place de protocole de tri, collecte des déchets, partenariat avec Paloume pour les déchets de pharmacie réutilisables
- Initiatives locales de valorisation des circuits de proximité et des circuits courts sur le territoire
- Présence de différentes AMAP avec une incitation à l'achat responsable

Biodiversité - Préservation du paysage - Espaces naturels

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Constat général

- Un territoire caractérisé par la richesse et la diversité de ses milieux naturels (différents écosystèmes sur les 3 espaces littoral-intérieur-thermal)
- Des espaces naturels forestiers diversifiés : pinède, suberaies, chênaies du Sud Adour
- Un territoire souvent nommé « le Pays des eaux mêlées », caractérisé par l'importance et la diversité des zones humides, de son réseau hydrographique (océan, fleuves...)
- Deux fleuves, l'Adour traversant toutes les composantes du territoire et le Boudigau fleuve côtier
- Des espaces ouverts importants : prairies des Barthes de l'Adour et du Luy, tourbières, plages...
- Des espaces avec une qualité et une richesse environnementale forte (4 réserves naturelles, zone Natura 2000,...)
- Des espèces menacées voire endémiques (lézard ocellé, angélique des estuaires, vison d'Europe, loutre...)
- Une concentration des offres touristiques et de loisirs sur le littoral avec des caractéristiques balnéaires et saisonnières
- Des positionnements touristiques de plus en plus fondés sur ces atouts naturels
- Une présence d'acteurs clefs en matière d'environnement, tels que le CPIE Seignanx Adour, les réserves naturelles...
- Mais une offre peu structurée et développée sur les atouts naturels du territoire, dans le respect de la biodiversité et des espaces en particulier sur certaines parties du territoire

Biodiversité - Préservation du paysage - Espaces naturels

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Enjeux

- Favoriser un développement touristique fondé sur les richesses territoriales, dans le respect de la préservation des espaces, des paysages et de la biodiversité
- Développer une offre de loisirs fonctionnant à l'année axée sur le patrimoine, la nature et le respect de la préservation
- Structurer, développer et mettre en scène le tourisme de nature et développer le marqueur tourisme durable
- Répondre à une demande prégnante des locaux et des touristes sur la découverte des patrimoines et des richesses naturelles locales via des modes de déplacement doux
- Organiser et structurer des sites et des offres pour canaliser les visiteurs dans les espaces naturels afin de limiter les impacts de la fréquentation sur la qualité des milieux, la biodiversité et ainsi éviter les conflits d'usages
- Favoriser une gestion des espaces verts respectueuse de la biodiversité
- Acculturer les touristes et les habitants à la préservation de la biodiversité et à la réduction-neutralisation de son empreinte
- Accompagner les projets dans la prise en compte des enjeux de préservation
- Favoriser la prévention et l'anticipation des risques
- Préserver l'image du territoire

Freins

- Tendance à l'uniformisation des milieux, une pression foncière forte, une urbanisation croissante, une artificialisation du territoire et une rupture des continuités écologiques
- Mauvaise connaissance des milieux, des richesses locales et des enjeux
- Difficulté à concilier densification nécessaire et préservation de l'attractivité
- Sur-fréquentation et difficulté à canaliser les flux en particulier sur les espaces naturels remarquables facilement accessibles
- Une forte proportion de propriété privée en zone forestière
- Des risques en particulier inondations, incendies à prendre en compte et à mieux anticiper
- Manque de coordination des actions publiques et privées
- Priorité de l'enjeu économique sur l'enjeu environnemental pour certains prestataires

Deux axes stratégiques de la stratégie territoriale Pays ALO :
« Valoriser et préserver notre cadre de vie »; « Développer les pratiques durables »

Biodiversité - Préservation du paysage - Espaces naturels

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Politique menée par la collectivité de rattachement

Actions réalisées

- PETR – Pays ALO : Intégration des enjeux en la matière dans les dispositifs mobilisés et dans les actions collectives, en particulier les ambitions de la feuille de route Néo Terra : soutien aux projets prenant en compte cette dimension
- PETR – Pays ALO : charte d’engagement écoresponsable renouvelée en 2022 avec un volet biodiversité et sensibilisation, participation des réserves naturelles à la démarche, travail en lien avec le CPIE Seignanx Adour dès la construction de la démarche
- EPCI : document cadre intégrant cet enjeu, Projet de territoire, PCAET, CRTE SCOT,...
- **Des positionnements territoriaux fondés sur les atouts naturels**
- CC MACS OTI LAS : Schéma directeur du tourisme et des loisirs « vers un tourisme durable, écoresponsable et équilibré territorialement, Convention d’objectifs intégrant cet enjeu, Participation aux comités de pilotage des réserves naturelles et aux actions mises en œuvre
- CC POA : Parcours patrimoine communautaire liés au patrimoine naturel
- **Plans plage et Aménagement Durable des Stations touristiques** (Capbreton, Seignosse, Tarnos, Ondres...)
- Projet de restauration de la biodiversité sur Orx inscrit dans le cadre de l’AAP Nature et Transitions, Restauration du site Barrère à Saint Martin de Seignanx, restauration des Tourbières de Saint Laurent de Gosse
- Classement des Carrières de Tercis en RN géologique
- Ecolieu Lacoste à Tarnos,
- Projet Petite Cité de Caractère de Sorde l’Abbaye et de valorisation des Gaves et de l’Adour
- **Actions développées par le CPIE Seignanx Adour et d’autres acteurs**

Actions à venir

- PETR Pays ALO : Accompagnement et animation des dispositifs, accompagnement des porteurs de projets
- **Consolidation du partenariat avec les réserves naturelles, le CPIE Seignanx Adour et d’autres acteurs pour une meilleure prise en compte de ces enjeux**
- **Mettre en place des indicateurs pour mieux intégrer les impacts environnementaux liés à la filière touristique** (ex: bilan de saison, projets...)
- Améliorer le partage la donnée par la diffusion de la carte commune des zones protégées
- **EPCI : mise en œuvre des programmes opérationnels des documents cadres** (ex : MACS renforcer les programmes de sensibilisation sur les plages, compléter la connaissance territoriale de la biodiversité, projet expérimental de la restauration d’une zone humide en zone urbaine, Plans Plages, ADS, études sur la fréquentation des espaces naturels sensibles, création d’un pacte environnemental par une stratégie de frugalité et de protection des ressources naturelles...)
- Restauration et accessibilité des Barthes d’Angresse
- Projet touristique et environnemental sur Azur
- Projet de structuration d’un Pôle Adour sur la CC MACS, en lien avec les projets sur les intercommunalités voisines (Maison de la Barthe...)
- Aménagement du site des Carrières de Tercis
- **Déclinaison opérationnelle des positionnements des territoires**

Biodiversité - Préservation du paysage - Espaces naturels

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées

- PETR – Pays ALO – OTI : charte d’engagement écoresponsable renouvelée en 2022 avec un volet biodiversité et sensibilisation, participation des réserves naturelles à la démarche, travail en lien avec le CPIE Seignanx Adour dès la construction de la démarche
- **Des positionnements touristiques sur ces atouts naturels**
- OTI LAS : participation aux comités de pilotage des réserves naturelles et aux actions mises en œuvre
- **OT : Promotion d’un tourisme vert, Valorisation des espaces naturels**, de la biodiversité, des offres nature, Mise en avant des écogestes à adopter, Relai d’évènements et d’animations liés à la biodiversité et au patrimoine naturel, Sensibilisation des personnels permanents et saisonniers, Intégration de cette dimension dans les SADI des OTI
- **Des activités et des offres d’éducation à l’environnement**

Actions à venir

- **Déclinaison opérationnelle des positionnements touristiques des territoires : CC POA : Déclinaison du positionnement la Vallée du Kiwi par la création d’une Maison de la vallée du kiwi**
- Consolidation du partenariat avec les réserves naturelles, le CPIE Seignanx Adour et d’autres acteurs pour une meilleure prise en compte de ces enjeux
- Sensibilisation et accompagnement des professionnels du tourisme pour une meilleure acculturation à l’environnement et être en capacité de relayer des discours accessibles non moralisateurs auprès des visiteurs et habitants
- Sensibilisation à l’approche paysagère
- Mettre en place des indicateurs pour mieux intégrer les impacts environnementaux liés à la filière touristique (ex: bilan de saison, projets...)
- **Consolidation des actions de valorisation des espaces naturels**
- **Suivre et mesurer les consommations pour mieux les maîtriser**

Biodiversité - Préservation du paysage - Espaces naturels

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées	Actions à venir
• PETR Pays ALO / EPCI : Accompagnement des dispositifs et des projets dans la prise en compte de leur environnement • PETR Pays ALO / EPCI / OT : Animation de la démarche collective d'engagement écoresponsable via la charte et accompagnement des prestataires du réseau sur la prise en compte des écogestes par corps de métiers et missions (PLP, Forum Tourisme Durable en 2017 avec des stands dédiés, Rencontres annuelles des chartés avec visites des réserves naturelles, Rencontres des transitions en 2023...), partenariat avec les réserves naturelles et le CPIE Seignaux Adour... • OT : Mise en avant des offres touristiques liées au patrimoine naturel, des prestataires engagés et des expériences locales, incitation aux écogestes à adopter • Des activités et des offres d'éducation à l'environnement menées en partenariat entre différents acteurs	• Poursuite de l'accompagnement des porteurs de projets • Déploiement de la démarche collective avec la mise en place d'actions de : - Consolidation des partenariats avec les acteurs de l'environnement - Sensibilisation et accompagnement des professionnels du tourisme pour une meilleure acculturation à l'environnement et être en capacité de relayer un discours et une communication accessibles non moralisateurs auprès des visiteurs et habitants (eductour, formation...) - Réalisation de supports de sensibilisation sur les écogestes (affiches, affichettes, films...) - Accompagnement ou formation sur des thèmes identifiés - Mise en avant des expériences des prestataires engagés (événements, rencontres, sites internet...) et intégration de ces acteurs dans des groupes de travail relatifs à ce thème. • Initier une réflexion sur la circulation de l'information et la communication, en particulier en temps de crise et améliorer les procédures • OTI LAS : Dispositif Bienvenue ici avec un module spécifique sur la sensibilisation

Biodiversité - Préservation du paysage - Espaces naturels

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Une charte disposant de critères sur la sensibilisation des clientèles et des habitants • Mise en avant des écogestes et attitudes écoresponsables sur les outils de communication des OT (site, magazine...) • Plaque et affichettes sur les écogestes au sein des structures engagées • Mise en avant des offres touristiques liées au patrimoine naturel, des prestataires engagés et des expériences locales (ex : réalisation de contenu sur les réserves naturelles...) • Sensibilisation du public à une fréquentation touristique respectueuse et orientée hors saison • Des activités et des offres d'éducation à l'environnement menées en partenariat entre différents acteurs • Intervention des réserves naturelles auprès des publics scolaires • Journées portes ouvertes • Intégration de l'habitant dans les stratégies de positionnement touristique des territoires (ex : OTI Seignanx...) • Une promotion dirigée de plus en plus vers les habitants pour un tourisme de proximité	• Poursuite des actions réalisées, en cours et/ou développement • Ouverture de la charte d'engagement écoresponsable au-delà de la filière tourisme • Réalisation de supports en commun sur les écogestes en cours • Développement et actualisation des contenus produits • Mise en avant de la démarche et des écogestes lors de temps forts ouverts aux habitants et visiteurs (ex : Journée européenne du patrimoine en POA en 2023, événement lancement du positionnement touristique de POA avec des conférenciers sur l'environnement, les écogestes...) • Développement des animations nature sur le territoire • Poursuite et déclinaison pratique de la conférence sur « Comment communiquer sur son engagement? » : réflexion à pousser • Mise en avant d'un système de contribution volontaire à la préservation de la biodiversité (ex : chantiers participatifs...) • Intégrer l'habitant au sein des repositionnements touristiques des territoires • Développer un tourisme de découverte et de loisirs respectueux et de proximité au bénéfice des habitants

Biodiversité - Préservation du paysage - Espaces naturels

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les autres initiatives sur le territoire

- **Présence d'acteurs de l'environnement sur le territoire** et développement en cours de leurs projets (CPIE Seignanx Adour, Barthes Nature, Fédération départementale de la Chasse, Fédération départementale de la Pêche, CEN...
- **Animation et actions liées à Natura 2000**
- Réseau des Sites Nature 40 ouvert aux publics : 14 environ sur le territoire
- Les actions du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) : orchidée à Cagnotte, Zones humides, Barthes de l'Adour
- **Syndicat mixte de gestion des espaces naturels des Landes avec les 4 réserves naturelles du territoire**
- **Etude du GIP littoral et Accompagnement des collectivités** dans leurs projets quant à la fréquentation des espaces naturels, l'aménagement durable des stations du littoral et la gestion des risques
- Aménagement de la Réserve Naturelle Géologique des Carrières de Tercis les Bains
- Restauration d'un espace naturel sur le site du Lanot par le Centre Hospitalier de Dax

Constat général

Eau :

- Un territoire souvent nommé « le Pays des eaux mêlées », caractérisé par différents écosystèmes liés à l'eau (4 réserves naturelles, zones humides, Barthes de l'Adour et du Luy, Adour et Gaves...)
- Un fleuve Adour traversant toutes les composantes du territoire
- Des impacts liés au changement climatiques exacerbés ces dernières années : sécheresse, coupures d'eau sur certaines parties du territoire, inondations...
- Une consommation parfois exacerbée en période estivale... avec un questionnement sur les enjeux et le rapport à ce bien premier
- Des problématiques de qualité de l'eau potable (une station d'eau prioritaire à Orist en raison de présence d'une pollution liée aux activités agricoles...)

Energie :

- Des consommations énergétiques qui ne diminuent pas, des logements énergivores dans le parc privé, des consommations industrielles et tertiaires relativement importantes...
- Un taux de couverture des consommations électriques par les panneaux photovoltaïques de seulement 5%
- Une installation hydraulique sur le territoire
- Des carburants peu diversifiés et la voiture individuelle comme mode de déplacement principal...
- Un mix énergétique en cours de développement...



Enjeux

- Préserver la ressource en eau par une gestion raisonnée et une consommation responsable
- Prévenir les conflits d'usage en période estivale liés aux tensions sur l'eau et adapter les infrastructures
- Préserver la qualité des eaux, appréhender la qualité des eaux de baignade
- Préserver la ressource eau et l'activité thermique
- Prévenir les risques notamment inondations et sécheresses
- Sensibiliser les touristes et personnels saisonniers aux risques locaux liés à l'eau : baignades, short break, inondations...
- S'adapter face au recul du trait de côte
- Réduire la dépendance énergétique du territoire
- Engager une sobriété énergétique sur le territoire
- Accompagner les professionnels en particulier du tourisme dans une démarche responsable en matière de consommation d'énergie et d'eau
- Favoriser le recours aux énergies renouvelables notamment par les professionnels du tourisme

Freins

- Des tensions de plus en plus importantes sur la ressource en eau
- Faible ou mauvaise connaissance du niveau de consommation actuel et de l'objectif visé
- Faible connaissance du niveau d'équipement actuel des professionnels en la matière
- Des résistances potentielles aux écogestes en particulier durant les vacances (souhait de confort, de liberté, pas de contrainte...)
- Des difficultés à mieux répartir la fréquentation touristique à l'année pour éviter les pics de consommation
- Des coûts importants en termes d'investissement et de fonctionnement à anticiper
- Complexité du domaine d'activité
- Manque d'actions groupées

Un axe stratégique de la stratégie territoriale Pays ALO : « Accélérer les transitions » avec deux objectifs ciblés, l'un concernant la préservation de l'eau et l'autre concernant la réduction de la dépendance énergétique du territoire

Politique menée par la collectivité de rattachement

Actions réalisées

- Prise en compte de la question de l'eau et de l'énergie dans les différents documents cadres et stratégiques du PETR et des EPCI (voir diapositive documents cadres, CRTE, PCAET, GEMAPI...)
- **Des services dédiés à la transition notamment énergétique au sein des EPCI avec des actions dédiées** (diagnostic, conseil gratuit, accompagnement...) pour les communes et les habitants
- **Plateformes de rénovation énergétique sur le territoire à l'échelle d'EPCI** (MACS, Grand Dax...)
- Diminution des consommations énergétiques dans les bâtiments publics avec des services dédiés en interne au sein de certaines EPCI
- **CC MACS : labellisé TEPCV, pilotage de la démarche Néo Terra...**
- Grand Dax : plan de développement thermal avec la préservation de la nappe thermale, développement de produits cosmétiques pour une préservation de la ressource en eau, mise en œuvre de la convention Néo Terra par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques dans le respect du cadre de vie, l'installation de petits méthaniseurs à proximité des exploitations agricoles...
- **Développement de la production d'énergie renouvelable, initiatives en matière d'agrivoltaïsme**
- Animation sur l'eau par EMMA sur le Bassin versant d'Orist
- **Participation aux Rencontres des transitions avec tables rondes et stands dédiés à ces sujets** (table ronde sur les dispositifs d'accompagnement des communes)

Actions à venir

- Mise en œuvre du volet opérationnel des documents cadres et stratégies et accompagnement des Projets (CRTE, PCAET, GEMAPI...)
 - **CC Seignanx : élaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables et d'un schéma directeur des eaux pluviales**
- Exemples:
- CC MACS : Projet de Territoire (développer la séparation des réseaux d'eau et promouvoir l'utilisation de l'eau traitée uniquement pour des besoins en eau potable et non pour les autres usages), GEMAPI (entretien des ouvrages de protection face à l'érosion, protection des zones humides, ren-sablement des plages....), Plan de sobriété lancée en novembre 2022
 - CC POA : Préserver et restaurer les zones humides et leurs fonctionnalités dans le cycle de l'eau, Diminuer les consommations d'énergie dans les bâtiments et améliorer la gestion de l'éclairage public, Rénover les bâtiments publics énergivores, Accroître l'utilisation des ENR dans les bâtiments publics, **Mettre en place une plateforme de la rénovation énergétique des logements, Encourager le développement de l'écoconstruction**

Eau - Energie

Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées	Actions à venir
• Application des critères de la charte dont les critères sur l'eau et l'énergie au sein des OT engagés, mise en avant via des affichettes dans certains OT • Gestion raisonnée des consommations en électricité, gaz et eau (détecteurs de lumière, extinction des appareils électriques selon les périodes, éclairage et chauffage en fonction des besoins avec thermostat ...) • Diminution des consommations énergétiques dans les bâtiments publics (locaux de certains OT) • OTI Seignanx : Equipements du nouvel office Seignanx avec une approche en la matière (leds, isolation, normes...) • Participation aux Rencontres des transitions avec tables rondes et stands dédiés à ces sujets en 2023	• Développement des écogestes engagés au sein des OT • Suivi annuel des consommations pour une meilleure connaissance et maîtrise • Mise en avant des écogestes dans les OT • Echanges des bonnes pratiques • Intégration de ces enjeux de consommation dans le cadre des projets de restructuration des OT • Investissement tels que bornes de recharge électrique ou véhicule électrique



Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées

- Sensibilisation sur les critères de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable avec des nouveaux critères depuis 2022 sur l'énergie et l'eau
- Proposition d'un suivi des consommations par un outil tableau
- **Amorce d'une réflexion entre Pays et EPCI sur un état des lieux des actions et soutien existant en matière énergétique en particulier auprès des professionnels du tourisme**
- Mise en relation des professionnels demandeurs auprès d'interlocuteurs communautaires (conseils, solutions...)
- Information sur le Fonds Tourisme durable et relai auprès de Landes Attractivité
- **Thermalisme : mise en place d'action d'achat groupé sur l'énergie**, Réflexion sur les consommations énergétiques et l'optimisation économique (Diagnostics écoflux)
- Appui sur des prestataires engagés pour l'élaboration de stratégie cadre (ex: atelier des prestataires touristiques pour le PCAET de la CC POA)
- **Rencontres des transitions avec tables rondes et stands dédiés à ces sujets en 2023**

Actions à venir

- Recueil de la consommation des chartés pour une meilleure connaissance et maîtrise. Proposition d'un bilan à 3 ou 5 ans avec perspectives
- Echanges des bonnes pratiques (ex : récupération d'eau de pluie pour les toilettes, toilettes sèches, mesures et solutions...)
- **Sensibilisation et accompagnement : Réalisation de supports de sensibilisation sur les écogestes** (affiches, affichettes, films...), du livret des transitions avec contacts utiles, accompagnement sur des thèmes identifiés en partenariat avec des acteurs concernés...
- **Poursuite de l'identification des dispositifs de soutien en matière énergétique** : mise en place d'un outil ressource pour l'accompagnement des professionnels (en lien avec le PNR LG)
- Accompagnement des porteurs de projet : approche de la préservation de la ressource en eau et la réduction des consommations énergétiques (ex : maîtrise et stockage individuel de l'eau avec réutilisation des eaux de pluie et eaux grises dans les hébergements, diagnostic énergétique avec appui EPCI-CCI...)
- Communication sur les actions menées par la collectivité et les OT par l'exemplarité
- Thermalisme : Implication des thermaux sur la préservation de la ressource en eau par le développement d'actions (gammes cosmétiques, soins...), **Poursuite de l'action mutualisée sur l'achat groupé de l'énergie**, accompagnement des actions résultant des diagnostic écoflux, incitation à la production d'énergie propre : géothermie (eau thermale), photovoltaïque



Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Sensibilisation aux différents risques notamment liés à l'océan (OT, animation au sein d'hébergement important, activité et offre touristique lié à l'océan...) • Mise en avant des écogestes et attitudes écoresponsables sur les outils de communication des OT (site, magazine...) • Plaque et Affichettes sur les écogestes au sein des structures engagées • Mise en avant des écogestes sur les outils de communication de certains prestataires engagés (diffusion de la plaque et des affichettes communes par le PETR Pays ALO, site internet avec page dédiée, discours à l'arrivée des visiteurs...) • Sensibilisation importante sur la ressource en eau par des acteurs clefs (réserves naturelles, CPIE, Institution Adour, Syndicat de rivière...) • Sensibilisation et consolidation du tourisme de santé liée à l'eau thermale	• Poursuite des actions engagées, consolidation de la sensibilisation, réalisation de supports communs sur les écogestes , mise en avant de la démarche et des écogestes lors de temps forts ouverts aux habitants et visiteurs (ex : Journée européenne du patrimoine en POA en 2023, évènement lancement du positionnement touristique de POA avec des conférenciers sur les écogestes...) • Réflexion sur une sensibilisation à l'utilisation et la consommation responsable (eau, énergie) dans le cadre des vacances. • Engagement Qualité des OT et mise en valeur

Les autres initiatives sur le territoire

- Présence d'acteurs clefs sur l'eau et/ou l'énergie et mise en œuvre de leur projet et programme d'actions : Institution Adour pour l'animation SAGE Adour Aval, SYDEC (service public de l'eau, assainissement, distribution et aménagement énergétique, conseil énergie et énergie renouvelable, numérique, diagnostic...), EMMA, Syndicat mixte Eaux Marensin Maremne Adour pour la gestion de l'eau potable et l'assainissement
- Projet Micropolit porté par l'UPPA : Programme de recherche sur l'état et l'évolution de la qualité du littoral sud-aquitain (gouf de Capbreton, estuaire de l'Adour et côte rocheuse sud pays basque...)
- **Une initiative de participation citoyenne créée depuis 2021 : ALOé, société citoyenne de production d'énergies renouvelables** (soleil, vent, biomasse, hydraulique...) intervenant sur le territoire du Pays ALO
- Programme d'actions Aqui O Thermes, Cluster thermal de Nouvelle Aquitaine
- Institut du thermalisme sur l'enseignement et la recherche quant à la ressource thermique

Adaptation au changement climatique (risques naturels et climatiques)

Constat général

- Impacts en matière de changement climatique exacerbés ces dernières années (sécheresse, inondation, incendie, progression du nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles, sensibilité et vulnérabilité...).
- Des territoires vulnérables
- Prise de conscience progressive sur l'urgence en matière d'adaptation
- Un manque d'anticipation dans la gestion des crises
- Un manque de coordination des actions publiques
- Des résistances en matière de changement des pratiques
- Questionnement des enjeux sur la sensibilité des acteurs, la vulnérabilité différente des territoires et des filières, les pratiques d'anticipation et d'adaptation à mettre en place

Adaptation au changement climatique (risques naturels et climatiques)

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Enjeux

- Développer la résilience du territoire
- Accompagner la prise de conscience et l'adoption des « bons gestes »
- Accompagner la culture du changement et de l'adaptation face aux différents risques (incendie, inondation, sécheresse, covid...)
- Développer la prévention des risques en particulier les plus avérés
- Mieux gérer les situations de crise par prévention, anticipation et sensibilisation
- Adapter l'offre en fonction de la vulnérabilité des territoires : Prendre en compte le risque inondation dans le développement du tourisme intérieur et du tourisme hors saison estivale, adapter l'offre (hébergement, site...) face aux impacts du changement climatique (végétalisation, isolation, ombrière...) et éviter l'aggravation par certaines installations/pratiques
- Anticipation du manque de disponibilité en eau en période estivale et de l'augmentation du nombre de jours de canicule

Freins

- Des impacts de plus en plus exacerbés : un territoire exposé aux risques et fortement impacté par les effets du changement climatique (Etude Adour 2050 et Aclimaterra)
- Des vulnérabilités prégnantes et diverses : incendie, recul du trait de côte, inondation par la remontée de nappe et par inondation des rivières sur les vallées de l'Adour et du Gave
- Un manque de coordination des actions publiques pour une gestion plus efficiente
- Une difficulté à mobiliser l'ensemble des acteurs et à travailler en écosystème sur ces sujets
- Des problématiques de compréhension/interprétation dans les arrêtés pris
- Une transmission insuffisante dans la connaissance et la mise en application des plans d'évacuation sur des routes déjà saturées
- Des déficits en matière d'information et de formation du personnel quant aux gestes en cas d'incendie (DFCI)
- Des résistances en matière de changement de pratique et comportement

La stratégie territoriale Pays ALO : « Accompagner ce territoire aux multiples richesses dans ses transitions vers des modèles de développement durables ». La question du changement climatique est au cœur de cette stratégie.

Un des objectifs mis en avant plus particulièrement : Favoriser la prévention des risques naturels

Adaptation au changement climatique (risques naturels et climatiques)

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Politique menée par la collectivité de rattachement

Actions réalisées	Actions à venir
• Prise en compte de ces enjeux dans les différents documents cadres et stratégiques du PETR et des EPCI (voir diapositive documents cadres, CRTE, PCAET, GEMAPI, SCOT...) et intégration de la feuille de route Néo Terra. • Echanges menés dans le cadre des documents stratégiques en particulier des PCAET des collectivités sur les impacts du changement climatique et définition d'actions d'adaptation • Organisation des Rencontres des transitions en mars 2023 (table ronde, conférence, stands dédiés...) face à ces enjeux en matière d'adaptation • Etude sur la perception des risques naturels des élus (Pays ALO - UPPA) • Accompagnement des collectivités et des acteurs touristiques pour adapter leurs offres	• Adaptation des documents stratégiques en cours face à ces enjeux (SCOT, PCAET...) • Mise en œuvre du volet opérationnel des documents cadres et stratégies et accompagnement des Projets (GEMAPI, PCAET, ADS et Plan Plage...) • Accompagner la prise de conscience et une culture de l'adaptation face aux différents risques (incendie, inondation, sécheresse, covid...) (ex : état des lieux quant à la sensibilité et à la vulnérabilité...) • Définir des indicateurs communs pour mieux mesurer, mieux connaître, anticiper et s'adapter aux risques • Accompagnement des collectivités et des acteurs touristiques pour adapter leurs offres

Adaptation au changement climatique (risques naturels et climatiques)

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées	Actions à venir
• Sensibilisation des équipes des OT face aux enjeux du changement climatique • Mise en application de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable dans les OT avec une prise en compte des 17 ODD : sensibilisation et accompagnement • Organisation des Rencontres des transitions en mars 2023 (table ronde, conférence, stands dédiés...) face à ces enjeux en matière d'adaptation • Information et diffusion des degrés d'alerte sur le risque incendie tout au long de l'été et sur le volet inondation • Sensibilisation des publics sur les gestes à adopter selon les écosystèmes, les activités et les risques	• Remonter des problématiques en matière de coordination, d'interprétation et de transmission des informations pour une meilleure anticipation et gestion (ex : travail commun sur la communication de crise, amélioration des procédures, prise en compte des OT dans la diffusion des informations...) • Accompagner la prise de conscience et une culture de l'adaptation face aux différents risques (incendie, inondation, sécheresse, covid...) (ex : état des lieux quant à la sensibilité et à la vulnérabilité...) • Définir des indicateurs communs pour mieux mesurer, mieux connaître, anticiper et s'adapter aux risques • Accompagner des acteurs touristiques pour adapter leurs services et offres • Accompagner le développement d'une offre touristique à l'année

Adaptation au changement climatique (risques naturels et climatiques)

Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées

- **Sensibilisation des acteurs du tourisme face aux enjeux du changement climatique**
- **Mise en application de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable** et amorce d'une sensibilisation sur l'empreinte écologique et sur la culture du risque
- **Organisation des Rencontres des transitions en mars 2023** (table ronde, conférence, stands dédiés...) face à ces enjeux en matière d'adaptation

Actions à venir

- Accompagner la prise de conscience et une culture de l'adaptation face aux différents risques (incendie, inondation, sécheresse, covid...) (ex : état des lieux quant à la sensibilité et à la vulnérabilité...)
- Accompagner des acteurs touristiques pour adapter leurs services et offres
- **Actions collectives (Sensibilisation – Accompagnement – Formation) sur la manière de communiquer sur les risques auprès des clientèles et des professionnels** (eductour, visites ou intervention du SDISS, SNSM...)

Adaptation au changement climatique (risques naturels et climatiques)

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées

- **Information et diffusion des degrés d'alerte sur le risque incendie tout au long de l'été ainsi que sur le volet inondation**
- Sensibilisation aux différents risques notamment liés à l'océan (OT, animation au sein d'hébergement important, activité et offre touristique lié à l'océan...)
- **Consolidation et promotion d'un tourisme de proximité**
- **Intégration de l'habitant dans les stratégies de positionnement touristique des territoires (ex : OTI Seignaux...)**
- **Une promotion dirigée de plus en plus vers les habitants pour un tourisme de proximité**

Actions à venir

- **Améliorer la communication de crise dans le fond et la forme**
- Consolider les actions de sensibilisation aux différents risques sur le territoire
- **Prendre en compte les éléments risques dans les actions de promotion**
- Adapter les services et offres touristiques
- **Remettre l'habitant au cœur des stratégies notamment touristique, développer la participation citoyenne**
- **Développer un tourisme de découverte et de loisirs de proximité, respectueux, au bénéfice des habitants**

Adaptation au changement climatique (risques naturels et climatiques)

Les autres initiatives sur le territoire

- **Etude du GIP littoral et Accompagnement des collectivités** dans leurs projets quant à la gestion des risques, l'aménagement durable des stations du littoral, la fréquentation des espaces naturels (ex : prise en compte des risques naturels, du recul du trait de côte...)
- Des actions menées par le SDIS, DFCI, syndicat des rivières, gendarmerie...
- **Sensibilisation par l'association Fresque du Climat**

Mobilité durable

Constat général

- Une densité de flux en termes de mobilité très importante, accentuée par l'attractivité en particulier touristique, d'où une saturation de certaines voies
- Une dépendance forte à la voiture, mode de déplacement principal
- Présence de différents équipements en matière de mobilité, mais peu d'offre de transport collectif sur certaines parties du territoire et réseaux non connectés entre eux
- Sous utilisation des infrastructures existantes (voie ferrée, voix fluviale, parking de covoiturage...)
- Territoire organisé selon des îlots de vie et des pôles de centralité impactant les déplacements
- Peu d'infrastructure cyclable sécurisée sur les déplacements du quotidien et des manques sur les territoires ruraux
- Des alternatives à consolider en termes d'infrastructure, d'équipement et de pratique de communication



Enjeux

- Réduire l'usage de la voiture individuelle pour l'accès au territoire et les déplacements au sein du territoire en fonction des usages
- Développer une politique de mobilité locale en intégrant le report modal, les pôles multimodaux et les mobilités douces
- Réduire l'usage de la voiture individuelle pour les salariés du tourisme
- Fixer les touristes sur le territoire pour limiter les déplacements
- Développer l'usage des mobilités décarbonées pendant le séjour
- Développer l'offre de transport et les pratiques collectives et alternatives à la voiture individuelle au plus près des besoins des habitants, des clientèles, des visiteurs et des salariés
- Encourager les mobilités douces par une offre adaptée pour les différents usagers

Freins

- Une forte dépendance à la voiture dans le quotidien
- Une saturation de certaines voies accentuées en période estivale
- Des déséquilibres en terme d'infrastructures et d'offres en mobilités douces (cyclables...) ou en transports en commun (permettant des déplacements du touriste pendant le séjour en dehors du littoral et l'accès au lieu de travail pour les salariés)
- Pas de possibilité d'accès aux lieux touristiques depuis les gares de Dax, Saint Vincent de Tyrosse et Peyrehorade autrement qu'en voiture
- Une approche globale et transversale à développer sur un bassin large (au-delà des périmètres administratifs des EPCI) avec différents acteurs
- Une compétence partagée avec une pluralité d'acteurs et une coordination nécessaire

Un axe stratégique de la stratégie territoriale Pays ALO : « Développer les pratiques durables »
Un objectif visé : Tendre vers la décarbonation des mobilités locales et favoriser les interconnexions

Actions réalisées	Actions à venir
- Intégration dans la majorité des documents cadres et stratégiques du PETR et des EPCI de la question des mobilités (voir diapositive documents cadres, CRTE, PCAET, GEMAPI, SCOT...) et intégration de la feuille de route Néo Terra Atelier des territoires sur « les mobilités » organisé entre 2 EPCI (MACS et POA) sur sollicitation de l'Etat et en lien avec le PETR avec la définition d'objectifs communs et d'un plan d'actions Amorce d'une réflexion expérimentale en 2023 à l'échelle du Pays ALO : Cotech des DG des EPCI sur les mobilités et Mise en place d'un Groupe Mobilité des 4EPCI et du PETR en 2023 Organisation des Rencontres des transitions dont un atelier sur les défis de la mobilité CC MACS : Stratégie Mobilité 2020-2030 - Mise en place du dispositif de covoiturage et autoparc Rezo Pouce sur certaines parties du territoire et du dispositif MOBI - Organisation de journées sur la mobilité Développement des itinéraires cyclables sur certaines parties du territoire et développement du label Accueil Vélo - Aménagement d'aires de covoiturage Cartographie en open data sur l'itinérance douce à l'échelle du Pays ALO	- Mise en œuvre des programmes opérationnels des stratégies et des projets en cours Réflexion expérimentale à l'échelle du Pays ALO en lien avec les 4 EPCI : travail de fond sur le Réseau Express Régional sur le territoire (basco-landais) Echelle Pays ALO : Favoriser les connexions entre Tourisme-Mobilité en fonction des usages Accompagner et/ou consolider le positionnement des territoires sur le vélo et initier des expérimentations Développer des moyens et des outils innovants pour favoriser et inciter les alternatives à la voiture Orientations de l'atelier des mobilités (CC POA – CC MACS – PETR Pays ALO – Etat) : Accompagner le développement des mobilités alternatives, les mobilités inter territoire, Créer des conditions favorables au développement de l'autoparc, Favoriser l'intermodalité, Encourager le développement des mobilités décarbonées (véhicules électriques et GNV), Aménager des voies douces pédestres et cyclables , Développer l'offre de transports en commun, Schéma de répartition des bornes électriques, Schémas des zones covoiturage CC POA : Etude Voie du Tram Aménagement aire de covoiturage – schéma bornes électriques, Développer un plan de mobilité des agents (habitants) CC Seignanx : Elaboration d'un Schéma Simplifié de Mobilité et Schéma cyclable des voies d'intérêt communautaires - Projet de territoire MACS : Améliorer la qualité et les possibilités des déplacements quotidiens et durables des habitants de MACS, Conduire des actions de promotion des modes alternatifs à la voiture solo notamment chez les jeunes, Réfléchir à des moyens de prendre en compte la différence de temps de parcours entre la saison creuse et la période estivale... Stratégie Mobilité et schéma directeur du tourisme et des loisirs CC MACS : Concevoir et développer des hubs de mobilité – pôles multimodaux, Créer et renforcer une offre de transport-navette entre les gares TGV et le territoire, Se doter d'un outil performant "agrégateur de mobilités" Modalis Des projets identifiés : Rénovation de la Vélodyssée portion Ondres- Tarnos, Création d'un itinéraire cyclable le long de l'Adour de Rivière Saas Gourby à Saint Paul les Dax, Création de Pôles d'échange multimodaux à la gare de Saint Vincent de Tyrosse et de Peyrehorade, parcours découverte en mobilité douce, réflexion sur la création et le déploiement d'haltes et d'aires de services sur les axes cyclables structurants... - Développement des événements éco-responsables mettant en avant les mobilités douces



Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées

- Mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable avec un volet sur les mobilités
- **Organisation des Rencontres des transitions dont un atelier sur les défis de la mobilité en 2023**
- Pratique de co-voiturage par les offices de tourisme
- Conseils en mobilités douces auprès des visiteurs et valorisation des dispositifs du territoire (Rezo Pouce, MOBI...)
- Valorisation de l'offre (aménagements, Scandibérique, Vélodyssée, loueurs, circuits, activités...)
- Mise en œuvre de circuits vélos et randonnées pour les clientèles et les habitants
- **Valorisation de l'offre en itinérance douce via une cartographie en open data à l'échelle du Pays ALO avec les OTI**
- **Elaboration de plans sur les itinéraires cyclables et randonnées par certains OT en lien avec leurs EPCI**
- **Mise en place du nouvel office Seignanx avec billetterie transport (txiktxak), ...**
- **Accueil hors les murs des OT pour une diffusion de l'information et de l'offre au plus près des demandes**
- **Expérimentation de l'OITT du Grand Dax sur un bureau d'information auprès de la Gare de Dax**

Actions à venir

- **Accompagner et/ou consolider le positionnement touristique des territoires sur le vélo**
- **Consolider les actions en cours notamment sur le covoiturage, les mobilités douces et alternatives à la voiture pour les équipes des OT et les différents publics** (connaissance des usages, diffusion, valorisation, conseil en séjour personnalisé par une meilleure prise en compte des besoins des usagers (salariés, visiteurs...))
- **Consolider la cartographie en open data sur l'itinérance en intégrant l'ensemble des mobilités dont les transports en communs**
- **Structurer et développer l'offre de services sur le territoire en matière de mobilité durable** (ex : offre de services vélos sur les zones blanches, bornes de recharge pour véhicule électrique à proximité des OT, VAE alternative à l'autosolisme ...)
- Intégrer la question des mobilités des salariés dans le cadre d'une démarche RSE/QVT (choix de véhicule par les structures OTI, participation employeur...)



Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable avec un volet sur les mobilités (incitation à proposer des alternatives à la voiture) • Organisation des Rencontres des transitions en 2023 dont un atelier sur les défis de la mobilité et des stands dédiés • Accompagnement au label "Accueil Vélo" auprès des prestataires • Valorisation des dispositifs du territoire (Rezo Pouce, MOBI...) • De nombreux partenaires en mobilité auprès des OT • Incitation aux covoiturages pour les rencontres communes	• Déployer la nouvelle charte d'engagement écoresponsable avec un critère sur la mobilité • Partager et diffuser la donnée et l'information sur les différentes mobilités auprès des professionnels en vue de leur relai auprès des clientèles et de leurs salariés • Sensibiliser et aider à l'équipement (via location) de vélos électriques pour les personnels saisonniers par certains professionnels • Accompagner l'adaptation de l'offre touristique par l'intégration des alternatives à la voiture et développer l'expérience client • Structurer et développer l'offre de services vélo par la mise en réseau des acteurs et l'expérimentation

Mobilité durable

Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Mise en avant des offres de transport de mobilité durable par les OT, les professionnels engagés dans la charte et d'autres professionnels • Valorisation de l'offre en itinérance douce via une cartographie en open data à l'échelle du Pays ALO avec les OTI • Valorisation des plans en itinéraires cyclables, randonnées, transports collectifs et des dispositifs du territoire (Rezo Pouce, MOBI...) • Mise en place du nouvel office Seignanx avec billetterie transport (txiktxak), ... • Accueil hors les murs des OT pour une diffusion de l'information et de l'offre au plus près des demandes • Expérimentation de l'OITT du Grand Dax sur un bureau d'information auprès de la Gare de Dax • Consolidation et promotion d'un tourisme de proximité • Intégration de l'habitant dans les stratégies de positionnement touristique des territoires (ex : OTI Seignanx...) • Une promotion dirigée de plus en plus vers les habitants pour un tourisme de proximité	• Mieux connaître les usages en matière de mobilité • Déployer la promotion des offres de transport de mobilité durable • Consolider la cartographie en open data sur l'itinérance en intégrant l'ensemble des mobilités dont les transports en commun • Développer la billetterie transport par les OT (OTI Seignanx...) • Développer l'offre de services en matière de mobilité durable sur l'ensemble du territoire, en particulier en zone rétro-littorale et intérieure • Remettre l'habitant au cœur des stratégies notamment touristique • Développer un tourisme de découverte et de loisirs de proximité, respectueux, au bénéfice des habitants • CCPOA : Développer un plan de mobilité des agents (habitants)

Mobilité durable

Les autres initiatives sur le territoire

- Différents acteurs sur la mobilité présents sur le territoire
- **Une association, Solution Mobilité, aide à la mobilité des personnes en difficulté dans le cadre de l'accompagnement à l'emploi.**
- **Projet de PEM (Pôle d'Echange Multimodal)** sur Saint Vincent de Tyrosse et Peyrehorade
- Projet d'aménagement et de revitalisation des centres bourgs de certaines communes du territoire
- **Démarche Petite Cité de Caractère sur Sorde l'Abbaye** pour un projet global d'aménagement et une connexion entre les différents espaces-sites-activités
- Soutien du Département aux itinéraires cyclables et au PDIPR

Constat général

- Une dynamique économique et touristique importante mais déséquilibrée (création d'activité plus importante sur le littoral que sur l'arrière-pays, concentration de l'activité sur certaines parties du territoire...)
- Une saisonnalité forte sur certaines filières (tourisme, thermalisme, agriculture...) impactant à différents niveaux (offre, emploi, logement...)
- 1^{er} pôle thermal national
- Une capacité d'accueil touristique importante
- Un tissu économique diversifié : agroalimentaire, tourisme, métallurgie, aéronautique, emballage, logistique, exploitation forestière...
- Des filières emblématiques : thermalisme, kiwi culture, cacahuète, liège, glisse...
- Présence de clusters sur le territoire : Thermal, Glisse
- Des pôles économiques principaux sur le territoire
- De grandes entreprises présentes (Labeyrie, Safran...)
- Un tissu productif local dominé par les TPE (plus de 80% des entreprises) mais peu structuré et connecté
- Une filière ESS en progression : 10% des emplois du territoire
- 7 tiers lieux dont 5 espaces de coworking
- Mais un manque de valorisation de certaines filières et des savoir-faire locaux
- Un niveau de formation moyen plutôt élevé, mais une part de jeunes sans qualification en progression
- Une sur-représentation des CDD
- Un taux de chômage en augmentation
- Des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi pour certaines catégories d'âge
- Des problématiques de recrutement, d'employabilité, de logement (notamment saisonnier...)
- Un manque de connaissance des retombées économiques locales de certaines filières (dont le tourisme)
- Une démarche souvent attentiste et non pro-active auprès de potentiels porteurs de projet au détriment d'offre innovante à développer
- Des déficits en matière de circulation de l'information entre partenaires institutionnels (PETR-EPCI-OTI)



Enjeux

- Conforter le développement économique et touristique vers une transition durable au service du territoire et des acteurs
- Innover pour la transition durable de la filière touristique
- Diffuser la dynamique touristique sur l'ensemble du territoire pour un développement équilibré et adapté
- Développer la fréquentation touristique sur l'année et repenser l'offre et les services touristiques (habitant, météo, diversification de l'offre...)
- Structurer, qualifier et diversifier l'offre touristique dans une logique d'écoresponsabilité
- Initier une démarche pro-active pour des offres et services innovants en matière d'écoresponsabilité
- Valoriser les savoir-locaux
- Favoriser les retombées de l'économie touristique sur le territoire
- Mieux connaître les retombées et les impacts de l'activité touristique pour mieux anticiper et structurer
- Affirmer collectivement que la professionnalisation est un facteur de développement économique et de dynamique territoriale
- Améliorer le recrutement par de nouvelles pratiques notamment en matière de conditions de travail (hébergement, mobilité...)
- Consolider les partenariats entre territoires, structures et acteurs (PETR/services interne des EPCI/OTI, réseau des professionnels...)
- Repenser le tourisme comme une offre de service et de loisirs de proximité pour les habitants

Freins

- Des contraintes foncières (disponibilité, coût...) de plus en plus prégnantes
- Des infrastructures à adapter avec une dimension coût importante
- Des flux importants sur certaines parties du territoire à mieux réguler et maîtriser
- Une crise énergétique aux divers impacts
- Des filières vulnérables face aux enjeux environnementaux et au contexte économique et social
- Des résistances aux changements dans l'évolution des comportements et pratiques
- Une démarche à repenser auprès de potentiels porteurs de projet (demandant du temps, de préciser les besoins, de la coordination...)
- Une sélection des porteurs de projet complexe
- Des concrétisations non finalisées de certains projets
- Une démarche et des projets long à mettre en place
- Des projets à mieux penser dans une logique de transversalité, de connexion, d'écoresponsabilité
- Une mobilisation des professionnels complexe (concurrence, démultiplication des dispositifs, des interlocuteurs, des réunions, surcharge d'activité...)
- Un manque de temps des professionnels

Deux axes stratégiques de la stratégie territoriale Pays ALO : « Développer les pratiques durables » et « Accélérer les transitions »

Des objectifs visés : Favoriser la transition des principaux secteurs économiques du territoire vers des pratiques durables, Accroître la résilience de l'économie locale, Accroître l'autonomie alimentaire du territoire



Actions réalisées

- Intégration dans la majorité des documents cadres et stratégiques du PETR et des EPCI des enjeux en matière de transition économique locale (voir diapositive documents cadres, Contrat, CRTE, PCAET,...) et intégration de la feuille de route Néo Terra
- Accompagnement et soutien aux projets participant de ces objectifs en matière d'économie locale et d'écoresponsabilité (économie plus résiliente, moins impactante, pratiques durables, RSE, tourisme écoresponsable, hébergements temporaires,...) (PETR/ service économique, tourisme, territorial des EPCI)
- Identification de professionnels répondant aux orientations de la charte
- Sensibilisation et accompagnement des professionnels du tourisme dans l'adaptation de leurs pratiques
- **Programme d'accompagnement aux transitions (2023/2024)** pour les professionnels des secteurs touristiques et alimentaires engagés dans la dynamique collective à l'échelle du Pays ALO (Rencontres des transitions, sensibilisation écogestes...)
- **Soutien et mise en œuvre des démarches en matière d'alimentation durable et autonome (circuit court, de proximité...)**
- **Soutien aux projets participant de la diversification et du renforcement de l'économie locale**
- **Soutien aux projets contribuant au maintien du dernier commerce/service en centre-bourg**
- **Soutien aux projets pour renforcer l'offre d'hébergements temporaires**

Actions à venir

- Mise en œuvre des programmes opérationnels des stratégies et des projets en cours (ex CC MACS : mettre en chantier les orientations du schéma tourisme, engager une démarche d'excellence environnementale auprès des entreprises touristiques...)
- Poursuite de l'accompagnement et du soutien aux porteurs de projet
- Encourager les professionnels à intégrer la charte d'engagement écoresponsable
- **PETR : Répertoire des contacts utiles en matière de transition et répertoire des prestataires écoresponsables**
- **PETR : Poursuite du programme d'accompagnement aux transitions** pour les professionnels des secteurs touristiques et alimentaires engagés dans la dynamique collective à l'échelle du Pays (2023/2024)
- CC MACS : Réflexion sur la stratégie foncière en matière touristique
- **PETR / EPCI : Consolider les partenariats entre les différents services des EPCI, le PETR et les OTI pour un meilleur partage de l'information et de la donnée**
- **PETR/EPCI/OTI : Engager une réflexion pour une démarche pro-active auprès des entreprises et porteurs de projet** (sélection, offre de services à penser, kit...), Engager une démarche d'observation commune comme outil d'aide à la décision, Partager les problématiques de recrutement, des personnels saisonniers et des conditions liés à l'emploi
- **CC Seignanx : Réflexion sur un repositionnement « Tourisme et Travail »**
- **CC MACS : Se doter d'un observatoire intelligent sur la donnée touristique en lien avec la dynamique collective**, Limiter les projets d'hébergements nouveaux à des projets "de taille humaine" en lien avec la nature, lancer une étude sur les saisonniers et la partager

Transition économique - Economie Locale

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées

- Mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable pour renforcer les pratiques de changement
- Démarche qualité
- Programme d'accompagnement aux transition (2023/2024) : Rencontres des transitions sur l'adaptation au changement avec l'intervention de professionnels touristiques et alimentaires (agricoles), accompagnement collectif des OT sur l'animation de la démarche écoresponsable en lien avec le PNR LG, mise en avant des écogestes...
- **Consolidation de la communication à l'année, notamment sur les ailes de saison et auprès des habitants**
- **Connaissance et partenariat avec des artisans, commerçants et producteurs locaux, Actions de valorisation des savoir-faire locaux et des productions locales** (boutique, évènement...)
- Participation et/ou Soutien aux évènements mettant en avant les productions locales et savoir-faire : Marchés de producteurs de Pays...
- Travail en lien avec des acteurs économiques locaux et/ou écoresponsables (fournitures, évènements des OT...)
- OITT Grand Dax : réflexion initiée sur une approche plus globale du thermalisme
- **OTI Seignanx : développement d'un Tiers lieux**
- Réflexion amorcée sur l'observation en partenariat avec Landes attractivité, Enquête RSE de Landes Attractivité auprès des secteurs économiques, participation au club promotion de Landes Attractivité

Actions à venir

- Déploiement et déclinaison de la charte en interne
- **Consolider le positionnement touristique des territoires en particulier sur Economie/Travail/Tourisme (ex : Seignanx)**
- **Poursuite du Programme d'accompagnement aux transitions (2023/2024)**
- **Poursuite des actions amorcées par les OTI** (ex : Tiers lieux Seignanx, valorisation et mise en avant des savoir-faire et productions locales, création de boutiques de produits locaux...)
- **Définition d'indicateurs sur les structures engagées pour mieux connaître cette offre et leur démarche de progrès**
- **Amorce d'une démarche commune sur l'observation** (ex : OTI LAS Participation au système d'observation mis en place à l'échelle de l'EPCI : contribution à la définition des indicateurs et à leur collecte, partage à l'échelle collective...)
- **Accompagnement des prestataires dans l'adaptation de leurs pratiques et de leurs offres**
- **Développer l'offre de services auprès des entreprises et potentiels porteurs de projet (ex : kit...)**
- **Réflexion sur de nouveaux services et offres écoresponsables à l'année, pour les habitants...**
- OTI LAS : suite à la démarche de repositionnement des agences, bilan sur le nouveau modèle économique à N+3, définition et mise en place d'ajustements sur un nouveau cycle triennal
- Poursuite du partenariat avec Landes Attractivité sur leurs actions

Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées

- Animation des acteurs touristiques engagés dans la charte d'engagement écoresponsable
- Mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable avec le respect de certains critères en lien avec l'économie locale, la transition vers des démarches respectueuses, une ouverture au-delà de la saison...
- **Amorce de collecte de données sur les structures engagées pour mieux connaître la représentation économique du réseau**
- **Mise en place d'un programme de professionnalisation local ces dernières années auprès des acteurs du tourisme** sur différents sujets dont la valorisation et la différenciation des offres engagées dans le tourisme durable
- **Mise en place d'un programme de coaching des hôteliers (OTI LAS/MACS), de l'hôtellerie indépendante et des camping indépendant (Pays)**
- **Organisation des Rencontres des transitions en 2023** avec une valorisation des expériences en matière de transition
- Accompagnement de porteurs de projets touristiques pour des offres complémentaires, écoresponsables et ouvertes à l'année
- Mise en place d'un suivi détaillé des porteurs de projet
- **Mise en place d'un outil ressource sur les prestataires écoresponsables**
- Lien avec la démarche départementale des Landes « Tourisme Gourmand »
- Des partenariats entre OT et acteurs touristiques à favoriser

Actions à venir

- Déploiement de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable au-delà de la filière tourisme avec des critères de valorisation de l'économie locale, collecte de données sur le réseau, animation du réseau
- **Poursuite du programme d'accompagnement aux transitions pour les professionnels des secteurs touristiques et alimentaires avec des actions de sensibilisation et de valorisation** (logo, plaque, affiche, affichette, films de valorisation des expériences locales...)
- **Renouveler un programme de professionnalisation local adapté**
- Mise en avant des dispositifs d'accompagnement proposés (LA, Consulaires, ADEME...) pour une adaptation
- **Poursuite et ajustement de la démarche sur l'alimentation durable et valorisation des savoir-faire locaux**
- Définition d'indicateurs pour mieux connaître les problématiques grâce à un dispositif d'observation et restitution par filière et territoire
- **Accompagnement de porteurs de projets touristiques pour des offres complémentaires, écoresponsables et ouvertes à l'année**
- Ajustement de la mise en place d'un suivi détaillé des porteurs de projet
- **Poursuite de la mise en place d'un outil ressource sur les prestataires écoresponsables**
- **Mise en place d'études pour mieux connaître et répondre aux problématiques de l'emploi de la filière touristique, notamment en terme d'hébergement saisonnier. Emergence de plusieurs projets sur ce sujet.**
- **Initier une démarche pro-active pour des offres et services innovants en matière d'écoresponsabilité**

Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable pour renforcer les pratiques de changement • Mise en avant des professionnels engagés dans la charte et valorisation de leurs expériences, pratiques et savoir-faire • Consolidation et promotion d'un tourisme de proximité, notamment auprès des habitants et bassin de proximité avec des actions de communication ciblées sur des supports adaptés • Mise en avant des expériences locales et savoir-faire sur les différents supports de communication • Accueil hors les murs pour mieux diffuser l'information en matière d'offre d'activités, de sorties, de visites et valorisation des offres des partenaires • Mise en avant des produits locaux au sein des boutiques des OT • Organisation de différents évènements sur l'année de valorisation des producteurs et artisans locaux • Mise en place d'un outil ressource des prestataires locaux et écoresponsables • Promotion mutualisée avec les Clubs promotionnels de Landes Attractivité • Lien avec le réseau départemental « Tourisme Gourmand »	• Déploiement de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable auprès de différents acteurs au-delà de la filière tourisme • Consolidation des actions menées : valorisation des professionnels engagés, des expériences locales et savoir-faire, promotion du tourisme de proximité à l'année auprès des habitants, création et/ou consolidation des boutiques des OT dans la mise en avant des produits locaux et écoresponsables, création de nouveaux événements en lien avec le positionnement touristique des territoires, consolidation de l'outil ressource des prestataires écoresponsables... • Développement des offres et services à l'année mettant en avant les expériences, savoir-faire locaux, et renforcement de la valorisation • Mise en avant des dispositifs d'accompagnement proposés (LA, Consulaires, ADEME...) pour une adaptation • Poursuite et ajustement de la démarche sur l'alimentation durable et valorisation des savoir-faire locaux • Définition d'indicateurs pour mieux connaître les problématiques grâce à un dispositif d'observation et restitution par filière et territoire • Accompagnement de porteurs de projets pour des offres complémentaires, écoresponsables et ouvertes à l'année, ajustement du suivi • Mise en place d'études pour mieux connaître et répondre aux problématiques transversales entre différentes filières (tourisme-développement économique-patrimoine-culture...). Emergence de plusieurs projets (ex: livret d'accueil des entreprises, dirigeants, salariés...en lien avec le repositionnement...). • Initier une démarche pro-active pour des offres et services innovants en matière d'écoresponsabilité

Transition économique - Economie Locale

Les autres initiatives sur le territoire

- **De nombreuses initiatives en matière d'ESS sur le territoire** (ex : CBE du Seignanx, Tiers lieux divers, Acteurs de l'IAE tels que Voisinage, API'UP, FIL... Fab Lab L'Etabli et Makéo....)
- **Présence de nombreux acteurs et initiatives sur les circuits courts et de proximité** (Agrilocal40, Réseau LIMAP40, AMAP, ETAL 40 à Magescq, marché de producteurs, cuisines centrales, cartographie de l'alimentation à l'échelle Pays ALO, guide de producteurs locaux de CC POA, Les Granges musicales avec la Chambre d'Agriculture et LMA...)
- Présence des chambres consulaires dans l'accompagnement des porteurs de projet
- PAT départemental
- **PAT du Seignanx**

Achats – Consommation responsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Constat général

- Des filières emblématiques aux ressources locales : thermalisme, kiwi culture, cacahuète, liège, glisse...
 - Une offre diversifiée proposée en matière de produits et de services locaux (agriculture, agroalimentaire, emballage, logistique...)
 - Des démarches collectives sur l'alimentation et les circuits courts à différentes échelles (PAT, cartographie de l'alimentation durable, cuisines centrales, réseau des AMAP ...)
 - Un Espace Test Agricole
 - Des démarches en matière de valorisation des productions locales et des savoir-faire locaux (marché de producteurs locaux, les Granges musicales, guide des producteurs...)
 - Des initiatives engagées vers des démarches écoresponsables locales, des labellisations ou des normes (structures, offres, produits, services...IGP, label, démarche qualité...)
 - Des risques sanitaires et des risques naturels présents sur les productions, les élevages...
 - Des difficultés d'approvisionnement sur des produits et services
 - Un manque de valorisation de certaines filières et des savoir-faire locaux
 - Des déficits en matière de connaissance des produits et services locaux et/ou écoresponsables
 - Un manque de connaissance des retombées économiques locales de certaines filières
-
- Des évolutions dans les pratiques de consommation ces dernières années tendant aux achats locaux, de proximité...
 - Une prise de conscience dans les pratiques de consommation pour différentes raisons (covid, confinement et non accès à l'offre classique, impacts du changement climatique, prévention santé...)
 - Une forte saisonnalité impactant les pratiques de consommation
 - Des freins dans le changement des pratiques (réticence, accessibilité, coût, mobilité, praticité, organisation, temps...)
 - Des pratiques en matière d'achat et de consommation qui doivent évoluer vers une dimension plus responsable

Achats – Consommation responsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Enjeux

- Engager le territoire dans une démarche écoresponsable
- Soutenir une agriculture et une alimentation durables et locales ayant moins d'impacts sur l'environnement
- Favoriser une politique d'achat locale et responsable
- Développer une consommation locale et responsable
- Favoriser la consommation de produits alimentaires locaux et de saison
- Accompagner le développement de la production nourricière locale : renforcer l'approvisionnement, les achats locaux (circuits courts et de proximité) et durables (énergies renouvelables locales, matériaux biosourcés, produits du recyclage et du réemploi...)
- Promouvoir les savoir-faire locaux, les circuits courts et de proximité
- Mettre en application les principes de l'économie circulaire, en particulier la limitation des déchets, le réemploi, le recyclage...

Freins

- Les coûts, avec une crainte de prix plus élevés
- La disponibilité, l'accessibilité et l'absence de circuits de distribution logistique pour les produits alimentaires de producteurs locaux
- Les difficultés d'approvisionnement
- Un manque de visibilité de certaines productions locales auprès de certains publics (ex : kiwi)
- Un manque de connaissance sur les productions locales (matériaux biosourcés, alimentation...)
- Des tendances à l'attractivité de certains produits locaux sans tenir compte de la saisonnalité (ex : chipirons)
- Insuffisance des outils de transformation des produits alimentaires en particulier sur certaines parties du territoire
- Une réticence aux changements des habitudes de consommation pour des questions d'accessibilité, de praticité, d'organisation, d'optimisation du temps...
- Des freins quant à la mobilité de certains publics

Deux axes stratégiques de la stratégie territoriale Pays ALO : « Développer les pratiques durables » et « Accélérer les transitions »

Des objectifs visés : Favoriser la transition des principaux secteurs économiques du territoire vers des pratiques durables, Accroître la résilience de l'économie locale, Accroître l'autonomie alimentaire du territoire, Limiter la production de déchets, développer et structurer l'économie circulaire

Achats – Consommation responsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024



ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE

Politique menée par la collectivité de rattachement

Actions réalisées	Actions à venir
- Intégration dans la majorité des documents cadres et stratégiques du PETR et des EPCI des enjeux en matière d'achat et de consommation responsable (voir diapositive documents cadres, Contrat, PCAET...) et intégration de la feuille de route Néo Terra - Accompagnement et soutien aux projets participant de ces objectifs (PETR/ service économique, tourisme, cellule territoriale des EPCI) - Identification, sensibilisation et accompagnement des professionnels dans l'adaptation de leurs pratiques via la charte Une démarche alimentaire territoriale portée par le PETR Pays ALO Cartographie en open data de l'alimentation durable Deux Projets Alimentaires Territoriaux : CD40 (structuration de la restauration collective) et le CBE du Seignanx (approvisionnement local) Des initiatives communautaires en matière d'annuaires des producteurs locaux : CC MACS, CC POA et en cours pour la CC Seignanx Accompagnement à l'installation de magasins de producteurs locaux - Développement du réseau « Tourisme Gourmand » et Participation aux démarches de promotion des producteurs et artisans locaux par Landes Attractivité Programme d'accompagnement aux transitions (2023/2024) pour les professionnels des secteurs touristiques et alimentaires engagés dans la dynamique collective à l'échelle Pays ALO (Rencontres des transitions, sensibilisation écogestes...)	- Mise en œuvre des programmes opérationnels des stratégies et des projets en cours - Poursuite de l'accompagnement et du soutien aux porteurs de projet - Privilégier les prestations locales et/ou écoresponsables dans les appels d'offre PETR / EPCI : Consolider les partenariats entre les différents services des EPCI, le PETR et les OTI pour un meilleur partage de l'information PETR : Déploiement de la cartographie en open data de l'alimentation durable, Répertoire des contacts utiles en matière de transition et répertoire/cartographie en open data des prestataires écoresponsables PETR : Poursuite du programme d'accompagnement aux transitions pour les professionnels des secteurs touristiques et alimentaires engagés dans la dynamique collective (2023/2024) - Encourager les professionnels à intégrer la charte d'engagement écoresponsable et à faire évoluer leurs pratiques - Projet de plateforme logistique départementale à Saint Geours de Maremne CC MACS : réflexion en cours pour la définition d'une stratégie agricole locale (en lien avec les circuits alimentaires de proximité), consolidation des opérations et animations de producteurs locaux dans les cœurs de villages... CC POA : Elaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (accroître les circuits courts dans la restauration collective, structurer les circuits courts pour faciliter l'accessibilité aux produits locaux, valoriser et développer les pratiques agricoles durables, faciliter l'installation d'agriculteurs engagés dans une démarche d'agroécologie)

Achats – Consommation responsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées

- Intégration des critères de la charte écoresponsable sur la **politique d'achat et de consommation responsable** (prestataires/fournisseurs écoresponsables/locaux, produits écolabellisés ou alternatifs moins nocifs pour l'environnement, recyclage, réemploi, réparation...)
- Démarche Qualité tourisme
- **Gestion responsable de la documentation** (impression, stock, QR Code...)
- Partage d'informations entre OT acheteurs sur les prestations
- **Cartographie collective en open data sur l'alimentation durable**
- **Réalisation d'un outil ressource sur les fournisseurs écoresponsables avec une enquête menée**
- **Création d'un nouvel office Seignanx.com intégré dans une approche par l'économie circulaire**
- **Boutiques des produits locaux initiées par certains OT**
- Intégration des commerces, artisans et producteurs locaux dans les cartographies open data de certains OT
- Programme d'accompagnement aux transitions (2023/2024) : Rencontres des transitions avec l'intervention de professionnels du tourisme et de l'alimentation (agriculture, restauration...)
- Valorisation, participation, soutien aux événements mettant en avant les productions locales et savoir-faire : Marchés de producteurs de Pays...
- Lien pour le réseau « Tourisme Gourmand » et Participation aux démarches de promotion des producteurs et artisans locaux par Landes Attractivité

Actions à venir

- Poursuite et déploiement des actions en cours (charte, politique d'achat, **création et/ou développement de boutiques de produits locaux au sein des OT...**)
- **Consolidation du développement durable de la Marque Qualité tourisme pour les OT**
- **Intégration systématique de critères responsables dans les cahiers des charges des prestations**
- **Tendre à des commandes groupées mesurées**
- Ecriture d'une charte de l'acheteur responsable
- Saisie par chaque OT des indicateurs dans le système d'observation ADN « Pilot »
- **PETR - OTI : Répertoire des contacts utiles en matière de transition et répertoire/cartographie en open data des prestataires écoresponsables, Poursuite du programme d'accompagnement aux transitions (2023/2024)**
- **OTI LAS : mise en place d'une commission de suivi des achats, focus sur les achats mis en avant dans le bilan d'activité**
- **OTI POA : mise en application des fiches actions PCAET applicables à tous les agents, établissements...**
- Accompagnement des prestataires dans l'adaptation de leurs pratiques et de leurs offres



Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Intégration des critères de la charte écoresponsable sur la politique d'achat et de consommation responsable (prestataires/fournisseurs écoresponsables/locaux, produits écolabellisés ou alternatifs moins nocifs pour l'environnement, recyclage, réemploi, réparation...) • Démarche Qualité tourisme • Cartographie collective en open data sur l'alimentation durable • Réalisation d'un outil ressource sur les fournisseurs écoresponsables avec une enquête menée • Valorisation et promotion des acteurs engagés sur les différents supports de communication, valorisation des productions locales et des savoir-faire • Intégration dans le positionnement touristique de filière emblématique (ex : La vallée du kiwi sur POA...) • Des initiatives en matière d'annuaires des producteurs locaux : CC MACS, CC POA et en cours pour la CC Seignanx • Sensibilisation et accompagnement des prestataires dans l'adaptation de leurs pratiques en la matière • Programme d'accompagnement aux transitions (2023/2024) pour les professionnels des secteurs touristiques et alimentaires engagés dans la dynamique collective (Rencontres des transitions, sensibilisation écogestes...) • Lien avec la démarche départementale des Landes « Tourisme Gourmand »	• Poursuite et déploiement des actions en cours • Animation du réseau des acteurs engagés pour des échanges de pratiques en matière d'achat, de consommation responsable et un renforcement des liens entre Tourisme/Alimentation (ex : journée dédiée) • Poursuite et ajustement de la démarche sur l'alimentation durable • Déploiement de la cartographie en open data de l'alimentation durable, Répertoire des contacts utiles en matière de transition et répertoire/cartographie en open data des prestataires écoresponsables pour une diffusion, Poursuite du programme d'accompagnement aux transitions (2023/2024) • Renforcement de la promotion des acteurs engagés sur les différents supports de communication, valorisation des productions locales et des savoir-faire • Accompagnement et consolidation des démarches de commandes groupées (ex : Grand Dax avec le cluster et les établissements thermaux sur l'énergie...) • Sensibilisation et accompagnement des prestataires dans l'adaptation de leur pratiques en la matière

Achats – Consommation responsable

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées

- Mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable pour renforcer les pratiques de changement (partenaires)
- **Mise en avant des prestataires chartés et des productions locales auprès des visiteurs et habitants** (ex : conseils sur l'offre en produits locaux, sur les lieux permettant l'achat ou la dégustation de produits locaux (marché, restaurant...), dégustation de produits locaux chez les prestataires...)
- **Mise en avant de positionnement touristique fondé sur des ressources territoriales** (ex : La vallée du kiwi sur POA...) pour inciter à la découverte
- **Mise en avant des productions locales via les boutiques de produits locaux et/ou des évènements dédiés**
- **Promotion à l'année d'un tourisme de proximité auprès des habitants avec la mise en avant des pépites locales pour consommer local**
- Mise en avant des entreprises locales, de leur savoir-faire, prestations et produits sur les différents supports de communication
- Promotion mutualisée avec les Clubs promotionnels de Landes Attractivité
- Lien avec le réseau départemental « Tourisme Gourmand »

Actions à venir

- Poursuite et consolidation des actions en cours
- **Création et/ou développement des boutiques et/ou magasins de produits locaux**
- **Création et/ou développement de nouveaux évènements** en lien avec le positionnement touristique des territoires et mettant en avant le local
- **Consolidation de la promotion d'un tourisme de proximité envers les habitants et les bassins de proximité pour des consommations locales et responsables**
- **Mise en avant des offres responsables par différents supports à décliner selon les OT** (site, documentation, dress code, goodies...)
- **Développement des offres et services à l'année mettant en avant les expériences et savoir-faire locaux, renforcement de la valorisation**

Achats – Consommation responsable

Les autres initiatives sur le territoire

- **Présence de nombreux acteurs et initiatives sur les circuits courts et de proximité** (IGP, label, Agrilocal40, Réseau l'IMAP40, AMAP, ETAL 40 à Magescq, marché de producteurs, cuisines centrales, cartographie de l'alimentation à l'échelle Pays ALO, guide de producteurs locaux de CC POA, Les Granges musicales avec la Chambre d'Agriculture et LMA, une commune Misson territoire Bio engagé...)
- Présence des chambres consulaires dans l'accompagnement des porteurs de projet
- PAT départemental



Constat général

- Un renforcement des problématiques d'inclusion sociale lors des périodes de confinement
- De fortes inégalités territoriales en termes de revenus moyens
- Un taux de chômage en augmentation
- Des situations de précarité accentuées : part de jeunes sans qualification, sur-représentation des CDD, difficultés d'accès ou de retour à l'emploi pour certaines catégories d'âge, augmentation importante du nombre de personnes vivant seules, augmentation de l'isolement notamment des plus de 74 ans ...
- Un vieillissement de la population attendu avec une accentuation des problématiques d'accessibilité, de mobilité, de santé...
- 3 Quartiers prioritaires de la ville à Dax
- Une part importante d'emplois saisonniers rencontrant diverses problématiques (mobilité, logement...)
- Des bénéficiaires du RSA très présents : Plus de la moitié des bénéficiaires du RSA au plan départemental résident sur le territoire
- Des personnes en situation de handicap en évolution : En 2020, 1 890 jeunes de moins de 20 ans allocataires de l'AEEH (+ 23% dans les Landes depuis 2017), 7 080 adultes allocataires de l'AAH dans les Landes (+8% depuis 2017), 2 480 élèves en situation de handicap scolarisés (+11% 2021/2022), 195 TH en entreprises adaptées, 624 places en ESAT
- Une précarité se cumulant souvent avec d'autres problèmes sociaux (santé, logement, mobilité...).
- Une diversité d'acteurs de l'emploi, de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire (EPCI, Mission locale, Cap emploi, Pôle emploi, Secteur de l'IAE, Solutions Mobilité, Interstices Sud Aquitaine, ERIP...)
- Une prise de conscience et des démarches initiées en matière de handicap (Destination pour tous, label Tourisme et Handicap), d'accessibilité (tarif préférentiel pour certains publics, offre dédiée...), de logement saisonnier (CC POA volet agricole)
- 7 Tiers lieux
- De moins en moins d'hébergements touristiques à dimension sociale sur le territoire
- Mais des inadaptations encore de certains équipements et infrastructures auprès d'un public en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'accessibilité ou de mobilité
- Des insuffisances en matière d'adaptation de certains services et offres face à certains publics
- Des manques en matière de logement temporaire et de logement saisonnier



Enjeux

- Accentuer la dimension sociale du tourisme durable
- Favoriser l'accès au séjour et à l'offre pour tous
- Initier des actions solidaires notamment par les professionnels du tourisme
- Améliorer les conditions de travail de tous les personnels permanents et saisonniers
- Renforcer l'accessibilité de l'information, de l'offre, des services et des sites touristiques pour les personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés économiques et sociales
- Faire bénéficier à toute personne des vertus des loisirs et du tourisme
- Développer des liens entre habitant et touriste
- Développer des partenariats avec les structures de l'action sociale et de la solidarité
- Développer et consolider une offre visible pour les publics en situation de handicap

Freins

- Un pourcentage encore faible de « structures labélisées Tourisme et Handicap » par rapport à l'offre globale
- Un manque de connaissance de ces publics
- Peu de donnée mutualisée sur l'offre touristique sociale
- Des prix élevés sur les différentes prestations variant très fortement à la saison estivale
- Des problématiques de logement et de mobilité importantes, en particulier pour les revenus modestes
- Des problématiques accentuées en termes de logement saisonnier durant la saison estivale
- Peu de connaissance des partenaires de l'action sociale et de la solidarité
- Des difficultés de lien et d'articulation entre les différents services Tourisme/Social

Un axe stratégique de la stratégie territoriale Pays ALO : « Favoriser les conditions permettant de vivre sur le territoire »

Inclusion sociale

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Politique menée par la collectivité de rattachement

Actions réalisées	Actions à venir
• Intégration dans la majorité des documents cadres et stratégiques du PETR et des EPCI des enjeux en matière d'inclusion sociale (voir diapositive documents cadres, Contrat, PEDT...) • Accompagnement et soutien aux projets participant à ces objectifs (ex : ABS, ADS, plan plage, chantiers d'insertion, acteurs de l'ESS...) • Identification, sensibilisation et accompagnement des professionnels dans l'adaptation de leurs pratiques via la charte (critères sur l'inclusion sociale) • Des services dédiés au sein des EPCI : Emploi, CIAS, gens du voyage... avec des stratégies et des programmes d'actions • Une réflexion menée dans le cadre du Groupe mobilité • CAGD : EPCI labélisé Destination pour tous et mise en relation avec des associations pour consolider le diagnostic territorial	• Poursuite des actions engagées • Poursuite de l'accompagnement et du soutien aux porteurs de projet • Insertion de clauses d'inclusion sociale dans les marchés publics lancés par les EPCI • Accompagnement des projets en matière d'accessibilité (ex : accessibilité des plages, des lieux de visites, de l'offre de services... pour PMR, poussette...) • CAGD : Déploiement de la labellisation « Tourisme et Handicap » et implication des acteurs du tourisme dans la démarche • Consolider les démarches de labellisation (Tourisme et Handicap) • Développer des liens entre services Tourisme/Social pour une meilleure prise en compte des publics, enjeux, problématiques... • Enclencher une réflexion sur la question des saisonniers, initier des études et accompagner la mise en place de solutions adaptées

Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées	Actions à venir
• Intégration des critères de la charte écoresponsable avec des critères sur l'inclusion (accès à l'offre pour tous, actions solidaires...) • Démarche Qualité tourisme • Démarche SADI de certains OTI (ex : OTI POA : un territoire accueillant et accessible...) • Grand Dax labellisé Destination pour tous et l'OITT Grand Dax labellisé « Tourisme et Handicap » • OTI Seignanx : labelisé « Tourisme Handicap 2 champs • Des équipes OT formés à l'accueil de personnes en situation de handicap • Mise en avant d'offres labélisées « Tourisme et Handicap » • Des équipements adaptés sur le territoire avec des accueils de groupes handicapés	• Poursuite et déploiement des actions en cours • Recensement et valorisation des offres et équipements existants en matière d'accessibilité • Consolidation de la démarche de labélisation « Tourisme et handicap » sur le territoire (ex : OTI Seignanx : Label « Tourisme Handicap » 3 champs...) • Intégration du handicap et de l'inclusion sociale dans les futurs cahiers des charges • Sensibilisation des personnels d'OT à la notion d'inclusion sociale • Chèques vacances dans les OT • Aménagement adapté dans les OT • Développement des liens avec les habitants • Identification et prise en compte des problématiques des personnels saisonniers • OTI LAS : Participation à un défi en lien avec l'inclusion sociale, Financement (ou participation) pour un séjour clé en main pour une famille à revenu modeste/handicap

Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Intégration des critères de la charte écoresponsable sur l'inclusion sociale (accès à l'offre pour tous, actions solidaires...) • Accompagnement aux démarches de labélisation « Tourisme et Handicap » • Mise en avant d'offres labélisées « Tourisme et Handicap » • Valorisation des équipements adaptés sur le territoire avec des accueils de groupes handicapés	• Poursuite et déploiement des actions en cours • Réalisation d'une base de données et/ou d'une cartographie en open data des offres accessibles pour une meilleure diffusion et valorisation • Identifier et engager de nouveaux prestataires sur ce volet solidaire • Consolider et mettre en avant certaines expériences locales menées par des prestataires touristiques en matière d'inclusion sociale • Développer les liens entre touriste et habitant

Inclusion sociale

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées

- Sensibilisation et mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable pour renforcer les pratiques en matière d'inclusion sociale (partenaires)
- Information, valorisation et communication sur le label « Tourisme et Handicap »
- **Mise en valeur des offres accessibles sur les différents supports** (offres, services, évènements...)
- **Communication sur les éléments pratiques dédiés à ces publics** : différentes gammes de prix, aménagement...
- **Accompagnement personnalisé selon les besoins des clientèles**
- **Relax y thermes pour des « couples » aidant-aidé, une activité de détente à partager tout en apprenant des techniques de relaxation, pouvant être reproduites chez eux (pratique quotidienne, apaisement des moments d'anxiété)**

Actions à venir

- Poursuite et consolidation des actions en cours
- **Identification et consolidation de la valorisation des offres accessibles**
- **Acculturation et mise en place de site écoconçus**
- **Adaptation des informations, des services et des aménagements pour ces publics**
- **Développement des liens entre touriste, visiteur et habitant**

Les autres initiatives sur le territoire

- **Une politique du département des Landes en matière d'action sociale et solidaire**
- **Démarche Contrat Local de Santé sur le territoire**
- **Une diversité d'acteurs de l'emploi, de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire**
- **Des acteurs de la santé présents sur le territoire**
- **Des initiatives publiques et privées en matière d'inclusion sociale** (Aqui O Thermes appartement du « bien vieillir », SOLIBAT, filière de l'IAE, hébergement touristique à dimension sociale avec de nouvelles offres, projet d'hébergement temporaire, tiers lieux, partenariat entre prestataires touristiques et communes sur l'hébergement saisonnier, partenariat entre la commune de Saint Paul lès Dax et l'association Landes et Cape pour une aire de jeux inclusive, association Alliâges pour lutter contre l'isolement des personnes âgées...)
- Action du CNAS et tarification sur les sites conventionnés

Emploi – Bien Être au Travail

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Constat général

- Des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi pour certaines catégories d'âge
- Des conditions de travail spécifiques sur certains métiers (horaire, déplacement...)
- Des difficultés de recrutement de plus en plus prégnantes
- Une pénibilité de certains métiers
- Des métiers moins attractifs
- Des parcours professionnels complexes
- Un manque de transmission dans les expériences et savoir-faire
- Des manques en matière de logement, logement temporaire et de logement saisonnier
- Des inégalités territoriales dans l'offre de déplacement (transport commun, mobilité douce...)
- Des freins à l'emploi : logement, mobilité, santé...
- Une part importante d'emplois saisonniers rencontrant diverses problématiques (sociale, mobilité, logement...)
- Des personnes en situation de handicap avec des difficultés d'insertion sociale et professionnelle
- Une diversité d'acteurs de l'emploi, de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire
- Présence de 7 Tiers lieux
- Une prise de conscience et des démarches initiées en matière de condition de travail, QVT (OT, structures touristiques...), de logement saisonnier (CC POA volet agricole)
- Un développement du télétravail facilité ces dernières années

Emploi – Bien Être au Travail

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Enjeux

- Développer l'attractivité des métiers du tourisme et du thermalisme
- Faciliter l'accès à l'emploi touristique et thermal (saisonnier, formation, stage...)
- Favoriser l'intégration des étudiants-stagiaires-alternants et jeunes diplômés du tourisme/thermalisme
- Anticiper les besoins du marché du travail
- Développer les liens avec les acteurs de la formation
- Favoriser la transmission des savoirs et savoir-faire
- Accompagner les salariés dans leurs parcours professionnels
- Favoriser le bien-être et améliorer les conditions de travail des salariés
- Engager et développer les démarches RSE/QVT et accompagner les managers
- Faciliter le recrutement des personnels notamment saisonniers

Freins

- Des métiers moins attractifs et peu valorisés
- Une pénibilité de certains métiers
- Un manque de connaissance des attentes et attendus des potentiels recrues
- Des dispositifs de formation et d'aides peu connus
- Un manque d'acculturation sur les démarches QVT/RSE
- La difficulté d'initier seul une démarche sur la RSE/QVT
- La multiplicité des démarches et référentiels en matière de RSE/QVT
- Des manques en matière de logement, logement temporaire et de logement saisonnier accentué pendant la saison estivale et des coûts élevés
- Des inégalités territoriales dans l'offre de déplacement (transport commun, mobilité douce...)
- Des difficultés de lien et d'articulation entre les différents services Tourisme/Mobilité/Logement/RH

Un axe stratégique de la stratégie territoriale Pays ALO : « Favoriser les conditions permettant de vivre sur le territoire »

Emploi – Bien Être au Travail

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024



ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE

Politique menée par la collectivité de rattachement

Actions réalisées

- Intégration dans la majorité des documents cadres et stratégiques du PETR et des EPCI des enjeux en matière d'emploi et Bien-être au travail (voir diapositive documents cadres, Contrat, PCAET, **Projet de structure du PETR, document unique, règlement intérieur...**)
- Accompagnement et soutien aux projets participant de ces objectifs
- **Identification, sensibilisation et accompagnement des professionnels dans l'adaptation de leurs pratiques via la charte (critères liés à la RSE/QVT)**
- **Des initiatives menées par les services RH, développement économique/emploi dans certains EPCI (CC MACS)**
- **CC MACS : Table ronde sur la saisonnalité avec les partenaires concernés en 2019**
- **CC POA : PCAET, projet réalisé sur l'hébergement saisonnier, dynamique enclenchée sur l'emploi mise en place...**
- **CAGD : Expérimentation sur 3 établissements thermaux de DTx Digital therapeutics santé, masque de réalité virtuelle Bliss pour les salariés pour une meilleure gestion du stress et évaluation par IREPS**
- Ergonomie des espaces de travail et aménagement dédié
- Prise en compte de principes : égalité homme/femme, lutte contre les discriminations

Actions à venir

- Poursuite des actions engagées (application de la charte...)
- Poursuite de l'accompagnement et du soutien aux porteurs de projet
- Mise en œuvre des programmes d'actions des documents cadres du PETR et des EPCI
- Des actions de sensibilisation et d'accompagnement pour s'engager dans la QVT et la RSE (PETR, EPCI...)
- **Développement d'une réflexion sur les saisonniers et engagement d'étude qualitative et quantitative (PETR/EPCI/MACS) pour tendre à des solutions adaptées**
- **CC POA : Sensibiliser les agents et les élus aux écogestes : vers une culture de la sobriété, Déployer un plan de mobilité des agents, Réduire les besoins de déplacement au quotidien en rapprochant les services des usagers et le lieu de travail du domicile, Mener une réflexion sur la mobilité en concertation avec les territoires voisins, Créer des conditions favorables au développement de l'autopartage, Favoriser l'intermodalité, Encourager le développement des mobilités décarbonées, Aménager des voies douces pédestres et cyclables, Développer l'offre de transports en commun déjà existants...**
- **CC MACS : Accompagner le développement d'une offre en logements pour saisonniers et jeunes actifs, Expérimenter des solutions de logement pour les jeunes travailleurs et saisonniers...**
- **CAGD : Déploiement de l'action DTx Digital therapeutics santé**

Emploi – Bien Être au Travail

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées	Actions à venir
• Des documents cadres au sein des OT : document unique sur les risques, règlement intérieur • Intégration de la charte écoresponsable avec des critères sur le bien-être au travail • Démarche Qualité tourisme • Démarche SADI engagée par les OTI • Des plans de formation pour le personnel des OTI • Des équipes formées au Design Thinking pour une nouvelle approche • OTI LAS : formation des équipes à l'intelligence collective, dispositif Bienvenue ici pour les salariés • Développement du télétravail dans les OTI • Nouvel OTI Seignanx avec une prise en compte du bien-être au travail dans les aménagements et le fonctionnement • Réflexion et engagement de certains OT dans des démarches QVT (OTI Seignanx, LAS...) • Mise en place de journées de cohésion d'équipe • Des emplois locaux privilégiés	• Poursuite et déploiement des actions en cours (charte, SADI, démarrage démarche QVT...) • Des journées de cohésion entre OT voisins à l'échelle du Pays • Des actions de sensibilisation et d'accompagnement pour s'engager dans la QVT et la RSE auprès de toutes les équipes des OT et du PETR • Intégration du parcours Entract de la MONA par l'OTI LAS • Mise avant des expériences menées en matière de QVT pour un partage commun (exemplarité, effet levier...) • Favoriser l'accueil des stagiaires et des personnels saisonniers par des conditions adaptées • Mise en place des indicateurs d'évaluation sur l'engagement dans des démarches RSE-QVT • Valorisation des démarches engagées

Emploi – Bien Être au Travail

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Sensibilisation et accompagnement des professionnels du tourisme pour intégrer des critères de la charte écoresponsable sur le bien-être au travail • Valorisation des critères de la charte • Réalisation d'une enquête auprès des entreprises sur la RSE (Landes Attractivité) et diffusion des résultats • Rencontre des transitions avec un atelier sur « Travailler ensemble » • Accompagnement des établissements thermaux en lien avec la CARSAT pour un plan d'actions • Intégration de démarches QVT par certains établissements thermaux pour un bien-être au travail de leurs salariés • Démarche qualité tourisme	• Poursuite et déploiement des actions en cours (déploiement charte, sensibilisation, accompagnement...) • Identifier et cibler les prestataires touristiques potentiellement en capacité de s'engager dans ce type de démarches QVT/RSE • Actions de sensibilisation et d'accompagnement individuel ou collectif sur les sujets de la QVT/RSE auprès des prestataires • Mise en avant des expériences menées en matière de QVT (ex : des OT...) pour un partage commun (exemplarité, effet levier...) • Informier et sensibiliser sur les possibilités d'accompagnement, d'offres de formation et des dispositifs d'aide en la matière (RSE, QVT...) • Thermalisme : déploiement du plan d'actions en lien avec la CARSAT, Développement de démarches QVT/RSE par les établissements thermaux pour un bien-être au travail de leurs salariés et le développement d'une offre de services auprès de salariés d'autres structures (expérimentation d'offre dédiée)

Emploi – Bien Être au Travail

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Sensibilisation et mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable pour une prise en compte du bien-être au travail (partenaires) • Valorisation des critères de la charte • Mise en avant de la marque « Qualité Tourisme » • Thermalisme : Action EPSSO : Etude de faisabilité menée en 2021, pour évaluer la possibilité de proposer des cures de 3 semaines non consécutives à des actifs locaux, avec des plannings et des horaires adaptés à leur travail. Evaluation de l'action par l'IREPS. • Relax y thermes pour des « couples » aidant-aidé une activité de détente à partager tout en apprenant des techniques de relaxation, pouvant être reproduites chez eux (pratique quotidienne, apaisement des moments d'anxiété) • Privilégier l'emploi local	• Poursuite et consolidation des actions en cours (charte, valorisation des critères...) • Mise en avant des engagements de la marque « Qualité Tourisme » • Identifier et cibler des partenaires en capacité de s'engager dans ce type de démarches QVT/RSE • Mise en avant des expériences menées en matière de QVT/RSE (témoignages OT auprès des visiteurs, habitants...) • Thermalisme : Action EPSSO2: étude en cours avec BPE – Inserm pour évaluer l'effet d'une cure thermale de 18 jours non consécutifs réalisée à Dax en dehors des heures de travail sur l'amélioration de la qualité de vie au travail du personnel soignant de l'hôpital de Dax. Partage et mise en avant des résultats. • Développement des liens entre touriste, visiteur et habitant

Emploi – Bien Être au Travail

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les autres initiatives sur le territoire

- **Landes Attractivité** : réalisation d'un diagnostic sur la démarche RSOE en partenariat avec les territoires de projet, définition d'un plan d'actions en cours
- Présence de différentes structures pouvant accompagner l'amélioration des conditions de travail des salariés : syndicats, CTCHSCT, Centre de gestion...
- **Des études menées sur les saisonniers au niveau régional et des expériences locales voisines** (Maison des saisonniers NOMAD...)
- **Thermalisme** : Lien avec le plan développement thermal du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (action développement durable RSE)



Constat général

- La communication, un enjeu de toutes les structures publiques ou privées
- La communication et le numérique, des dimensions transversales, au service des stratégies et non l'inverse
- Une évolution positive quant à la couverture mobile et internet, au déploiement de la fibre optique et de différents services en la matière sur le territoire
- Un manque de partage des informations et des données entre les structures, les acteurs... d'où des insuffisances en matière de connaissance et de maîtrise des informations territoriales
- Des acteurs souvent submergés par la démultiplication des actions d'information et de communication
- Une multitude d'évènements et d'animations avec des pratiques sur l'écoresponsabilité à consolider
- Des actions de communication parfois non structurées, non ciblées...
- Des difficultés de mise en avant des offres écoresponsables pour certains acteurs non sensibilisés et formés
- Des insuffisances en matière de connaissance et d'acculturation sur la communication écoresponsable et la transition numérique responsable (impacts sur l'environnement, contours, enjeux, pratiques, contenus, équipements, impacts des supports ...)
- Des incohérences en matière de communication écoresponsable à différentes échelles à repenser (re questionner les cibles, contenus, supports, pratiques...)
- Une communication parfois ressentie comme contraignante et moralisatrice
- Une communication de crise subie et non maîtrisée
- Une prise de conscience progressive de la pollution numérique avec des initiatives sur le territoire : la Communauté de communes MACS labélisée Territoire Innovant 2021 pour sa politique de numérique responsable et de sobriété numérique, des acteurs privés en contrat avec des prestataires locaux spécialisés dans le secteur d'activité des télécommunications filaires pour des outils d'hébergement en local, des évolutions de pratiques vers des logiciels et applications libres...
- Mais des initiatives embryonnaires à consolider et déployer
- Une fracture numérique encore pour certains

Communication écoresponsable - Transition numérique

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Enjeux

- Connaître et maîtriser l'information territoriale
- Adapter la communication à l'engagement du territoire
- Tendre à une communication plus sobre et écoresponsable
- Acculturer les acteurs à ce sujet transversal au service des stratégies (et non l'inverse) par une mobilisation de tous
- Anticiper la communication de crise en lien avec les enjeux du changement climatique
- Favoriser la sobriété numérique
- Tendre à une transformation numérique responsable par une stratégie partagée
- Initier et accompagner les démarches de transition numérique responsable et résiliente (OT, professionnels du tourisme...)
- Accompagner les expérimentations en matière de numérique responsable
- Engager et consolider les travaux sur la souveraineté des données
- Développer l'utilisation des logiciels libres et open data
- Développer les liens entre touriste, visiteur et habitant

Freins

- Un manque d'acculturation sur la communication écoresponsable dans ces différentes dimensions (contours, pratiques, contenus, équipements, impacts des supports notamment numérique...)
- Le numérique responsable, un sujet transversal mal connu et peu approprié
- Une communication parfois ressentie comme contraignante et moralisatrice
- Une nécessité de cohérence dans les actions de promotion aux différentes échelles dans une logique d'écoresponsabilité et de sobriété (re questionnement des cibles, contenus, supports, pratiques...)
- Des difficultés de mise en avant des offres écoresponsables pour certains acteurs non sensibilisés et formés
- Une fracture numérique encore pour certains
- Un manque de lien entre habitant, touriste et visiteur
- Un manque de culture sur les logiciels libres et les communs numériques

**Un axe stratégique de la stratégie territoriale Pays ALO : « Développer les pratiques durables » dont un objectif
Encourager l'usage responsable des outils numériques**

Communication écoresponsable - Transition numérique

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Politique menée par la collectivité de rattachement

Actions réalisées

- Intégration dans la majorité des documents cadres et stratégiques du PETR et des EPCI des enjeux en matière de communication écoresponsable et/ou numérique responsable (voir diapositive documents cadres, Contrat, CRTE ...)
- Accompagnement et soutien aux projets participant de ces objectifs
- **Identification, sensibilisation et accompagnement des professionnels dans l'adaptation de leurs pratiques via la charte** (critères liés à la communication responsable et numérique responsable)
- **Des services dédiés et concernés au sein des EPCI et mise en place des AMI sur le territoire pour un accès à tous**
- **PETR ALO : Nextcloud, cartographie de la donnée en open data sur l'alimentation durable et l'itinérance douce, guides des manifestations écoresponsables, Forum des transitions avec conférence sur la communication et stands dédiés à l'open data...**
- **SITCOM Côte Sud des Landes et CC MACS : définition d'une stratégie pour des manifestations écoresponsables**
- **CC MACS : Stratégie numérique en cours de définition et initiatives portées par la DSI de MACS, organisation de la journée Interconnectés en 2022 sur la gestion des déchets numériques, obtention du prix Or des Cas d'Or et label Territoire Innovant pour la dématérialisation de la gestion documentaire du domaine public, mise en place d'atelier numérique responsable**
- **CAGD : Mise en place du haut débit sur tout le territoire - Data center**

Actions à venir

- Poursuite des actions engagées
- Poursuite de l'accompagnement et du soutien aux porteurs de projet
- Mise en œuvre des programmes d'actions des documents cadres du PETR et des EPCI
- **Développer les liens entre structures, services et acteurs pour un partage des informations et de la donnée**
- **Accompagner une réflexion sur le numérique responsable et l'open data**
- **Poursuite du programme d'accompagnement aux transitions avec des outils des sensibilisation et de valorisation**
- **CC MACS : Des outils de communication écoresponsables tels que la conception d'une charte d'engagement et de réciprocité accueillant, une mobilisation des outils du numérique pour répondre aux enjeux de sobriété et d'inclusion, proposer des services numériques aux plus-values sociales et économiques, définition et mise en œuvre de la stratégie numérique et Initiatives portées par la DSI**
- **CC POA : Sensibiliser les agents et les élus aux écogestes : vers une culture de la sobriété**
- **CAGD : 100 % du territoire Grand Dax fibré, Hébergement sécurisé des données de santé**
- **Des projets de sentiers d'interprétation et de découverte**

Communication écoresponsable - Transition numérique

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les politiques internes menées par les OT de notre territoire

Actions réalisées

- Intégration des critères de la charte écoresponsable (communication responsable, pollution numérique...)
- Marque Qualité Tourisme intégrant des critères développement durable
- **Démarche collective SADI à l'échelle Pays**
- **Etat des lieux SNUT, mise en place d'un programme commun d'actions sur le numérique**, participation aux actions collectives du PLP sur le volet communication et relation client (stratégie marketing, GRC, Améliorer ma communication et me démarquer, E-réputation...)
- **Rencontre des chartés en 2022 dédiée à la pollution numérique**
- **Rencontres des transitions en 2023 avec un volet sur la communication et des stands dédiés à l'open data**
- Documentation adaptée dans les espaces d'accueil, mise en place de QR Code, gestion des stocks...
- **Mise en avant des offres écoresponsables**
- **Participation au data day**
- **Des cartographies communes en open data** (PETR/OTI : alimentation durable et itinérance douce; certains OTI : offre touristique)
- Relai des informations en temps de crise
- **OTI Seignanx : Installation nextcloud, développement d'un centre ressources « numérique responsable », Web responsable** (green IT)
- OTI LAS : outils de communication interne, respect du droit à la déconnexion, Dialogue et participation collective, écosystème digital (sites web, application Louspot)

Actions à venir

- Déploiement des actions en cours (charte, cartographie en open data, programme d'accompagnement aux transitions avec des outils de valorisation, communication renforcée sur les offres écoresponsables...)
- **Développer les liens entre structures, services et acteurs pour un partage des informations et de la donnée**
- Engager une réflexion sur les outils de valorisation de la démarche écoresponsable
- **Accompagner une réflexion sur le numérique responsable, l'open data et initier des expérimentations**
- **Définition et partage d'indicateurs sur le numérique responsable**
- **Intégration de la sobriété numérique dans les engagements Qualité Tourisme par certains OTI**
- **Optimiser la gestion des informations et les actions de communication en temps de crise**
- **Des actions de sensibilisation et d'accompagnement pour une communication responsable et une transition vers le numérique responsable**
- **OTI Seignanx : consolider et déployer la démarche numérique responsable (logiciel libre, organisation d'ateliers et de carto-parties, bornes alimentées en données libres...)**
- **OTI LAS : Refonte de l'écosystème digital vers une plus grande sobriété**
- OTI Grand Dax : Amélioration de la gestion du matériel informatique : Allonger la durée de vie, réparer, acheter du matériel reconditionné
- **Partager les usages et pratiques des OT auprès des prestataires et partenaires**

Communication écoresponsable - Transition numérique

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des acteurs touristiques ?

Actions réalisées

- Sensibilisation et accompagnement des professionnels du tourisme pour intégrer les critères de la charte écoresponsable sur la communication responsable et la pollution numérique
- Marque Qualité Tourisme intégrant des critères développement durable
- **Etat des lieux numérique et mise en place d'un programme d'actions dans le cadre du PLP**
- **Rencontre des chartés en 2022 dédiée à la pollution numérique**
- **Rencontres des transitions en 2023 avec un volet sur la communication et des stands dédiés à l'open data**
- **Mise en avant des offres écoresponsables**
- **Mise en avant de l'itinérance douce et de l'offre touristique par des cartographies en open data**
- Grand Dax : Thermalisme : mise en place du prototype de site internet Thermassist

Actions à venir

- Poursuite et déploiement des actions en cours (déploiement charte, sensibilisation, conseil, accompagnement...)
- **Actions de sensibilisation et d'accompagnement sur la communication écoresponsable et le numérique responsable auprès des prestataires pour une évolution des pratiques**
- Poursuite du programme d'accompagnement aux transitions avec des outils de sensibilisation et de valorisation
- Consolidation de la communication sur les offres écoresponsables
- Grand Dax : Développement du site Thermassist en une application touristique et thermique

Communication écoresponsable et transition numérique

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Quelles démarches auprès des partenaires ? Des touristes et visiteurs ? Des habitants ?

Actions réalisées	Actions à venir
• Sensibilisation et mise en place de la nouvelle charte d'engagement écoresponsable (partenaires) • Valorisation des critères de la charte • Mise en avant des offres écoresponsables et des structures chartées • Mise en avant de l'itinérance douce et de l'offre touristique par des cartographies en open data • Mise en avant de messages ciblés de sensibilisation aux écogestes sur des supports adaptés des OTI (« j'aime ma plage », « je la respecte », « des vacances engagées »...) • Sensibilisation sur les comportements adaptés en nature, sur des sites préservés... • Seignanx : mise en place de stickers écogestes pour les hébergements à renouveler à l'échelle collective • Ateliers numériques responsables pour les habitants sur certaines parties du territoire • Grand Dax : Thermassist : test auprès des visiteurs curistes dans les établissements thermaux	• Poursuite et déploiement des actions en cours (déploiement charte, sensibilisation, conseil, accompagnement, valorisation des cartographies en open data...) • Actions de sensibilisation et d'accompagnement sur la communication écoresponsable et le numérique responsable auprès des partenaires pour une évolution des pratiques • Poursuite du programme d'accompagnement aux transitions avec des outils de sensibilisation et de valorisation • Consolidation de la communication sur les offres écoresponsables • Mettre en place des actions de communication mutualisées dans une logique écoresponsable • Grand Dax : Thermassist : communication et déploiement du dispositif avec les professionnels (commerçants, artisans, restauration, sites de visites...) pour instaurer une carte fidélité • Développement des liens entre touriste, visiteur et habitant

Communication écoresponsable et transition numérique

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE



Les autres initiatives sur le territoire

- **Des initiatives développées sur le thermalisme** : Plan de développement thermal Nouvelle Aquitaine, axe innovation
- **Des expériences voisines en termes de communication écoresponsable et de numérique responsable** : site écoconçu du PNR Landes de Gascogne, des messages clefs...

Engagement des socio-professionnels dans des démarches écoresponsables

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié en ligne le 22/05/2024

ID : 040-244000865-20240516-20240516D03B-DE

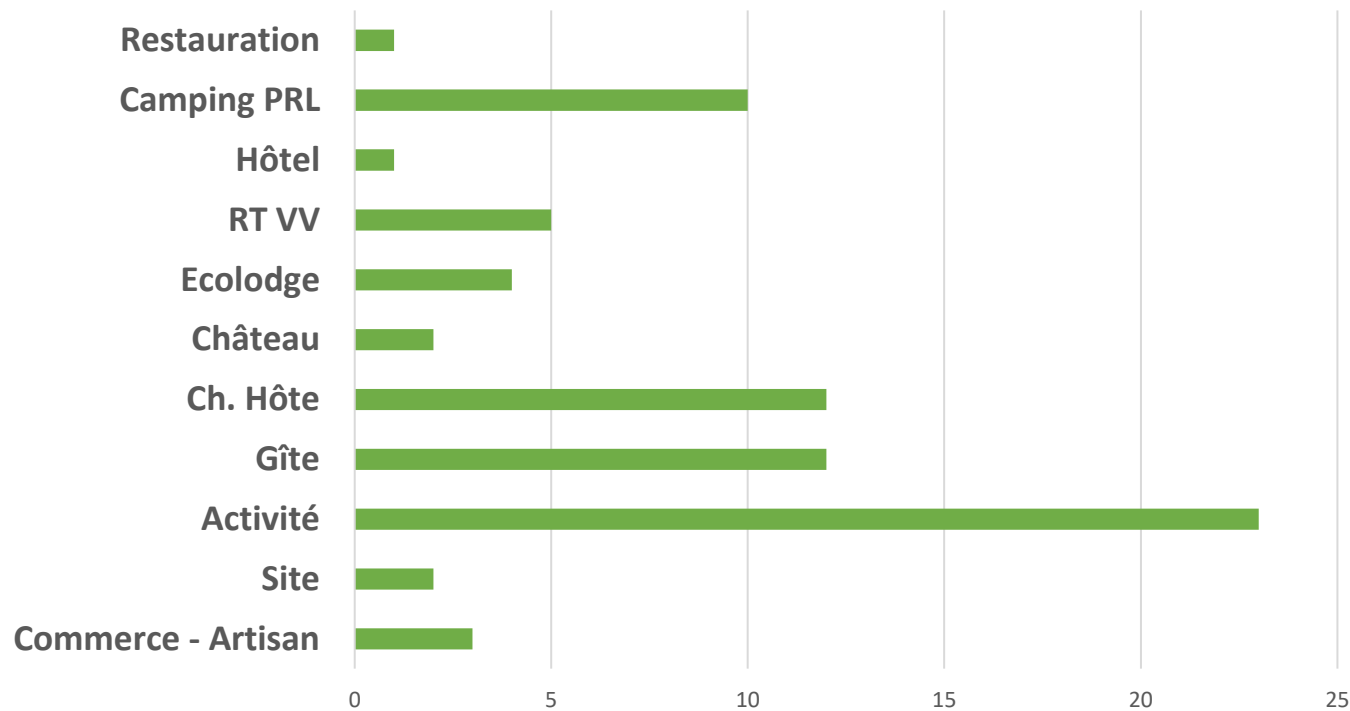


Offre touristique	Nombre sur le territoire
Nombre d'hôtels engagés et sur quels types de label (clef verte, écolabel, green globe, autre...) :	6 hôtels dont 2 écolabellisés, 1 clef verte, 3 tourisme gourmand, 1 charté tourisme durable
Nombre de campings engagés :	14 campings (6 écolabellisés, 8 clef verte, dont 10 chartés tourisme durable)
Nombre de meublés et chambres d'hôtes :	31 hébergements locatifs (clef verte, tourisme gourmand et essentiellement charté tourisme durable)
Nombre de sites de visites ou équipements de loisirs (green globe, NF environnement sites de visites,...) :	Plus d'une trentaine de sites et/ou activités de loisirs (les réserves naturelles, certains sites de visite, les chartés tourisme durable)
Nombre de restaurants (circuit court, labels spécifiques) :	23 restaurants (tourisme gourmand, maître restaurateur, charté tourisme durable)
Nombre de propriétés agricoles ou viticoles faisant du tourisme et engagées sur du Bio, de l'agriculture raisonnée, Bee Friendly, certification HVE...	Environ 45 structures engagées
Nombre d'entreprises ou artisans engagés dans le tourisme de découverte économique, labélisés « entreprise du patrimoine vivant » ou « tourisme et découverte » ou autre :	Environ 20 structures (tourisme gourmand, entreprise du patrimoine vivant, charté tourisme durable...)
Nombre de structures touristiques accessibles pour les PMR (tourisme et handicap, j'accède, autre) :	Plus de 90 structures
Nombre de structures touristiques acceptant le chèque vacances :	Environ 800 structures
Nombre d'hébergements du tourisme social (auberge de jeunesse, village de vacances, CIS, centre de vacances...) :	Une trentaine de structures (village vacances, centre de vacances)
Autres démarches en lien avec le tourisme écoresponsable :	80 structures engagées dans la charte d'engagement écoresponsable

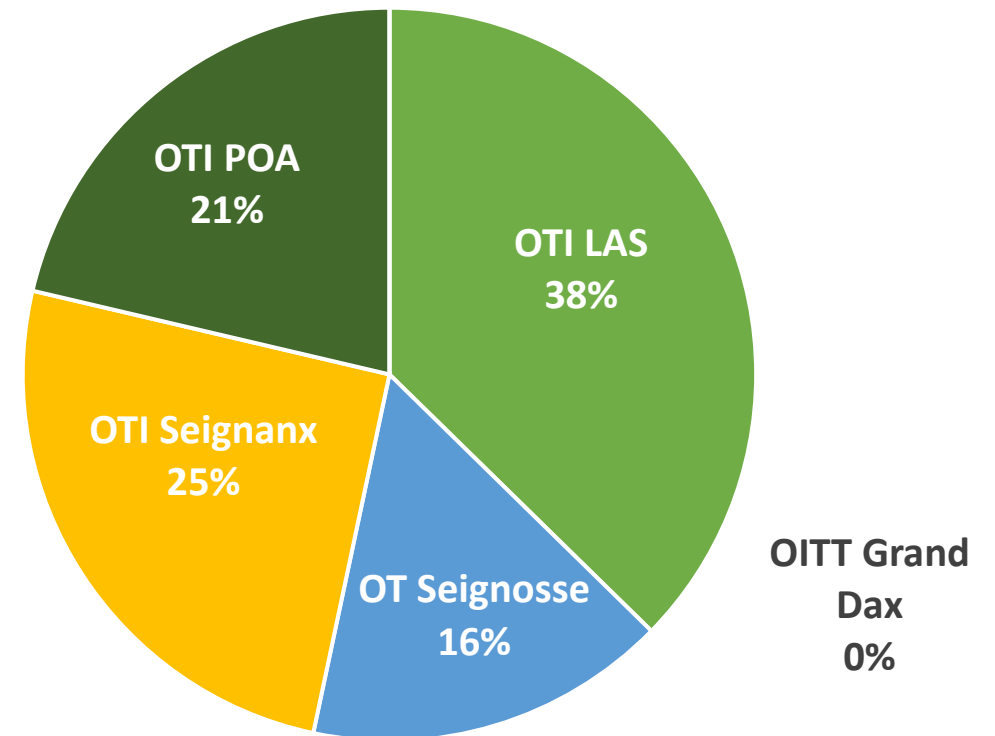
Engagement des socio-professionnels dans des démarches écoresponsables

80 structures engagées dans la charte d'engagement écoresponsable à l'échelle du Pays ALO

Répartition des chartés



Répartition des chartés par OT



20240516D03B-DE

**Territoire
DURABLE**

Territoire
DURABLE

Territoire
DURABLE

